

GUIDE
PRATIQUE
DE
VERSAILLES
ÉDITION
2010



VERSAILLES

SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE DE VERSAILLES



4, avenue de Paris • RP 1144 • 78011 Versailles Cedex
Cour pavée

01 30 97 80 00 • Fax : 01 30 97 80 01 • www.versailles.fr

Direction de la vie quotidienne
(État-civil, Affaires générales, Éducation)

Accueil du public :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8 h 30 à 17 h.

Mardi de 8 h 30 à 19 h.

Samedi de 9 h à 11 h 30.

Pas de permanence le mardi soir
et le samedi matin aux mois de juillet
et août.

Centre Communal d'Action Sociale
6, impasse des Gendarmes • RP 1144
78011 Versailles Cedex



Passage par le gymnase
des pompiers, portes difficiles
à ouvrir, trottoirs pavés par l'impasse
des Gendarmes

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h.

01 30 97 83 00

Logement



Portes difficiles à
ouvrir, sonnette

Sur rendez-vous 01 30 97 80 20
du lundi au vendredi de 8 h 30
à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Communauté d'agglomération
de Versailles Grand Parc



7 ter, rue de la Porte de Buc
01 30 83 03 10

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Fax : 01 39 53 96 14

e-mail : contact@grandparc.fr

Urbanisme



Rampe, portes difficiles
à ouvrir

01 30 97 82 05

Du lundi au vendredi de 8 h 30
à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Distribué, lors de sa parution, dans les boîtes aux lettres de la Ville, ce guide,
imprimé sur papier 100 % recyclé, est aussi disponible à la mairie et dans les
différents points d'accueil municipaux.





ÉDITO

La nouvelle édition du Guide pratique de Versailles est désormais disponible. Cette année encore il recèle de multiples informations et se veut plus complet et plus pratique.

Plus complet, car de nouvelles professions nous ont rejoints, et plus pratique car nous avons voulu faciliter l'information des personnes à mobilité réduite.

Nous avons pour cela habillé chaque lieu d'un pictogramme signalant son accessibilité physique. En facilitant l'information des personnes à mobilité réduite nous leur facilitons la vie dans la cité: comment accéder aux espaces et aux bâtiments publics? Peut-on ouvrir les portes sans difficulté? Peut-on se renseigner même si on voit mal ou si on entend mal? Autant de questions qui désormais ne resteront plus sans réponse.

Intégralement financé par la publicité, ce guide est donc destiné à vous offrir le meilleur service et à rendre la vie à Versailles toujours plus simple et plus agréable.

François de Mazières
MAIRE DE VERSAILLES



Live
Éditions
Éditions
Éditions
Éditions

GIBERT  JOSEPH

Versailles

*Le fournisseur
de vos émotions
culturelles*



Musique • DVD
Import-occasion

Librairie • Papeterie
neuf-occasion

78000 VERSAILLES

☎ 01 39 20 12 09

du mardi au samedi

10H00-13H00 et 14H00-19H00

62, rue de la Paroisse

78000 VERSAILLES

☎ 01 39 20 12 00

du mardi au samedi : 10H00-19H00

dimanche (sauf août) : 9H00-13H00

service achat occasion fermé le dimanche

VOS ÉLUS

Le maire



François de Mazières



Les adjoints



Marie-Annick Duchêne

1^{ER} ADJOINT

État-civil,
Affaires
générales,
Enseignement
secondaire,
Enseignement
culturel



Alain Nourissier

2^E ADJOINT

Budget, Finances,
Développement
économique,
Systèmes
d'information



Emmanuelle de Crépy

3^E ADJOINT

Culture,
Concertation,
Conseils
de quartier



Thierry Voitellier

4^E ADJOINT

Voirie,
Déplacements
urbains,
Sécurité



Corinne Bébin

5^E ADJOINT

Affaires sociales
(CCAS,
Retraités,
Handicap,
Personnes
en difficulté)



Michel Bancal

6^E ADJOINT

Logement,
Travaux sur
le patrimoine
communal



Mireille Gras

7^E ADJOINT

Enseignement
primaire,
Garderies pré
et post scolaires,
Restauration
scolaire



Michel Bernot

8^E ADJOINT

Questions
militaires,
Anciens
combattants,
Satory



Claire Chagnaud-Forain

9^E ADJOINT

Famille, Enfance,
Petite enfance



Jean-Marc Fresnel

10^E ADJOINT

Sports,
Personnel
municipal



Magali Ordas

11^E ADJOINT

Environnement,
Propreté,
Qualité de vie



Michel Saporta

12^E ADJOINT

Urbanisme,
Grands projets,
Patrimoine



Marie Boëlle

13^E ADJOINT

Commerce,
Tourisme



François-Xavier Bellamy

14^E ADJOINT

Jeunesse,
Enseignement
supérieur



Sylvie Piganeau

15^E ADJOINT

Maisons
de quartier,
Vie associative

Les conseillers municipaux

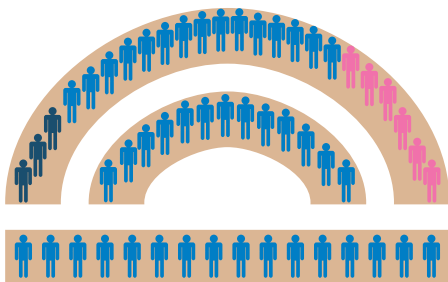
Arnaud Mercier
Marie-Laure
Bourgouin-Labro
Laurent Delaporte
Martine Schmit
Martin Levrier
Linda Badarani
Philippe Pain
Liliane Hattry
Erik Linquier
Anny Bourachot-
Roucaÿrol
Philippe Holtzer
Annick Bouquet

Hugues Tenenbaum
Béatrice Rigaud-Juré
Hervé Fleury
Dominique Roucher
François Lambert
Christine de la Ferté
Guillaume Lebigre
Anne-Marie Perreaux
Gaspar Masson
Annick Périllon
Michel Lefèvre
Marie Seners
Florence Mellor
Olivier Barthalon

Aurélie Giraud
Jean-Yves Périé

Catherine Nicolas
Serge Defrance
Danielle Legué
Sylvain Lobbe
Sophie Pillard

Henry de Lesquen
Anne Lehérissel
Jean Noël Audibert



Union pour un nouveau
souffle pour Versailles :
44 sièges

Versailles autrement :
6 sièges

Union pour le renouveau
de Versailles :
3 sièges

À la Société Générale, des conseillers dédiés
vous accompagnent dans tous vos projets



Rendez-vous dans nos agences :

• Versailles Centre :
49/51, rue de la Paroisse
01 39 97 58 00

• Versailles Saint Louis :
3, rue du Général Leclerc
01 39 50 70 17

• Versailles Montreuil :
28, rue de Montreuil
01 39 51 40 40

• Versailles Porchefontaine :
93, rue Yves Le Coz
01 39 51 12 18

• Versailles Chantiers :
3, rue des Chantiers
01 39 50 19 00

On est là pour vous aider

societegenerale.fr

Société Générale, le Nouvel Or - Eau de toilette - 750 ml - Paris Centre - 10, rue de la Harpe - 75001 Paris - France - Tél. 01 42 96 10 00 - www.societegenerale.fr

De l'étude à la réalisation



Culinelle
Créateurs de cuisines

Visitez notre site Internet :

www.culinelle.fr

4 rue de Versailles - 78150 Le Chesnay

01 39 55 22 41

Le Dolmen

Crêperie



Les Manèges
10 av. du Général de Gaulle
78000 VERSAILLES
Tél.: 01 30 21 78 22

Venez découvrir ce nouvel établissement
qui propose un large éventail de galettes,
crêpes, salades et glaces artisanales
Cidre brut et doux médaillés
au salon de l'agriculture

Un menu en semaine le midi : entrée + plat + dessert + boisson
est proposé pour moins de 11 €

Ouvert 7 jours sur 7, de 11 h à 23 h - 24 h le samedi
Service continu

archea



Rangement, Dressing, Bibliothèque, Chambre, Bureau, Home cinéma, tous les choix sont à la carte. Archea, votre créateur d'espaces à vivre, vous propose des solutions personnalisées pour réaliser un agencement intérieur à vos mesures. Renseignements sur www.archea.fr



16 RUE DE LA PAROISSE - VERSAILLES - TÉL. 01 30 21 42 00 - versailles@archea.fr

Nouveau Monde DDB - Illustration : Pigma - Prototypage non commercialisé

Pour vos publicités dans les supports édités par la mairie
de Versailles (Magazine Versailles, guides :
Guide pratique, Guide des Seniors, Guide de la petite
enfance, Guide de l'enfance et Guide des associations),
contactez Sylvie Cior au 01 30 21 18 20.



SERVICES PUBLICS

- 12 ARMÉE -
ANCIENS COMBATTANTS
CONSEIL GÉNÉRAL
- 13 HÔTEL DE POLICE
IMPÔTS
POSTES
- 14 PRÉFECTURE
SÉCURITÉ SOCIALE
TRIBUNAUX



SERVICES PUBLICS

ALLO SERVICE PUBLIC 3939

renseignements administratifs de 8 h 30 à 20 h en semaine,
de 8 h 30 à 18 h 30 le samedi.

www.service-public.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

des yvelines et de l'ancien département de Seine-et-Oise

2, avenue de Lunca • quartier du Pas du Lac • 78180 Montigny-le-Bretonneux

www.archives.yvelines.fr • 01 61 37 36 30

ARMÉE - ANCIENS COMBATTANTS

Délégation Militaire Départementale des Yvelines Caserne d'Artois

9, rue Édouard Lefebvre • 01 30 97 52 01

Bureau du Service National de Versailles • 9, rue Édouard Lefebvre • 01 30 97 55 19

LES ARMÉES

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) • Armée de Terre

7, rue des Chantiers • 01 39 25 92 00

Brigade de Gendarmerie • 12, rue Benjamin Franklin • 01 39 67 50 00

Direction départementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

1, rue d'Anjou • 01 39 50 15 02

Établissement d'infrastructure de la défense de Versailles

2-4, rue des Réservoirs • 01 39 25 85 86

Centre d'information des recrutements de l'Armée de l'Air

41, rue des États-Généraux • 01 39 53 76 10

CÂBLE-OPÉRATEUR SUR VERSAILLES

Numéricable • Tél. : 10 55

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE

www.retraite.cnnav.fr • 0821 10 12 14

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

21, avenue de Paris • 01 30 84 78 78

CHAMBRE DES MÉTIERS

19, avenue du Général Mangin • 01 39 43 43 43

CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE VERSAILLES

40, avenue de Paris • 01 39 50 01 75

CONSEIL GÉNÉRAL ET SERVICES DU DÉPARTEMENT

Hôtel du département • 2, place André Mignot • 01 39 07 78 78

CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

35, boulevard des Invalides • 75 007 Paris • 01 53 85 53 85

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES

30, rue Jean Mermoz • 01 30 84 10 00



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

39, rue d'Angiviller • 01 39 02 12 30

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AGRICULTURE**

35, rue de Noailles • 01 30 84 30 00

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

143, boulevard de la Reine • 01 30 97 73 00

EDF • 0810 010 333

GDF • 0810 800 801

GENDARMERIE NATIONALE

12, rue Benjamin Franklin • 01 39 67 50 00

HÔTEL DE POLICE

19, avenue de Paris • 01 39 24 70 00

IMPÔTS

Direction des Services Fiscaux • 6, avenue de Paris • 01 39 25 20 00

Hôtel des impôts • 12, rue de l'École des Postes • 01 30 97 43 00

Paierie départementale des Yvelines • 2, place André Mignot • 01 39 07 78 78

Trésorerie générale • 16, avenue de Saint-Cloud • 01 30 84 62 90

Trésorerie principale • 98, boulevard de la Reine • 01 39 07 18 90

Trésorerie municipale • 82 bis, avenue de Paris • 01 39 53 13 00

Inspection du travail

48, avenue de la République • 78 200 Mantes-la-Jolie • 01 30 63 84 12

Conciliateur fiscal

En cas de problème avec le calcul ou le paiement de vos impôts, et après une première démarche sans résultat auprès des services fiscaux, vous pouvez écrire:
Conciliateur fiscal départemental des Yvelines • BP 3031 • 78 303 Poissy cedex
conciliateurfiscal78@finances.gouv.fr

POLICE MUNICIPALE

33, rue du parc de Clagny • 01 39 50 25 48

Objets trouvés • 20, rue de Noailles • 01 30 21 25 77

Abonnements voirie

Secteur Rive-Droite • 33, rue du parc de Clagny • 01 39 51 08 66

Secteur Notre-Dame • 33 bis, avenue de St Cloud • 01 39 53 19 38

Secteur Saint-Louis • 41, rue d'Anjou • 01 30 84 64 90

POSTES

www.laposte.fr

Poste recette principale • 3, avenue de Paris

Distribution du courrier • 36 31 choix 2 ou 0820 80 8000

Distribution des colis • 0825 311 311 • www.colisposte.fr

Versailles Clemenceau • 30, avenue de Saint-Cloud

Tél. : 36 31 • Fax : 01 39 20 42 51



Versailles Glatigny • 2, rond-point de la Chapelle

Tél. : 36 31 • Fax : 01 39 23 03 54

Versailles Montreuil • 49, rue Champ-Lagarde

Tél. : 36 31 • Fax : 01 39 20 42 26

Versailles Notre-Dame • 47 bis, rue du Maréchal Foch

Tél. : 36 31 • Fax : 01 30 84 98 76

Versailles Petits-Bois • 2, rue Claude Debussy

Tél. : 36 31 • Fax : 01 30 97 05 55

Versailles Porchefontaine • 82, rue Yves Le Coz

Tél. : 36 31 • Fax : 01 30 84 14 74

Versailles Saint-Louis • 75, rue Royale

Tél. : 36 31 • Fax : 01 30 84 14 95

Versailles Satory • Centre commercial Route des docks

Tél. : 36 31 • Fax : 01 30 83 85 40

PRÉFECTURE DES YVELINES

www.yvelines.pref.gouv.fr

1, rue Jean Houdon • 01 39 49 78 00 • Fax : 01 39 49 45 91

Accueil du public : 1, avenue de l'Europe (passeports, service carte grise, étrangers...)

ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE Comité départemental des Yvelines

28, boulevard de Lesseps • 01 39 50 13 09

SÉCURITÉ SOCIALE

Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Yvelines

92, avenue de Paris • www.ameli.fr • Tél. : 36 46 78

Caisse d'Allocations familiales des Yvelines

2, avenue des Prés • BP 17 • 78184 St-Quentin-en-Yvelines

Allo CAF • 0820 25 78 10 • www.caf.fr

SERVICE CONTRÔLE DE LA REDEVANCE AUDIOVISUELLE des yvelines

16, avenue de Saint-Cloud • 01 30 84 05 34

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

7, rue des Réservoirs • 01 39 50 49 03

TRIBUNAUX

Tribunal de Grande Instance • 5, place André Mignot • 01 39 07 39 07

Tribunal d'Instance • 5, place André Mignot • 01 39 07 39 40

Tribunal pour enfants • 5, place André Mignot • 01 39 07 39 07

Cour d'Appel • 5, rue Carnot • 01 39 49 67 89

Tribunal Administratif • 56, avenue de Saint-Cloud • 01 39 20 54 00

Cour Administrative d'Appel • 2, esplanade Grand Siècle • 01 30 84 47 00

Tribunal de Commerce • 1, place André Mignot • 01 39 07 16 40

Conseil des Prud'hommes • 5, place André Mignot • 01 39 07 39 98

Maison de l'Avocat • 9, rue des États-Généraux • 01 30 83 26 26


www.avocats-versailles.com • Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h.

Centre d'Information du Barreau de Versailles (CIBV)

9, rue des États-Généraux • 01 30 83 26 26

accueilcibv@orange.fr • Consultations sur RDV.

Ordre des Avocats • 3, place André Mignot • 01 30 83 25 25



“ Nous remercions
tous les clients qui
nous font confiance
pour 2010. ”

L'équipe de l'agence

L'agence de communication
des collectivités territoriales



Hermès Communication

AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

11, rue Félix Faure, 92 600 Asnières-sur-Seine • Tél. : 01 40 80 22 40
Site Internet : www.hermes-communication.fr



PC OKAY

L'assistance informatique à domicile



Formation

de débutant à Expert



Maintenance

de votre système



Dépannage

de toutes vos pannes



www.pcokay.fr



01 30 21 78 06

7j/7 de 8H à 22H



Pour vos publicités dans les supports édités par la mairie de Versailles (Magazine Versailles, guides : Guide pratique, Guide des Seniors, Guide de la petite enfance, Guide de l'enfance et Guide des associations), contactez Sylvie Cior au 01 30 21 18 20.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- 18 ÉTAT-CIVIL :
MARIAGE, NAISSANCE
- 19 DÉCLARATION DE DÉCÈS
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
- 20 AUTORISATION DE SORTIE
DE TERRITOIRE
- 21 PASSEPORT BIOMÉTRIQUE
- 22 PASSEPORT POUR UN MINEUR
- 23 LÉGALISATION DE SIGNATURE
- 24 RECENSEMENT MILITAIRE
CHANGEMENT DE RÉSIDENCE
LISTES ÉLECTORALES

ÉTAT-CIVIL



Cour Pavée,
accès secondaire



ACTE DE MARIAGE

Où s'adresser: Mairie du lieu de mariage

PUBLICATION DE MARIAGE

Le mariage sera célébré au domicile de l'un ou de l'autre des futurs époux. Le dossier doit être retiré à la Mairie. Pour tout renseignement, contactez le service des Mariages au 01 30 97 80 75 ou 01 30 97 85 67

DÉCLARATION DE NAISSANCE

Pour connaître les nouveautés apportées par la loi du 5 mars 2002, portant réforme du nom et dont l'entrée en vigueur a eu lieu le 1^{er} janvier 2005, contactez le service État-Civil au 01 30 97 80 74

Où s'adresser:

Mairie de Versailles • 4, avenue de Paris • Service de l'État-Civil • 01 30 97 80 74

Pièces à fournir: Les déclarations se font désormais en clinique, avec les pièces suivantes: le certificat d'accouchement / la pièce d'identité du déclarant /



le livret de famille ou extrait de naissance des deux parents / éventuellement de l'acte de reconnaissance anticipée, pour un enfant né hors mariage.

Présence de l'officier d'état-civil :

clinique des Franciscaines • du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

RESTITUTION D'UNE COPIE D'ACTE DE NAISSANCE

> **Personne née en France**

Où s'adresser: Mairie du lieu de naissance

> **Personne née à l'étranger et de nationalité française**

Où s'adresser: **Ministère des Affaires Étrangères** • Service Central de l'État-Civil
44941 Nantes cedex 09

Demande par internet: <http://www.diplomatie.gouv.fr/français/etatcivil/demande.html>

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT NÉ HORS MARIAGE

Elle peut être faite avant, au moment de la déclaration, ou après la naissance, sans aucune limite de délai.

Où s'adresser: Dans toutes les mairies

Pièces à fournir: Votre pièce d'identité/Le livret de famille/L'acte de naissance de l'enfant

N.B. : la mère n'a plus à reconnaître l'enfant dont elle a accouché, dès lors qu'elle est nommée dans l'acte de naissance de l'enfant.

CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

Il n'est délivré que pour une somme inférieure ou égale à 5 335,72 €

Où s'adresser: Mairie du domicile du défunt ou de l'un des héritiers (ne peut en aucun cas être délivré par correspondance).

Pièces à fournir: Le livret ou les livrets de famille du défunt et l'adresse des ayant droit vivants / La pièce d'identité du demandeur / L'acte de décès / L'acte de naissance du défunt / L'acte de mariage du défunt /

Le courrier de l'organisme demandeur/ Être en possession des renseignements concernant tous les héritiers (adresse, nom d'épouse ; en cas de décès de l'un d'eux se munir de son livret de famille).

DÉCLARATION DE DÉCÈS

Où s'adresser: Mairie du lieu de décès • **Mairie de Versailles** • 4, avenue de Paris

Service décès, concessions: 01 30 97 81 42 • 01 30 97 80 72

Pièces à fournir: Le certificat de décès délivré par le médecin.

Le livret de famille ou sa carte d'identité ou l'extrait de naissance du défunt.

RESTITUTION D'UNE COPIE D'ACTE DE DÉCÈS

Où s'adresser: Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile déclaré.

CONCESSION DÉCÈS

Où s'adresser: **Service des concessions**

Mairie de Versailles • 4, avenue de Paris • 01 30 97 81 42

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Où s'adresser: Mairie du lieu de domicile

Mairie de Versailles • 4, avenue de Paris • 01 30 97 81 10

> a) carte nationale d'identité pour les majeurs

La présence du demandeur est obligatoire.

Pièces à fournir : Présenter les originaux des pièces à produire et en remettre les photocopies.

- 2 photos identiques récentes, non scannées, sur fond neutre uni gris ou bleu clair, de format 35 x 45 mm.
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Une copie intégrale d'acte de naissance (1 extrait d'acte de naissance avec filiation peut également être produit).
- L'ancienne carte d'identité (photocopie recto/verso).
- Un document prouvant la nationalité française (si nécessaire).
- Pour les personnes hébergées ou l'enfant majeur domicilié chez ses parents :
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF-GDF, feuille d'imposition) + 1 attestation sur l'honneur de la personne qui vous héberge.
- Carte nationale d'identité de l'hébergeant (photocopie recto/verso).

N.B. : pour les personnes sous tutelle, la présence du tuteur est obligatoire.

Pièce à fournir : jugement de tutelle.

> b) carte nationale d'identité pour les mineurs

Présence obligatoire du mineur accompagné de l'un des parents ou tuteur.

L'empreinte digitale du mineur sera relevée obligatoirement à partir de l'âge de 13 ans.

Pièces à fournir : Présenter les originaux des pièces à produire et les photocopies.

- 2 photos d'identité récentes, non scannées, sur fond neutre uni gris ou bleu clair, de format 35 x 45 mm.
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom des parents.
- Une copie intégrale d'acte de naissance (1 extrait d'acte de naissance avec filiation peut également être produit).
- L'ancienne carte d'identité (photocopie recto/verso).
- Jugement de divorce ou ordonnance de séparation dans son intégralité (si nécessaire).
- 1 document prouvant la nationalité française (si nécessaire).
- La pièce d'identité du parent qui détient l'autorité parentale.

EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La déclaration de perte se fait au moment du dépôt du dossier en mairie.

La déclaration de vol doit être faite auprès du commissariat de police ou de la gendarmerie.

- Dans ce cas, des timbres fiscaux pour un montant de 25 € devront être produits.

CHANGEMENT D'ADRESSE SUR LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pièces à fournir :

- 2 photos d'identité récentes, identiques sur fond neutre uni gris ou bleu clair, de format 35 x 45 mm.
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Une copie intégrale d'acte de naissance (1 extrait d'acte de naissance avec filiation peut également être produit).

N.B. : pour les personnes sous tutelle, la présence du tuteur est obligatoire.

Pièce à fournir : jugement de tutelle.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR UN ENFANT MINEUR

Où s'adresser : Mairie du lieu de domicile

Pièces à fournir : Le parent qui fait la démarche doit se munir de sa carte d'identité obligatoirement en cours de validité, de celle du mineur en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. En cas de divorce, le jugement dans son intégralité qui statue sur l'autorité parentale.

NB : L'autorisation de sortie du territoire n'est pas nécessaire si le mineur a un passeport en cours de validité.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

PASSEPORT

La demande de passeport biométrique est à déposer en Mairie :

Où s'adresser :

4, avenue de Paris • 01 30 97 81 10

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 16 h ; le mardi de 8 h 30 à 18 h,
le samedi de 9 h à 10 h 30.

Pièces à fournir : (toutes les pièces doivent être présentées en original,
des copies des pièces que vous ne pouvez laisser en original) :

- Le formulaire de demande rempli en mairie et signé,
- Une copie intégrale d'acte de naissance (1 extrait d'acte de naissance avec filiation peut également être produit).
- La preuve de la nationalité française (si nécessaire)
- Votre ancien passeport, à restituer au moment du dépôt de la demande ou du retrait, en cas de renouvellement
- Un document officiel avec photographie vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, carte professionnelle délivrée par une administration, permis de conduire, permis de chasser, etc.).
- 1 justificatif récent de votre domicile à vos nom et prénom.
- 2 photographies d'identité récentes de format 35 x 45 mm, identiques et parfaitement ressemblantes, de face et tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur.
- Des timbres fiscaux pour un montant de 88€.
- Votre acte de mariage ou votre livret de famille (si la mention ne figure pas encore sur votre copie intégrale d'acte de naissance) si la mention « époux » est demandée.
- L'acte de décès de votre conjoint si la mention « veuf » est demandée
- Le dispositif du jugement de divorce, si vous êtes autorisé à porter le nom de votre ex-conjoint ou l'autorisation écrite de celui-ci.



DÉMARCHES DIVERSES

PASSEPORT POUR UN MINEUR

Sauf pour se rendre ou transiter aux États-Unis, les inscriptions d'enfants qui figurent d'ores et déjà sur les passeports des parents en cours de validité demeurent valables, sous réserve que l'enfant soit âgé de moins de 15 ans (sous réserve de modifications éventuelles du Ministère). Depuis le 18 avril 2006, les enfants ne peuvent plus être inscrits sur le passeport des parents.

Pour toutes les destinations nécessitant un passeport, un mineur, quel que soit son âge, doit désormais posséder son propre passeport, dont la validité est de 5 ans. La demande est présentée par la personne exerçant l'autorité parentale.

Présence obligatoire du mineur accompagné de l'un des parents ou tuteur.

Pièces à fournir: (toutes les pièces doivent être présentées en original, des copies des pièces que vous ne pouvez laisser en original):

- Le formulaire de demande rempli en mairie et signé par le représentant légal.
- Une copie intégrale d'acte de naissance (1 extrait d'acte de naissance avec filiation peut également être produit).
- La preuve de la nationalité française, si nécessaire



- L'ancien passeport de l'enfant, en cas de renouvellement
 - 1 justificatif récent du domicile du représentant légal.
 - 1 pièce d'identité du représentant légal.
 - En fonction de la situation du mineur :
 - Les parents séparés ou divorcés : la copie de la décision de justice qui désigne le (ou les) parent(s) qui exercent l'autorité parentale ou l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.
 - Une autre personne que la mère ou le père exerce l'autorité parentale (tuteur ou tutrice) : une copie de la décision de justice attestant sa qualité de tuteur ou tutrice.
 - 2 photographies d'identité récentes de format 35 x 45 mm, identiques et parfaitement ressemblantes, de face et tête nue, sur fond clair, neutre et uni, en couleur.
 - Timbres fiscaux pour un montant de 19 € pour le mineur âgé de moins de 15 ans, 44 € s'il est âgé de 15 à 18 ans.
- À partir de 13 ans, le passeport peut être signé par son titulaire. Lors du retrait du titre, la présence du mineur, s'il est âgé de plus de 6 ans, est requise et doit se faire en présence de son représentant légal.

LÉGALISATION DE SIGNATURE

La légalisation de signature permet d'attester l'identité du signataire qui doit donc être physiquement présent et apposer sa signature devant l'agent habilité.

Où s'adresser : Mairie du lieu de domicile

Mairie de Versailles • 4, avenue de Paris • 01 30 97 81 10

Pièces à fournir : Une pièce d'identité / Un justificatif récent de domicile.

Le document apporté doit être rédigé en français.

Les certifications d'actes sous seing privé à caractère commercial ou industriel sont faites à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).

Les authentications d'actes médicaux sont faites par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS).

CERTIFICATION CONFORME DES DOCUMENTS

En vertu du décret n° 2001-899 du 1^{er} octobre 2001, les copies conformes ne doivent plus être demandées par les administrations françaises.

Seules les autorités étrangères peuvent en demander. Les copies pouvant être certifiées conformes sont : les diplômes, les justificatifs de domicile, les pièces d'identité et de manière générale, tout document sollicité par une autorité étrangère.

- L'original doit émaner d'une autorité officielle et être rédigé en langue française.
- La copie certifiée conforme doit être exigée par une administration étrangère.

Pièces à fournir : l'original du document à certifier et les photocopies.

ATTESTATION D'ACCUEIL

Où s'adresser : **Mairie de Versailles** • 4, avenue de Paris •

(sur rendez-vous au 01 30 97 81 10)

Pièces à fournir : Pièce d'identité / Carte de séjour en cours de validité / Timbres fiscaux pour un montant de 45 € / Titre de propriété ou bail de location / Dernière quittance EDF / Dernière quittance de loyer / Justificatifs de ressources du foyer / Les nom, prénom, numéro de passeport de l'hébergé / Ses date et lieu de naissance, nationalité, adresse et profession.

- Pour les mineurs : autorisation sur laquelle figurent les éléments suivants :
- nom et adresse de la personne à laquelle la garde temporaire est confiée, objet et durée du séjour, dates d'arrivée et de départ, signature légalisée des parents, photocopie de la pièce d'identité des parents, acte de naissance de l'enfant. Ces documents doivent être rédigés en français.

RECENSEMENT MILITAIRE

Cette démarche est à effectuer uniquement par l'intéressé(e) ou son représentant légal.

Conditions d'obtention :

- Être domicilié à Versailles,
- Avoir la nationalité française,
- Avoir entre 16 et 25 ans.

NB : Les jeunes gens (fille ou garçon) doivent se présenter en mairie, dans les trois mois de leur seizième anniversaire.

Pièces à fournir :

- Carte d'identité ou passeport (en cours de validité), le cas échéant, tout document justifiant de la nationalité française (seulement pour les jeunes gens ayant acquis la nationalité française),
- Le livret de famille des parents (à défaut la copie intégrale récente de l'acte de naissance de l'intéressé(e)).

CHANGEMENT DE RÉSIDENCE

Français élisant nouveau domicile à l'étranger ou dans les Dom-Tom

Le certificat de changement de résidence est délivré aux personnes de nationalité française désirant s'établir à l'étranger et leur permet d'être dispensés des droits de douane.

Conditions d'obtention : Mairie du lieu de domicile • 01 30 97 81 10

Pièces à fournir : Une pièce d'identité en cours de validité / L'inventaire des objets personnels emportés s'il y a lieu / Un justificatif de domicile (- de 3 mois) avec adresse à Versailles / Nouvelle adresse à l'étranger / Le livret de famille, si la personne part accompagnée de sa famille.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription se fait auprès de la mairie du domicile. Il faudra vous munir de l'original et de la photocopie des pièces suivantes :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an. Si votre pièce d'identité est périmée, un certificat de nationalité française sera en plus nécessaire (pour tout renseignement complémentaire, contactez le 01 30 97 81 08),
- Un justificatif de domicile à vos nom et prénom datant de moins de trois mois (quittances de loyer, EDF, GDF, ou facture de téléphone...) ou tout justificatif de contribution directe communale pour cinq années consécutives,
- Si vous êtes majeur domicilié chez vos parents ou hébergé(e) par un tiers : justificatif de domicile aux nom et prénom de l'hébergeant datant de moins de trois mois (quittances de loyer, EDF, GDF, ou facture de téléphone...), une attestation de domicile établie et signée par l'hébergeant, la pièce d'identité de l'hébergeant, un justificatif de domicile à vos nom et prénom datant de moins de trois mois (bulletin de salaire, facture de téléphone portable...),
- L'inscription par un tiers est possible si cette personne est munie, en plus des pièces précédemment citées, d'une procuration établie par vos soins et de sa propre pièce d'identité.

Les bons comptes font les bons assurés

Forfaits
famille
3^e enfant
et suivants...
gratuit

Des garanties
adaptées à
chaque budget

Votre agence
à Versailles :
30 rue Carnot



* À réception de l'ensemble des pièces justificatives.

www.svf.fr

► N°Azur 0 810 12 13 46

PRIX D'UN APPEL LOCAL SELON OPÉRATEUR

Spheria
Val de France,
la mutuelle
sur mesure



SOURIEZ, VOUS ÊTES ASSURÉ

DOMSILEET - RCS Versailles 501 374 508. *Dans les conditions posées par l'article 199 bis de la loi de finances 2009.
Sous réserve de modification de la loi de finances 2009.

ménage
repassage
grand nettoyage
grandes occasions

Pour le **ménage**
et le **repassage** à domicile,
exigez l'impeccable !

A partir de
20€/h, soit
10€/h*
après réduction d'impt.

Shiva Versailles
5 rue d'Anjou
78000 Versailles
Tél. : 01 39 02 61 13

shiva

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPECCABLE

SI
SERVICES à
la personne

www.shiva.fr

UNE COLLECTION DE GUIDES

POUR SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN

9 guides imprimés
sur papier 100% recyclé

6 guides de la Ville
intégralement
financés
par la publicité

3 guides-programmes
des établissements
de la Ville

1 collection unique





VIE

QUOTIDIENNE

- 28 URBANISME
- 29 OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC
- 30 LOGEMENT
- 33 COLLECTE DES DÉCHETS
- 34 ESPACES VERTS
- 36 TRANSPORTS
- 38 MARCHÉS
- 40 DIRECTION DU CENTRE
TECHNIQUE MUNICIPAL
- 41 VERSAILLES PORTAGE



DÉMARCHES D'URBANISME

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT

Service de l'Urbanisme • 4, avenue de Paris

01 30 97 82 05 • du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h



Rampe,
porte difficile à ouvrir

AUTORISATIONS D'URBANISME À VERSAILLES

Quelques conseils pratiques indispensables

Vous avez un projet de travaux dans votre habitation, de construction sur votre terrain ou de réalisation d'une devanture pour votre commerce.

Voici des informations qu'il vous est indispensable de connaître avant de signer un bail, une promesse de vente ou un devis d'entreprise, et avant de prendre un engagement juridique ou financier.

Prenez contact avec le Service de l'Urbanisme

Le Service de l'Urbanisme a pour mission d'instruire vos demandes d'urbanisme et de veiller à leur conformité aux règles d'urbanisme. Il vous aidera et vous conseillera. N'hésitez pas à prendre contact avec lui le plus en amont possible et avant tout engagement :

- Pour retirer les documents et formulaires (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir).
- Pour, le cas échéant, prendre un rendez-vous avec un instructeur et/ou l'Architecte-Conseil de la Ville afin de faire un pré-diagnostic de votre dossier ou d'obtenir plus de précisions: couleurs et enduits de façades, formes architecturales, dimensions d'une enseigne commerciale, etc. Un rendez-vous sur les lieux est tout-à-fait possible et même parfois indispensable.

Faites-vous aider par un professionnel: architecte et/ou entrepreneur.

Le concours d'un professionnel qualifié vous sera précieux pour un projet complexe, en particulier en secteurs protégés.

Pour pouvoir être instruit, un dossier devra être complet.

C'est-à-dire avec toutes les pièces demandées (Vous êtes copropriétaire : une autorisation de votre copropriété prise en assemblée générale doit être obtenue avant le dépôt de la demande d'autorisation administrative en mairie).

Sachez qu'il existe dans le processus de décision un intervenant très important: l'Architecte des Bâtiments de France.

Fonctionnaire de l'État, l'Architecte des Bâtiments de France a pour mission d'exercer sur les travaux et constructions un contrôle assorti éventuellement de prescriptions dont le respect est obligatoire. C'est le service de l'Urbanisme de la mairie qui lui transmet les dossiers.

Sachez que, dans certains cas, les travaux intérieurs doivent être autorisés.

Dans le secteur sauvegardé de Versailles, y compris dans sa zone en extension, tous les travaux intérieurs doivent faire l'objet d'une autorisation délivrée par la mairie sous le strict contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France.

Les consultations obligatoires d'autres administrations.

Pour tous les travaux intérieurs d'aménagement dans un local commercial



ou un établissement destiné à accueillir du public (ERP) des administrations et services extérieurs devront être consultés. C'est pourquoi la loi vous fait obligation de joindre à votre projet :

- Un dossier pour l'accessibilité des personnes handicapées, qui sera transmis pour instruction à la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA).
- Un dossier pour la sécurité des personnes, qui sera transmis pour instruction au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).
- Un dossier pour l'hygiène dans les commerces alimentaires, qui sera transmis pour instruction à la Direction Départementale des Services Vétérinaires.

DÉLAIS D'OBTENTION

- **Déclaration préalable :**
délai de deux mois
- **Permis de démolir :**
délai de trois mois
- **Permis de construire :**
délai de six mois

DÉMARCHES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

DÉMÉNAGEMENT

Procédure de réservation de stationnement à effectuer 15 jours minimum avant la date de déménagement.

DIRECTION DES DÉPLACEMENTS URBAINS ET DE LA VOIRIE

56, avenue de Saint-Cloud

01 30 97 81 15 • Fax : 01 30 97 82 61

OCCUPATION TEMPORAIRE DU SOL OU EN SURPLOMB DE CELUI-CI

(benne, échafaudage, palissade, déménagement...)

Imprimé à remplir en 2 exemplaires, accompagné de l'évaluation de l'emprise sur le trottoir, plan d'installation du chantier (longueur et largeur, numéro de l'autorisation de l'urbanisme).

Pour les entreprises, n° de Siret ou du registre du commerce, cachet de l'entreprise, extrait K-bis, un papier avec en-tête de la société et un RIB obligatoires.

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE L'HABITAT

01 30 97 82 59 ou 01 30 97 82 11

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

(terrasse ouverte, étalage, présentoir...)

Concernant les commerçants et les restaurateurs. Imprimé à remplir en 2 exemplaires, accompagné des pièces suivantes :

- plan de situation
- plan d'exécution ou croquis cotés
- photographie couleur (ou document publicitaire) du mobilier avec descriptif du matériel
- extrait K.Bis (moins de 3 mois)



LOGEMENT



Cour pavée, entrée secondaire,
se présenter à l'interphone, porte difficile à ouvrir.

LOGEMENTS AIDÉS

Pour les personnes à la recherche d'un logement social s'adresser :

Service Logement de la Ville de Versailles

4, avenue de Paris
Sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
01 30 97 80 20 • Fax : 01 30 97 84 22

Versailles Habitat

Office Public de l'Habitat de Versailles
8, rue Saint-Nicolas
01 30 84 09 00 • Fax : 01 30 84 09 09

OPIEVOY

145, rue Yves Le Coz
01 30 84 49 50 • Fax : 01 30 84 49 98

AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de l'habitat de la Ville de Versailles

4, avenue de Paris
01 30 97 82 05 • Fax : 01 30 97 81 45

Maison de l'habitat ancien

61 bis, rue Royale
01 30 21 76 40 • Fax : 01 39 02 74 57

ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat)

35, rue de Noailles
01 30 84 31 11 • Fax : 01 30 84 00 98

CONSEIL JURIDIQUE, FISCAL ET FINANCIER EN MATIÈRE DE LOGEMENT

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Conseil neutre et gratuit sans rendez-vous
3, rue Jean Mermoz



Du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, sauf le jeudi après-midi.

0 820 16 78 78 • Fax : 01 39 50 97 00
www.anil.org
www.adil78.org (à partir de janvier 2010)

LOGEMENTS ÉTUDIANTS ET JEUNES TRAVAILLEURS

Yvelines Information Jeunesse

Intermédiaire entre le propriétaire et l'étudiant ou le jeune travailleur. Propose chambre chez l'habitant, chambre indépendante, location de studio...

Service réservé aux adhérents.
Mardi, mercredi et vendredi : de 10h à 18h.

Jeudi : de 13h à 18h.
Samedi : de 12h30 à 18h30.

2, place Charost
01 39 50 22 52 • Fax : 01 39 51 00 96
yij@wanadoo.fr • www.yij78.org

CROUS

145 bis, boulevard de la Reine
01 39 20 85 00 • Fax : 01 39 20 85 17

Association Marcel Callo (jeunes travailleurs et étudiants)

24, rue du Maréchal Joffre
01 39 02 34 30 • Fax : 01 39 02 33 73
www.assomcallo.com



**Foyer ALJT (pour les jeunes travail-
leurs et étudiants de 18 à 28 ans)**

12, rue Edouard Lefebvre

01 30 97 01 60 • Fax : 01 39 02 73 28

www.aljt.com

**Comité Local pour le Logement
Autonome des Jeunes (C.L.L.A.J)**

Jeunes salariés de 18 à 30 ans

24, rue du Maréchal Joffre

01 39 02 75 09 • Fax : 01 39 50 91 82

cllaj.versailles@wanadoo.fr

Accompagnement pour la recherche
de logement.

**LOGEMENTS
INTERGÉNÉRATIONNELS**

Besoin2toit

1 bis, avenue de la Résistance

92370 Chaville

01 47 50 18 48 • 06 34 50 01 38

contact@besoin2toit.com

www.besoin2toit.com

Ensemble2générations

31, avenue de Villeneuve l'Étang

06 27 39 78 41

Contact78@ensemble2generations.fr

www.ensemble2generations.fr

T.E.M.P.I.A

Terre Emaux Marbre Parquet d'Italie et d'Ailleurs

Carrelage, Marbre, Mosaïque,
Meubles de salle de bains,
Sanitaires, Robinetterie...

Conseils pour la réalisation de votre projet

Nous vous proposons également nos mosaïques en vrac,
kits et matériel pour vos créations...

Stock permanent : Briare et pâte de verre

Sarl GUARNIERI DÉCORATION

16, rue des États Généraux • BP 126 • 78001 Versailles • Tél. : 01 39 50 47 08 • Fax : 01 39 50 79 28
E-mail : guarnieri-decoration@orange.fr • Site Internet : www.guarnieri.fr

HEXA

**Fabricant & loueur
tentes & tout matériel
pour réceptions**

9, rue Molière • 78000 Versailles
Tél. : 01 30 21 11 04
Fax : 01 39 02 70 75
Courriel : hexa@hexa.fr • www.hexa.fr



MOBALPA

CUISINES, BAINS & RANGEMENTS



MOBALPA

35, rue Carnot - 78000 VERSAILLES • www.versailles.mobalpa.fr
Tél. : 01 39 51 40 38 • E-mail : mathieu_collet_mobalpa@orange.fr



COLLECTE DES DÉCHETS

Cette compétence a été transférée à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc • 7 ter, rue de la porte de Buc • 78000 Versailles

Pour toutes questions liées au tri des déchets, contactez le N°Vert :

0800 284 524 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou environnement@grandparc.fr



• www.versaillesgrandparc.fr

Prévenir de votre arrivée pour l'accès au parking, porte d'entrée difficile à ouvrir

DÉCHETS MÉNAGERS : LES BACS GRIS SONT OBLIGATOIRES

Une mesure dérogatoire existe pour les habitants ne pouvant recevoir de bacs en raison d'un manque de place : une distribution de sacs bordeaux homologués est alors organisée chaque année aux adresses concernées.

La collecte a lieu lundi, mercredi, vendredi et samedi. Les bacs sont à déposer les jours de collecte entre 19 h et 19 h 30 et doivent être rentrés le lendemain matin avant 9 h.

Déchets ménagers ordinaires provenant de la préparation des aliments ou du nettoyage normal des habitations.

DÉCHETS VERTS : BAC MARRONS (EN VRAC ET SANS SAC)

Collecte le mardi, du 3^e mardi de mars au 3^e mardi de décembre (inclus).

Déchets verts : feuilles, tontes de gazon, petit élagage, fleurs coupées et petites branches. En fagot, à côté du bac : branches d'un diamètre inférieur à 10 cm et mesurant moins d'1 m 50 de long.

DÉCHETS RECYCLABLES : BACS BLEUS OU APPORT VOLONTAIRE POUR LES PERSONNES NE DISPOSANT PAS DE BAC.

Collecte le jeudi.

Déchets recyclables, en vrac et sans sac : journaux, magazines, cartons d'emballages, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique et boîtes métalliques (canettes, boîtes de conserves).

VERRE : APPORT VOLONTAIRE DANS LES CONTENEURS ENTRE 8 H ET 21 H

Pour connaître le conteneur le plus proche de chez vous, contactez Versailles Grand Parc.

ENCOMBRANTS

Collecte un jour par semaine et par quartier (2 m³ maximum par foyer). Pour connaître votre secteur de collecte, contactez Versailles Grand Parc. Un guide des encombrants est disponible sur simple demande.

DÉCHETS TOXIQUES

Collecte tous les samedis en différents points de la ville.

Planning disponible en mairie et dans les maisons de quartier. Pour tout renseignement, contactez Versailles Grand Parc.

DÉCHETS DE SOINS

Collecte des déchets piquants, coupants et tranchants dans une boîte jaune homologuée, en pharmacie. Pour connaître la liste des pharmacies participant à la collecte des déchets de soins, contactez Versailles Grand Parc.

> Des canipelles sont distribuées gracieusement à la mairie, chez les pharmaciens, les vétérinaires, les toiletteurs.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le service propreté de la ville de Versailles au : 01 30 97 82 79.



DIRECTION DES ESPACES VERTS

56, avenue de Saint-Cloud • 01 30 97 85 31

Les actions de la Direction des Espaces Verts portent sur des secteurs variés :

- Le fleurissement et l'entretien des massifs arbustifs, des pelouses dans les parcs, jardins, et sur les avenues et rues arborées.
- L'entretien des espaces verts, des espaces récréatifs et du mobilier urbain aux abords des bâtiments publics appartenant à la ville (cours d'écoles, crèches et maisons de quartiers).
- L'entretien et le renouvellement du patrimoine arboré sur l'ensemble du domaine public relatif à la Ville.
- La mise en valeur des espaces verts ouverts au public : création et rénovation des parcs et jardins.
- L'entretien des cimetières (Gonard, St Louis, Notre-Dame et Montreuil).
- La participation à « Esprit Jardin » et « La Fête des Saveurs » et autres événements en lien avec les activités culturelles de la ville.
- La création de jardins pédagogiques biologiques en lien avec les crèches, écoles, maisons de quartier et Centre de Loisirs, maisons de retraite (animation par des éco-jardiniers).
- La conception et la réalisation des décorations de Noël.

HORAIRES D'OUVERTURE DES PARCS ET JARDINS



Été > du 1^{er} mai au 30 septembre : 8 h 30 à 21 h

Hiver > du 1^{er} au 31 octobre : 9 h à 18 h,
du 1^{er} novembre au 31 janvier : 9 h à 17 h,
du 1^{er} au 28 février : 9 h à 18 h,
du 1^{er} mars au 30 avril : 9 h à 19 h

Squares, jardins

QUARTIER DES CHANTIERS



Jardin de l'Hôtel de Ville

  4, avenue de Paris
Accès pavé, pente

Jardin des Francine ☺


 Avenue de Sceaux

Square des Chantiers ☺



  53, rue des Chantiers

QUARTIER DE GLATIGNY

Square Jeanne d'Arc

 44, boulevard de Glatigny

Square Jean Houdon

  Rue du Maréchal Foch

Square Richard Mique ☺


Rue Edme Bouchardon

Square Solferino ☺

 Rue Solferino

QUARTIER DE JUSSIEU



Square de Jussieu ☺

 À côté du stade
de Jussieu

Square Léo Delibes ☺

Chemin de Fausse Repose

Parc de la Bonne Aventure ☺

  Rue de la Bonne Aventure

QUARTIER DE SATORY

 Quartier
la Martinière ☺

 Quartier
Delpal ☺

 Quartier
Guichard ☺

QUARTIER NOTRE-DAME

Square Bonnefous

 Rue de Marly



Square Hoche

Place Hoche

Square Berthier 😊

Rue Berthier

Parc Semallé 😊

9-11, rue de l'Hermitage

QUARTIER DE PORCHEFONTAINE

Square de Porchefontaine

Rue Yves Le Coz
 (à l'intérieur de la maison de quartier)

Square du stade de Porchefontaine 😊

53 et 63, rue Rémont

Square Saint-Michel

Rue Yves Le Coz

Square Lamôme

Place du Marché
 Ouverture printemps 2010

QUARTIER SAINT-LOUIS

Jardin des Récollets 😊

Angle de la rue de Fontenay et de la rue de Bailly
 Côté rue Chancellerie

Jardin J.A. Le Roi 😊

12, rue des Récollets

Jardin Borgnis Desbordes 😊

2, rue Borgnis Desbordes

Square Saint-Louis 😊

Carré au Puits

Parc Balbi

12, rue du Maréchal Joffre

QUARTIER DE MONTREUIL

Jardin de l'Heure Joyeuse 😊

3, allée Pierre de Coubertin (entrée bibliothèque Heure Joyeuse)

Square André Lefevre

Rue de la Bonne Aventure

Jardin Blaise Pascal 😊

Rue Champ Lagarde



Square du Berry 😊

Rue de Berry

Jardin des Musiciens Italiens

Rue Champ Lagarde

Jardin de l'École des Postes 😊

10, rue de l'École des Postes

Jardin de l'Île-de-France 😊

Rue de l'Île-de-France

Parcs forestiers et parc du Château

Parc du château de Versailles

Entrées : boulevard de la Reine, grille route de Saint-Cyr, grille porte Saint-Antoine
 entrée chartière pavée

Parc forestier Picardie 😊

148, avenue des États-Unis

Parc forestier des Nouettes 😊

Rue Berthelot

Parc forestier Porte Verte 😊

16, avenue du Général Pershing

Domaine de Madame Elisabeth

Parc du Domaine de Madame Elisabeth

Avenue de Paris, en bas de la Rue Pasteur (géré par le Conseil général)

😊 Squares et jardins avec jeux pour enfants



TRANSPORTS

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DE LA CIRCULATION

56, avenue de Saint-Cloud

01 30 97 82 40 • Fax : 01 30 97 82 61

PARKINGS

- **Parking Saint-Cloud** (450 places)
avenue de Saint-Cloud • 01 30 21 75 00



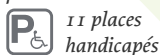
- **Parking Notre-Dame** (700 places)
place du marché Notre-Dame

01 39 50 22 91

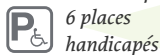


- **Parking Cathédrale** (328 places)
place Saint-Louis • 01 39 51 69 19

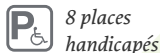
- **Parking Place d'Armes** (582 places)
place d'Armes • 01 39 53 74 60



- **Parking Europe** (250 places)
avenue de l'Europe • 01 30 21 75 00



- **Parking Sceaux** (560 places)
avenue de Sceaux • 01 30 21 25 77



- **Parking Poincaré** (370 places)
Gare des Chantiers • 01 30 21 25 77

Abonnement stationnement :

- **Secteur Rive-Droite**

01 39 51 08 46

33, rue du Parc de Clagny

- **Secteur Notre-Dame**

01 39 53 19 38

33 bis, avenue de St-Cloud

- **Secteur Saint-Louis**

01 30 84 64 90 • 41, rue d'Anjou

Stationnement :

Avec la carte Versailles Moneo, vous disposez en plus de 1/4 d'heure de stationnement offert matin et après-midi. Liste des points de vente de la carte Versailles Monéo sur www.moneo.net

PHÉBUS

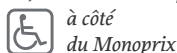
Société Versaillaise
de Transports Urbains

Les Manèges 12, av. du Général de Gaulle

01 39 20 16 20 • www.phebus.tm.fr

Kiosque Phébus

18, avenue de l'Europe • 01 30 21 19 51



BUS DE NUIT - ligne N°1

Gare Versailles Chantiers -
Gare Versailles Rive Gauche - Gare
Versailles Rive Droite - Gare La Celle
Saint-Cloud de 20 h 59 à 0 h 55 au
départ de Versailles Chantiers.

POINT MULTISERVICES VÉLO

Versailles Chantiers

Place Raymond Poincaré

01 39 20 16 60

PAM 78 (Pour Aider à la Mobilité)

Transports des personnes à mobilité
réduite.

Renseignements au 0810 0810 78
ou sur le site du Conseil Général
www.yvelines.fr • rubrique PAM 78

TAXIS

Association artisans taxis • 01 39 51 04 04

Taxis Abeille • 01 39 50 50 00

R.A.T.P

0892 68 77 14

GARE ROUTIÈRE

Place Lyautey • 01 39 50 45 55

S.N.C.F ILE-DE-FRANCE

0891 362 020

S.N.C.F GRANDES LIGNES

3635

AÉROPORTS DE PARIS

Orly : 39 50

Roissy : 39 50

renault-rent.com

0 825 10 11 12**

LOUEZ TOUT RENAULT
PRÈS DE CHEZ VOUS.

FORFAIT
À PARTIR DE
32€*
FORFAIT JOUR 100 KM
**SANS
SURPRISE**



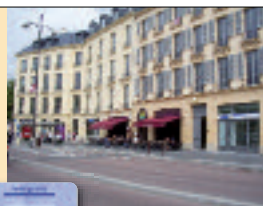
RENAULT RENT LOCATION DE VÉHICULES

* Tarif TTC conseillé en 2014 (hors taxes) pour une Twingo. Exclut la carte de 24 h, réservé aux 24h/24. Tous tarifs présentés à partir de 24 h, sans la taxe supplémentaire 5,99 € TTC. Montreuses disponibles. ** 825 € TTC/mois à partir d'un year 1 fixe.

RENAULT RENT VERSAILLES • 01 81 12 33 40 • 81 RUE DES CHANTIERS • 78000 VERSAILLES



**Versailles Europe,
une nouvelle
agence Navigo**



Une agence à votre service pour établir
votre passe Navigo immédiatement :

- Passe Navigo annuel
- Passe Navigo mois
- Passe Navigo semaine
- Service après-vente sur tous les supports Navigo



Abonnement valable tous modes de transport : RER - Trains - Métro - Bus en fonction des zones choisies

Pour tout renseignement :

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 15 - Samedi de 11 h à 18 h

Fermé les dimanches et jours fériés

Téléphone : 01 30 21 19 51

Agence Navigo Phébus • 18 avenue de l'Europe • 78000 Versailles



Pour vos publicités dans les supports édités par la mairie
de Versailles (Magazine Versailles, guides : Guide pratique,
Guide des Seniors, Guide de la petite enfance, Guide de
l'enfance et Guide des associations),
contactez Sylvie Cior au 01 30 21 18 20.



LES MARCHÉS

LES MARCHÉS ALIMENTAIRES

Marché Notre-Dame

Carrés Notre-Dame

Mardi, vendredi et dimanche
de 7 h à 14 h

Marché Notre-Dame

Halles Notre-Dame

Du mardi au samedi de 7 h à 19 h 30
Fermé le lundi
Dimanche de 7 h à 14 h

Marché Saint-Louis

Place de la Cathédrale Saint-Louis

Jeudi et samedi de 7 h 30 à 13 h 30

Marché de Jussieu-Montreuil

Rue Claude Debussy

Samedi de 7 h 30 à 13 h 30

Marché de Porchefontaine

Square Lamôme

Mercredi et samedi de 7 h 30 à 13 h 30

Le marché aux fleurs

Terre-plein de l'avenue de Saint-Cloud

Mardi, vendredi, samedi (toute la
journée) et dimanche matin



LES MARCHÉS NON ALIMENTAIRES

Marché Notre-Dame

Carrés Notre-Dame

Mercredi, jeudi et samedi
de 11 h à 19 h 30

Marchés de quartier

Présence de commerçants volants
Voir horaires ci-dessus

L'ESPADON



1999-2009

Poissonnerie
MATEUS

Depuis 10 ans
Brigitte et Fernand

vous accueillent du mardi au dimanche

Halles Notre-Dame - 78000 VERSAILLES
Tél: 01 39 53 82 14 - Portable: 06 70 10 94 69

L'ECREVISSE



Poissonnerie SEVERINE

Séverine vous accueille
mardi, jeudi, vendredi,
samedi toute la journée et dimanche matin

Halles Notre-Dame - 78000 VERSAILLES
Tél: 01 39 02 02 32 - Portable: 06 86 62 73 10

Au cœur de Versailles, Votre Quincaillerie

Ets. REVERT



3 Rue Rameau

Bois & Verre sur mesure - Tablettes - Tasseaux - Moulures
Peintures - Vernis - Traitement du Bois - Mastics - Enduits
Colles - Plâtre - Encadrements - Réfection de sièges
Petits articles pour la maison - Petit électroménager
Chauffage - Climatisation - Aspirateurs & Sacs

Tel 01 39 07 29 20 www.revert.fr Tel 01 39 07 29 29

Parking place du marché • SAV 12 Rue Carnot 01 39 20 05 18

53 Rue de la Paroisse

Électricité - Outillage à main - Outillage électrique - Tringles
à rideaux - Chaînes & Cordages - Luminaires Abat-jour
Adhésifs - Abrasifs - Piles - Ampoules - Plomberie - Robinetterie
Accessoires Salle de Bains - Jardinage - Visserie - Serrurerie
Ameublement - Quincaillerie - Clé minute - Colles & Mastics

SUPER



**OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H À 20H30**

45, rue du Maréchal Foch
Gare Rive-Droite
78000 Versailles

LIVRAISONS À DOMICILE GRATUITES
Tél. : 01 39 50 25 62 • Fax : 01 39 53 90 54

Pour vos publicités dans les supports édités par la mairie
de Versailles (Magazine Versailles, guides :
Guide pratique, Guide des Seniors, Guide de la petite
enfance, Guide de l'enfance et Guide des associations),
contactez Sylvie Cior au 01 30 21 18 20.



DIRECTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Parking souterrain et téléphoner pour l'accès, porte d'entrée difficile à ouvrir et fermée entre 12h et 14h

SERVICE HYGIÈNE

56, avenue de Saint-Cloud • 01 30 97 81 34

Ses activités : Instruction des plaintes en matière d'habitat, d'hygiène et de salubrité • Lutte contre l'habitat insalubre ou indigne • Lutte contre les bruits de voisinage • Gestion des dérogations à l'arrêté préfectoral sur le bruit • Médiation dans les conflits de voisinage • Contrôles alimentaires (marchés, restaurants) • Accueil des chiens et chats avant transfert à la fourrière intercommunale • Déclaration des chiens de 1^{re} et 2^e catégories (animaux dangereux) • Mesures de prophylaxie (désinfection de locaux) • Gestion des procédures de placement d'office • Constat des infractions en matière de santé publique (règlement sanitaire départemental) • Gestion des douches municipales • Maraudes en faveur des sans domicile fixe.

SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES

56, avenue de Saint-Cloud • 01 30 97 81 35

Ses activités : Secrétariat des commissions de sécurité et des autorisations relatives à l'accessibilité dans les bâtiments recevant du public • Instruction des dossiers de sécurité pour les manifestations • Gestion des autorisations de tirs de feux d'artifices • Gestion des procédures de péril • Gestion du plan communal de sauvegarde.

SERVICE PRÉVENTION SANTÉ

56, avenue de Saint-Cloud • 01 30 97 81 39

Ses activités : Suivi des dossiers d'actualité sur la santé environnementale (antennes relais, termites, légionellose, saturnisme, mercure, pandémie, grippe aviaire, porcine, pollutions atmosphériques, etc..) • Suivi et mise en relation pour l'accompagnement des personnes en difficulté, pour les « sans abris », les placements d'office • Contrôle des vaccinations scolaires et de la dotation des services de la ville et des écoles en produits pharmaceutiques • Gestion de l'incidence des animaux en ville (dératisation, pigeons, autres oiseaux et animaux).

SERVICE PROPRETÉ

56, avenue de Saint-Cloud • Allô Propreté • 01 30 97 82 79

Ses activités : Propreté des voies et des marchés, déjections canines, déchets de la Ville, ramassage des feuilles, tags et graffitis.

SERVICE PARC-AUTO/MÉCANIQUE

16, rue Yves Lecoq • 01 30 97 82 65

Ses activités : Logistique de transport et d'installation des matériels et divers mobiliers pour les services de la ville ou pour l'ensemble des manifestations • Transport occasionnel de personnes • Gestion de la flotte des engins roulants et des petits outillages de la ville • Activités transversales de conduite notamment en matière de propreté urbaine.

SERVICE ATELIERS DU BÂTIMENT

16, rue Yves Lecoq • 01 30 97 82 71

Ses activités : Interventions d'urgence dans l'ensemble des établissements de la ville en dépannage tous corps d'état du bâtiment • Réfection de locaux • Confection d'éléments de mobiliers et divers objets de décoration intérieurs ou extérieurs.



GUIDE PRATIQUE DU RÉVEIL DE LA MARNE

Accueil du public	03 26 51 59 31
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES		
	Service commercial	03 26 51 59 31
	Service devis	03 26 51 59 31
VIE QUOTIDIENNE		
	Service pré-press	03 26 51 59 31
	Atelier impression	03 26 51 59 31
	Atelier façonnage	03 26 51 59 31
VIE ECONOMIQUE		
	Service facturation	03 26 51 59 31
	Dir. administrative & financière	03 26 51 59 31
TRANSPORTS		
ENVIRONNEMENT		
	Service express	03 26 51 59 31
	(PEFC, FSC, Imprim'Vert).....	03 26 51 59 31
SANTÉ		
LOISIRS		
SPORTS		
	Service anti-stress	03 26 51 59 31
	Le numéro n'est plus attribué
URGENCES		
	«Jonglage» des délais	03 26 51 59 31
	Corde raide	03 26 51 59 31
	Sprint	03 26 51 59 31
	(En matière d'impression)	03 26 51 59 31

4, rue Henry Dunant - B.P. 120 - 51204 EPERNAY CEDEX • Fax : 03 26 51 07 27
S.A.S. AU CAPITAL DE 150 000 € • CODE APE 1812 Z • SIREN 442 504 684 00014 - TVA INTRACOM FR 00 442 504 684

DES SALONS POUR TOUTES LES PASSIONS

VIPARIS venues in paris

Le Palais des Congrès de Paris
Espaces Grand Nord
Espaces Champagne
Paris Le Bourget
Le Palais des Congrès de Nanterre
Palais des Congrès de Nanterre
Club Paris La Défense
Paris Centre des Congrès
Carriageway Louvre
Paris Expo Nogent

ACCUEILLIR L'EXTRAORDINAIRE À PARIS

www.viparis.com

VIPARIS
VENUES IN PARIS



VIE

ÉCONOMIQUE

- 46 ACTION ÉCONOMIQUE
- 47 CHAMBRE DE COMMERCE
CHAMBRE DES MÉTIERS
TRIBUNAL DE COMMERCE...
PÔLE EMPLOI
- 48 CENTRES D'AFFAIRES
LOCATIONS DE SALLES
SOCIÉTÉS DE DOMICILIATION...



L'ACTION ÉCONOMIQUE À VERSAILLES

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Hôtel de Ville • 4, avenue de Paris • RP 1144

Tél. : 01 30 97 80 15 • Fax : 01 30 97 84 86 • www.versailles.fr

Au sein de l'intercommunalité Versailles Grand Parc, Versailles s'affirme de plus en plus au plan socio-économique. L'accueil de nouvelles entreprises est l'une des priorités de la Ville pour mieux équilibrer le tissu économique, très fortement marqué par les emplois publics. Outre un cadre de prestige, Versailles offre de nouveaux espaces d'installation, disponibles à terme grâce aux opportunités foncières résultant de la restructuration de Nexter, des projets de développement de la SNCF et des terrains cédés par le ministère de la Défense.

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

« Entreprendre en France »

Proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles, Val d'Oise, Yvelines.

Contact : Mission interdépartementale pour la création d'entreprise,

21, avenue de Paris

01 30 84 79 65

« Club des Créateurs d'Entreprises »

30, rue du Pont Colbert

01 39 02 75 75

Fax : 01 39 02 36 36

www.clubdescreateurs.com

L'association « PIVOD »

Aide à la formalisation du projet de création d'entreprise par des bénévoles, anciens chefs d'entreprises.

3, avenue des Pages • 78110 Le Vésinet

01 30 15 47 80 • Fax : 01 30 15 47 77

e-mail : pivodyvo@wanadoo.fr

« Yvelines Information Jeunesse »

Propose également une aide à la création d'entreprise pour les moins de 26 ans.

2, place Charost

01 39 50 22 52

Fax : 01 39 51 00 96

Association Suzanne Michaud

55, avenue de St-Cloud

01 30 21 96 86 • Fax : 01 30 21 57 99

L'Association pour Favoriser la Création d'Entreprises, AFACE, Peut cautionner des prêts personnels (plafonnés à 30 500 €) accordés aux créateurs d'entreprises, sans frais de dossier ni retenue de garantie.

AFACE - 21, avenue de Paris

01 30 84 79 69

Fax : 01 30 84 73 59

e-mail : aface78@versailles.cci.fr

ADRESSES UTILES

Direction du Développement économique et de l'Emploi du Conseil Général des Yvelines,

2, place André Mignot

01 39 07 78 78

HEC management,

pôle de formation continue

1, rue de la Libération

78351 Jouy-en-Josas

01 39 67 70 00 • Fax : 01 39 67 74 40

Session annuelle de formation à la création d'entreprise, "HEC - Challenge +" (sur 6 mois, 4 jours par mois) pour les porteurs de projets innovants à fort potentiel de développement, sélectionnés par un jury.



L'ANVAR

Les Yvelines dépendent de la délégation Ile-de-France Ouest :
10-12, rue des Trois-Fontanot
92022 Nanterre cedex
01 41 45 09 00 • Fax : 01 47 67 04 38
e-mail : iledfo@anvar.fr

Chambre des Métiers

19, avenue du Général Mangin
01 39 43 43 43

Chambre de Commerce et d'Industrie

21, avenue de Paris
01 30 84 78 78

Tribunal de Commerce

Place André Mignot
01 39 07 16 40

Chambre des Professions Libérales des Yvelines

40, avenue de la Moskova
78 600 Maisons-Laffite
01 39 62 33 42

Union versaillaise du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

80, rue de la Paroisse
06 66 32 85 80

MEDEF Yvelines

54, rue du Maréchal Foch
01 39 50 61 12

I.N.S.E.E.

Direction régionale
7, rue Stéphenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines
01 30 96 90 00

Banque de France

Commission de surendettement
50, boulevard de la Reine
01 39 24 55 12

URSSAF

7, rue Jean Mermoz, bâtiment B
01 39 24 78 78

EMPLOI ET FORMATION

Pôle emploi

Tél. : 39 49
www.pole-emploi.fr

Formation professionnelle continue

www.carif-idf.org

Direction départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

34, avenue du Centre
78312 Saint-Quentin-en-Yvelines
01 39 44 10 51 • Fax : 01 39 44 11 44

C.D.A.T.H.

(Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées)

34, avenue du Centre
78002 Saint-Quentin-en-Yvelines
01 39 44 11 04

B.I.O.P.

(Bureau d'Information, d'Orientation et de Perfectionnement)

Service de la Chambre de Commerce de Paris
47, rue de Tocqueville • 75017 Paris
01 40 52 15 15

C.I.O

(Centre d'Information et d'Orientation)

145-147, rue Yves Le Coz
01 39 20 71 60 • Fax : 01 39 51 49 20

Mission Locale Intercommunale

7, rue Jean Mermoz, bâtiment B
01 30 83 27 60 • Fax : 01 39 02 23 68

OSER 78

7, rue de Béarn
Tél./Fax : 01 39 51 63 66

Solidarité Cadres Yvelines

7, rue de Béarn
01 39 49 05 19 • Fax : 01 39 49 01 83



Chantiers Yvelines

Aide à la réinsertion des chômeurs
Offre et demande de petits travaux
24, rue du Maréchal Joffre
01 39 07 25 35 • Fax : 01 39 07 25 30

**Pour les travailleurs étrangers:
Agence Nationale Accueil Etrangers
Migrations (ANAEM)**

44, rue Bargue
75015 Paris
01 53 69 53 70 • Fax : 01 53 69 53 69

Plusieurs centres d'affaires et sociétés de domiciliation proposent leurs services. Ils jouent le rôle de pépinières d'entreprise.

A3 CASAR

35, rue des Chantiers
01 30 84 87 87 • Fax : 01 30 21 49 38

Centre Multiservices Galaxy

6 bis, rue de la Paroisse
01 39 51 91 00 • Fax : 01 39 51 91 01

Centre d'affaires SPS II

13, rue Saint-Honoré
01 39 51 32 00 • Fax : 01 39 02 00 66

Centre d'affaires Versailles Foch

25, rue du Maréchal Foch
01 30 84 99 01 • Fax : 01 30 84 99 50

Contact 37 - Groupe JMSC

37, rue du Vieux Versailles
01 39 51 00 61 • Fax : 01 39 51 92 61

Versailles Business Center

49, rue Lamartine
01 39 51 80 40 • 06 88 81 91 59

PGD Technologie

16, rue Champ Lagarde
01 39 51 40 15 • Fax : 01 39 53 54 04

LES SERVICES DE LOCATION

Location de salles aux associations

Direction de la Vie des Quartiers,
des Loisirs et de la Jeunesse (DVQLJ)
8, rue Saint-Simon
01 39 24 19 68 • Fax : 01 39 24 19 81

Dans les maisons de quartier

La DVQLJ peut prêter les salles de ses maisons de quartiers à des associations à but social.

À la Mairie ou à l'Université Inter-Ages

Hôtel de Ville • 4, avenue de Paris • RP 1144
01 30 97 81 05 • Fax : 01 30 97 80 01
La Mairie propose aussi des locations de salles aux associations versail-
laises loi de 1901.
01 30 97 81 05

Locations d'équipements sportifs

Direction des Sports
Maison des Sports • 63, rue Rémont
01 30 97 41 86 ou 01 30 97 00 84
Fax : 01 30 97 41 88

Locations de salles d'exposition

Carré à la farine • Place du marché
01 30 97 81 17





VIE

DES QUARTIERS

- 50 DIRECTION DE LA VIE
DES QUARTIERS, DES LOISIRS
ET DE LA JEUNESSE
- 51 MAISON DE QUARTIER
CLAGNY-GLATIGNY
- 52 MAISON DE QUARTIER
CHANTIERS
- 53 MAISON DE QUARTIER
NOTRE-DAME
- 54 MAISON DE QUARTIER
BERNARD DE JUSSIEU
- 55 MAISON DE QUARTIER
PORCHEFONTAINE
- 56 MAISON DE QUARTIER
SAINT-LOUIS
- 57 MAISON DE QUARTIER
MONTREUIL
- 60 MISSION LOCALE
INTERCOMMUNALE
VERSAILLES ASSOCIATIONS

VIE DES QUARTIERS, DES LOISIRS & DE LA JEUNESSE

DIRECTION DE LA VIE DES QUARTIERS, DES LOISIRS ET DE LA JEUNESSE
8, rue Saint-Simon • 78000 Versailles • 01 39 24 19 60 • dvqlj@versailles.fr

- La Direction de la vie des quartiers, des loisirs et de la jeunesse, c'est avant tout huit maisons de quartier, réparties dans toute la ville. Ouvertes à tous, elles proposent des activités très variées, culturelles ou sportives.
- Elles accueillent tous les publics, enfants, jeunes, familles et aînés et organisent des actions et des manifestations qui permettent à chacun de se rencontrer. Repas de quartier, découverte culturelle, organisation de fêtes font de ces maisons un véritable cœur de ville dans chaque quartier. Des camps et séjours ont lieu régulièrement, pour toutes les tranches d'âges.
- Les bibliothèques annexes, les multi-accueils y ont trouvé leur place pour le plus grand plaisir des familles. Des accueils loisirs y sont organisés, aussi bien pour les primaires que pour les adolescents.
- Les maisons de quartier sont également porteuses de nombreux projets dans tous les domaines de la vie municipale. Elles sensibilisent la population au développement durable, grâce à de nombreux ateliers. Elles développent des actions intergénérationnelles afin qu'aînés et plus jeunes se retrouvent pour échanger leurs expériences. Elles font de la prévention auprès d'un public jeune, en matière de sécurité routière et de santé par exemple.
- Les associations sont nombreuses à fréquenter les maisons de quartier. Certaines sont de véritables partenaires des équipes d'animation et s'investissent auprès d'elles pour monter des projets. En échange, les maisons de quartier leur offrent la possibilité de se réunir dans des salles ou leur donnent un coup de main logistique dans la préparation de leurs manifestations.
- La DVQLJ organise chaque année le forum des associations. Il réunit trois cents associations qui se retrouvent début septembre avenue de Paris. Inscriptions, rencontres et découvertes sont au menu de cette journée dynamique, à laquelle les maisons de quartier participent activement.
- Elle édite chaque année le Guide des associations. Un livret qui recense plus de cinq cents associations présentes et actives sur Versailles, réparties en quatorze thèmes: cadre de vie, sports, culture, anciens combattants, loisirs, enseignement, jeunesse...
- La DVQLJ participe également à la fête de la musique. Chaque année, au premier jour de l'été, des podiums sont installés dans les différents quartiers et permettent aux artistes versaillais de s'exprimer, dans des styles musicaux très diversifiés. Là encore les maisons de quartier sont présentes, près de leur public.





CLAGNY-GLATIGNY

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - CLAGNY-GLATIGNY

36, rue Louis Haussmann

01 39 51 40 16 • Fax : 01 30 83 23 43

bruno.khaldi@versailles.fr

ACTIONS ET ANIMATIONS EN DIRECTION DES ENFANTS

Référent : Cyril Martin

- > **Centre de Loisirs de quartier : 6-11 ans** • (ouvert pendant les vacances scolaires) Mercredi 13 h 30 - 17 h. Accueil loisir sans repas. Programmation des activités disponible à l'accueil de la maison de quartier.
- > **Accompagnement à la scolarité : 6-11 ans** • Lundi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h ; ateliers le mardi : lecture, écriture, informatique, marionnettes.
- > **Atelier d'arts plastiques enfants : 6-11 ans** • Mercredi de 10h à 12h.

ACTIONS ET ANIMATIONS EN DIRECTION DES JEUNES

Référent : Cyril Martin

- > **Club « Prédados » : 11-14 ans** • (ouvert pendant les vacances scolaires) Mercredi 13 h 30 - 17 h accueil loisirs sans repas. Programmation des activités disponible à l'accueil de la maison de quartier.
- > **Accompagnement à la scolarité : 12-16 ans** • Mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h ; lundi : ateliers « bande dessinée » : 17h-18h et « théâtre » de 17h-18h30.
- > **Espace 15-17 ans** : Espace d'échanges et d'actions permettant de s'inscrire dans un projet de citoyenneté et d'autonomie (stages « jobs d'été » stages BAFA stages AFPS). Appui à l'autofinancement pour le départ en séjours. Rdv avec le responsable du secteur.
- > **Ateliers danse ado** : Lundi : 18h30 à 19h30.

ACTIONS ET ANIMATIONS EN DIRECTION DES ADULTES

- > **Espace « Alphabétisation »** : Mardi 14 h - 17 h (groupes de niveaux) ; Jeudi 14 h - 17 h (groupes de niveaux)
- > **Terre et Modelage** : Lundi 14 h - 16 h
- > **Informatique** : Word Excel : lundi : 10h-12h ; mardi 10h-14h-16h30 ; mercredi 9h-11h ; jeudi : 14h-16h30.
Apprentissage d'internet : lundi : 10h-12h ; mardi : 10h-12h ; mercredi : 17h-19h ; jeudi 10h-12h
- > **Atelier « de fil en aiguille » (couture)** : Mercredi 14 h - 16 h

SERVICES

- > **Aide à la recherche d'emploi et permanence juridique** : lundi et vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sur RDV)

ACTIONS ET ANIMATIONS EN DIRECTION DES AÎNÉS

Référent : François Tendron

- > **Chorale** : Jeudi 14 h 35 - 15 h 45
- > **Accueil jeux** : Mardi 13 h 30 - 16 h 45 ; Vendredi 13 h 30 - 16 h 45
- > **Repas** : (une fois par mois)

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

- > **Gymnastique Volontaire**: Cours de gymnastique pour adultes tout au long de la semaine. Cours de «Gym Prévention Autonomie» pour les + de 55 ans.
- > **Animation Loisirs à l'Hôpital**: Distraire les malades à l'hôpital à travers des activités ludiques. Michèle PARENT : 06 83 51 29 47
- > **Le scrabble du roi / Rencontres autour du scrabble**: le mardi soir de 20h30 à 23h30. Madame Dupuis : 01 39 54 19 14
- > **Association Horizon yoga**: Cours de yoga adulte • Tél. : 01 39 53 10 20
- > **Association Compagnie de la Rose dorée**: Cours de théâtre enfants
Tél. : 06 68 11 05 70
- > **Association Encadrement et arts plastiques** • Tél. : 06 62 67 68 03

CHANTIERS

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - CHANTIERS



6, rue Edme Frémy

01 30 83 97 30 • Fax : 01 30 83 97 39

adan.ghaleb@versailles.fr

POUR LES ENFANTS

- > **Accueil loisirs**: 6-11 ans • mercredi de 13h30-17h.
Durant les vacances scolaires l'accueil loisirs est ouvert.
Programmation à la demi-journée ou journée.

Ateliers enfants

- > **Danse modern' jazz**: 6/8 ans • jeudi 16h45 - 17h45 • 9/12 ans • jeudi 17h50 - 18h50
- > **Éveil corporel**: 4/5 ans • mercredi 15h à 16h
5/6 ans • mercredi 16h à 17h
- > **Atelier d'Arts plastiques**: 6/8 ans • lundi 16h45 - 17h45
9/11 ans • lundi 17h45 - 18h45
- > **Atelier initiation théâtre**: 8/11 ans • mercredi 10h45 - 11h45
- > **Atelier dessin**: 9/12 ans • vendredi 16h45 - 17h45

POUR LES JEUNES

- > **Accueil et animations diverses**: 11/17 ans • mercredi 14h - 18h
- > **Vacances scolaires**: selon un programme spécifique.
- > **Atelier initiation théâtre**: 12/15 ans • mardi 17h30 - 18h45

POUR LES ADULTES :

- > **Peinture sur porcelaine**: Atelier sans professeur, échange de connaissances
Lundi : 9h30 - 11h30
- > **Chant**: Chanter dans une ambiance de détente sur un répertoire varié.
L'atelier se produit avec plaisir dans diverses structures de la ville.
Jeudi de 10h à 11h30.
- > **Musique aînés**: Jeudi : de 14h à 16h, 2 fois par mois.
- > « **Accueil rencontre** »: Venez-vous distraire autour de jeux divers.
Mardi et vendredi de 13h30 à 16h.
- > « **Déjeuner du mois** »: Rencontrez-vous dans la convivialité, un vendredi par mois, autour d'un repas suivi d'une animation musicale ou culturelle.



NOTRE-DAME

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - NOTRE-DAME

7, rue Sainte-Sophie

01 39 50 51 66 • Fax : 01 30 83 23 46 • carole.richard@versailles.fr



cour pavée

marche à l'entrée, portes étroites

ATELIERS PARENTS/ENFANTS (-3 ans)

- > **Éveil gym** : -3 ans (marche acquise) • lundi de 9 h à 10 h
- > **Éveil bricolage** : -3 ans • mercredi de 9 h 30 à 10 h 30
- > **Éveil musical** : -3 ans • mercredi de 15 h à 16 h

ATELIERS ENFANTS (jusqu'à 12 ans)

- > **Accueil Loisirs** : 6-11 ans • mercredi et pendant les vacances scolaires de 13 h 30 à 17 h 30
- > **Accompagnement scolaire** : 6-12 ans • de 16 h 30 à 18 h 30
- > **Éveil danse** : moyenne section • mercredi de 15 h 30 à 16 h 30 • grande section • jeudi de 17 h à 18 h
- > **Éveil musical** : 4-5 ans • mercredi 14 h - 15 h
- > **Initiation à la danse** : CP-CE1 • jeudi de 18 h à 19 h
- > **Bricolage artistique** : 6-12 ans • mercredi de 11 h à 12 h 30
- > **Danse moderne** : CE2-6^{ème} • mercredi de 14 h à 15 h 30

ATELIERS JEUNES

- > **Espace Jeune** : 12-16 ans • pendant les vacances scolaires de 13 h 30 à 17 h 30
- > **Accompagnement scolaire** : 11-16 ans • de 16 h 30 à 18 h 30
- > **Danse modern' jazz** : 5^{ème}-3^{ème} • mercredi 16 h 30 - 18 h
- > **Guitare** : 12-16 ans • lundi de 16 h 30 à 19 h et mardi de 16 h 30 à 19 h

ATELIERS LIBRES

- > **Scrabble** : adultes • lundi 13 h 30 à 16 h 15
- > **Ateliers du mardi** : adultes • de 14 h 30 à 16 h
- > **Travaux d'aiguilles** : adultes • jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
- > **Peinture** : adultes • jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
- > **Cartonnage** : adultes • vendredi de 9 h à 11 h
- > **Judis café** : adultes • jeudi de 14 h à 16 h 15
- > **Danses de salon** : adultes • 3^e jeudi du mois de 14 h 15 à 16 h
- > **Bridge** : adultes • mardi de 13 h 30 à 16 h 15
- > **Encadrement** : adultes • lundi de 13 h 30 à 16 h 30
- > **Expression théâtrale** : adultes • 2^e et 4^e vendredi du mois 14 h - 16 h
- > **Atelier mémoire** : adultes • 3^e vendredi du mois de 14 h à 16 h

De nombreuses associations proposent des cours en plus des activités organisées par la maison de quartier

BERNARD DE JUSSIEU

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - JUSSIEU - PETITS-BOIS - PICARDIE

6, rue Bernard de Jussieu



Difficile d'accès en fauteuil, porte d'entrée étroite,
seuil de 7cm, accès uniquement au RDC.

01 39 50 22 38 • Fax : 01 30 83 08 35 • Rodolphe.doree@versailles.fr

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.

Le samedi de 10 h à 12 h

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

- > **Accompagnement scolaire**: lundi, mardi, jeudi et vendredi
Primaire de 16 h 30 à 18 h 30; Collège et lycée de 17 h à 19 h
- > **Accueil loisirs**: enfants de 6 à 11 ans • mercredi et vacances scolaires de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
adolescents de 11 à 17 ans • accueil mardi et vendredi de 17 h à 19 h • mercredi et vacances scolaires de 13 h 30 à 19 h
- > **Repas retraités**: mardi de 12 h à 14 h suivi d'un après-midi de détente et de jeux de 14 h à 17 h
- > **Création artisanale**: adultes et aînés • lundi de 14 h à 16 h 30
- > **Création manuelle**: intergénérationnel (parents et enfants)
mercredi de 14 h à 17 h 30
- > **Travaux d'aiguilles/patchwork**: intergénérationnel
lundi 19 h à 21 h (un lundi sur deux)
- > **Terre modelage**: enfants lundi de 17 h à 18 h 30
adultes lundi de 18 h 30 à 20 h 30
- > **Danse classique**: 5-6 ans mardi de 17 h à 18 h • 7-12 ans mardi de 18 h à 19 h
- > **Danse moderne**: 6-8 ans de 16 h à 17 h; 9-16 ans mercredi de 17 h à 18 h 30
- > **Atelier forme**: adultes et jeunes à partir de 17 ans • Fitness mercredi de 19 h à 20 h; musculation lundi, mardi et jeudi de 18 h à 19 h ou de 19 h à 20 h
- > **Studio de musique**: pour projets jeunes, groupes amateurs et associations: renseignements à la maison de quartier
- > **Couture**: intergénérationnel • vendredi de 14 h à 16 h
- > **Accueil des activités associatives** toute la semaine (sports, culture, loisirs, social)
- > **Initiation tout public en informatique au cybersalles** (renseignements sur place)

AUTRES SERVICES PROPOSÉS

- > **Bibliothèque annexe des Petits-Bois**: renseignements au 01 39 50 55 55
- > **Centre de soins**: soins infirmiers sur prescription médicale 7 jours /7 à domicile ou à la maison de quartier du lundi au vendredi de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h et le samedi de 11 h à 12 h Contact: 01 39 51 33 43 (horaires de bureau)
- > **Multi-accueil**: garde à l'heure ou en journée continue sur réservation du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h Tél.: 01 39 51 17 37
- > **Protection Maternelle et infantile (P.M.I.)**: 01 39 25 03 70 (à la maison de quartier) ou 01 39 07 57 94 (à l'Espace Territorial)
- > **Centre Médico-Psychologique**: consultations et prises en charge sur rendez-vous: psychologue, pédopsychiatre, orthophoniste • Tél.: 01 39 63 90 90
- > **Assistants Sociales**: Uniquement sur rendez-vous • Tél.: 01 39 07 75 94 (Espace Territorial)
- > **Caisse d'Allocations Familiales**:
Permanence sociale sur rendez-vous le jeudi de 9 h à 12 h • Tél. 01 39 44 13 50



PORCHEFONTAINE

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - PORCHEFONTAINE





 86, rue Yves Le Coz

01 39 02 12 41 • Fax : 01 39 07 28 75 • Maison-de-quartier.porchefontaine@versailles.fr

ACTIVITÉS PROPOSÉES

- > **Accueil loisirs pour les 6-17 ans** : pendant les vacances scolaires (demi-journée et journée, inscriptions obligatoires)
- > **Accompagnement à la scolarité primaire** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 (CP/CM2)
- > **Accompagnement à la scolarité secondaire** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h à 19 h (collégiens)
- > **Espace d'écrit et de parole** : lundi de 19 h à 21 h (tous publics)
- > **Cartes** : mardi de 13 h à 17 h (tous publics)
- > **Mémoire** : mercredi de 10 h à 12 h (tous publics)
- > **Éveil Danse** : jeudi de 17 h à 18 h (4-5 ans)
- > **Initiation Danse** : jeudi de 18 h à 19 h (5-6 ans)
- > **Danse Classique** : mercredi et jeudi, horaires en fonction du niveau
- > **Danse Modern'Jazz** : lundi, mardi à partir de 17 h et en fonction du niveau
- > **Thé dansant** : jeudi de 14 h à 18 h avec orchestre (tous publics) hors vacances scolaires de mi-octobre à mi-juin
- > **Tennis de table** : lundi et mardi de 13 h 45 à 17 h (tous publics)
- > **Création artistique** : mercredi de 9 h 30 à 11 h (5-6 ans), de 11 h à 12 h 30 (7-10 ans)
- > **Art déco** : lundi de 17 h à 18 h 30 (10-12 ans)
- > **Terre modelage** : lundi de 18 h 45 à 20 h 15 (14 ans et +)
- > **Arts graphiques** : mardi de 14 h à 16 h (tous publics)
- > **Théâtre pour enfants** : mercredi de 10 h 30 à 12 h (8-10 ans)
- > **Éveil musical** : mercredi de 9 h 30 à 10 h 30 (4-5 ans) et de 10 h 30 à 11 h 30 (5-6 ans)
- > **Solfège** : mercredi et samedi en séance individuelle ou collective
- > **Clarinette, flûtes (traversière ou à bec), saxophone** : mardi de 16 h 30 à 20 h 30, en séance individuelle
- > **Guitare** : mercredi de 10 h à 20 h et vendredi de 17 h à 20 h en séance individuelle
- > **Piano** : mercredi de 14 h à 20 h, vendredi de 16 h 40 à 20 h 40 et samedi de 9 h à 20 h (séances individuelles de 20 mn dès 6 ans)
- > **Mercredis de Porchefontaine** : espace papothèque le mercredi de 10 h à 12 h et atelier parents-enfants de 14 h à 16 h 30 (hors vacances scolaires)
- > **Programmation culturelle de la salle Delavaud** (selon guide trimestriel disponible à l'accueil)

SAINT-LOUIS



MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - SAINT-LOUIS

50, rue Royale

01 30 83 99 40 • Fax : 01 30 83 99 41 • maison-de-quartier.saint-louis@versailles.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

POUR LES ENFANTS

- > Atelier « découverte » Arts plastiques : 8-11 ans • Mardi 17 h 30 - 19 h
- > Dessin modelage peinture : 4-6 ans • Mercredi 9 h 15 - 10 h 15
6-11 ans • Mercredi 10 h 30 - 12 h
- > Terre : 7-9 ans • Mercredi 13 h 45 - 15 h 15
10-13 ans • Mercredi 15 h 30 - 17 h
- > Apprenti cuisinier : 8 -11 ans • Mercredi 10 h - 12 h, une fois par mois
- > Éveil à la danse : 4 ans • Mercredi 9 h - 10 h
5 ans • Mercredi 10 h - 11 h
- > Initiation à la danse : 6-8 ans • Mercredi 11 h - 12 h
- > BB maman gym : 15 mois - 3 ans • Mardi 9 h 30 - 10 h 30
- > Éveil musical : 4 ans • Mercredi 10 h - 11 h
5 ans • Mercredi 11 h - 12 h
- > Théâtre : 8-10 ans • Lundi 17 h 15 - 18 h 45
11-15 ans • Lundi 19 h - 20 h 30
- > Accueil loisirs : 4-6 ans • Vacances scolaires : 13 h 30 - 17 h 30
- > Accueil loisirs : 6-11 ans • Mercredi et vacances scolaires : 13 h 30 - 17 h 30
Proposition de séjours.
- > Accompagnement à la scolarité : Lundi au vendredi 16 h 30 - 18 h

POUR LES ADOLESCENTS

- > Terre : 14 ans et + • Mercredi 17 h 30 - 19 h
- > Danse modern jazz : 12-17 ans • mercredi 18 h - 19 h 30
Proposition de stage en période de vacances scolaire 18 h - 20 h
- > Théâtre : 11-15 ans • Lundi 19 h - 20 h 30
- > Club Jeunes : Mercredi et vacances scolaires • 13 h 30 - 17 h 30
Proposition de stages divers : sports, baby sitting... Proposition de séjours.
Studio de répétition pour les jeunes de 15-20 ans (hors congés scolaires)
- > Accompagnement à la scolarité : Lundi au vendredi de 17 h 30 à 19 h
(Saint-Louis & Satory)

POUR LES ADULTES

- > Terre : Mercredi 17 h 30 - 19 h
- > Sophrologie : Atelier sous forme de stage.
- > Atelier lecture : Jeudi 10 h 30 - 11 h 30, 1 fois par mois
- > Atelier écriture : Vendredi 10 h - 12 h tous les 15 jours
- > Atelier brico-déco : Lundi 9 h 30 - 11 h 30

EN FAMILLE

- > BB maman gym : Mardi 9 h 30 - 10 h 30
- > Cuisine adultes – enfants : Mercredi 10 h - 12 h, 1 fois par mois
- > Livres en jeux : Mercredi 10 h - 12 h, 1 fois par mois

LES AÎNÉS

- > Atelier mémoire : Mercredi 10 h 30 - 12 h
- > Repas mensuel : Vendredi 12 h 15
- > Accueil jeux : Du mardi au vendredi 13 h 45 - 17 h



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL

La conseillère en économie sociale et familiale vous accueille sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h 30.

AUTRES SERVICES PROPOSÉS

- > **Assistantes sociales renseignement** : 01 30 83 14 00
Accueil le mardi sans rendez-vous de 9 h à 11 h 30
- > **Centre PMI renseignement** : 01 39 49 00 12
- > **Multi accueil** : renseignement : Jusqu'à 2 ans : 01 39 49 43 05
Après 2 ans : 01 39 49 04 58
- > **Bibliothèque jeunesse** : 01 30 83 99 48

De nombreuses associations proposent des cours en plus des activités organisées par la maison de quartier : alphabétisation, cours de français langue étrangère, théâtre, langue et culture chinoise, guitare, musique, chant, couture, gymnastique, yoga, réfection de sièges, folklore portugais...

MONTREUIL

MAISON DE QUARTIER MONTREUIL - VAUBAN • 76, rue Champ Lagarde



pour le bâtiment annexe

(préfabriqué qui se trouve en face, une marche)

01 39 50 73 92 • Fax : 01 30 83 97 57

Accueil du public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30

> **Accompagnement à la scolarité (CLAS)**

Élèves du primaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Élèves du collège : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h à 19 h

ENFANTS

- > **Accueil loisirs (Pour les 4 à 12 ans)** : Tous les mercredis de 13 h 30 à 18 h et pendant les vacances scolaires de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

ATELIERS

- > **Danse Moderne Jazz (5-7 ans)** : Mercredi 10 h - 11 h. 8-10 ans : Mercredi 11 h - 12 h. 11-13 ans : Jeudi 17 h 15 - 18 h 15
- > **Arts plastiques et bricolage (7-12 ans)** : Mercredi 10 h 30 - 12 h.
- > **Guitare d'accompagnement (8-10 ans)** : débutants Mercredi 16 h - 17 h, confirmés Mercredi 17 h - 18 h

JEUNES

- > **Accueil loisirs (Pour les 13 à 15 ans)** : tous les mercredis de 13 h 30 à 18 h et pendant les vacances scolaires de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

ATELIERS

- > **Guitare d'accompagnement (Jeunes débutants)** : Mercredi 13 h 30 - 14 h 30. Jeunes confirmés : Mercredi 14 h 30 - 15 h 30. Jeunes confirmés : Mercredi 18 h - 19 h
- > **Cuisine autour du monde** : Préparation de plat ensemble (11-15 ans) : vendredi soir
- > **Permanence d'écoute et de soutien** : L'orientation, la scolarité, l'emploi, la justice, les droits et les devoirs, la formation, les loisirs, les démarches de la vie quotidienne.

ADULTES ET FAMILLES**ATELIERS PARENTS/ENFANTS**

- > **Gym et éveil musical (en alternance)** L'enfant doit être accompagné d'un adulte (15 mois / 2 ans) : Jeudi 9 h - 10 h. 2 ans / 4 ans : Jeudi 10 h - 11 h
- > **Rythmes et percussion** L'enfant doit être accompagné d'un adulte
Mardi 19 h 30 - 21 h 30
- > **Danse du monde** L'enfant doit être accompagné d'un adulte
Mercredi 18 h 30 - 20 h 30
- > **Sorties familiales**: Dix fois par an, à la mer, dans des parcs d'attraction, dans des lieux touristiques.
- > **Week-end en famille**: Trois fois par an, un week-end en famille dans des gîtes collectifs

ATELIERS

- > **Atelier « écriture et réalisation d'un journal »** Lundi (tous les 15 jours) de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- > **Guitare d'accompagnement (+ 16 ans et adultes confirmés)**:
Mardi 18 h 30 - 19 h 30. (+ 16 ans et adultes débutants): Mardi 19 h 30 - 20 h 30.
(+ 16 ans et adultes confirmés): Mardi 20 h 30 - 21 h 30
- > **Entre femmes. Zen** Espace de parole, d'échange et d'écoute.
Un vendredi par mois de 20 h à 22 h
- > **Initiation « Informatique »**: Lundi 15 h - 17 h Mardi: 13 h 30 à 15 h 30.
Mardi: 19 h - 20 h 30

AÎNÉS

- > **Café-rencontre**: Un mardi par mois, rencontre autour d'un café.
- > **Déjeuner**: Un jeudi par mois.
- > **Sortie touristique**: Deux fois par an, visite d'une journée avec repas au restaurant.
- > **Pédivisite**: Une fois par mois, une visite à pied d'un monument de Versailles et ses environs.
- > **Paris guidé**: Une fois par mois, une visite de Paris.

ATELIERS

- > **« Jeux de sociétés »**: Mardis et jeudis de 13 h 30 à 16 h 30
- > **Atelier « Mémoire »**: Lundis 10 h - 12 h Un lundi sur deux de 14 h à 16 h
- > **« Thé d'Union »**: Accueil autour d'un thé, café offrant un espace de parole, d'expression et de convivialité. Vendredi: 14 h à 16 h, tous les 15 jours.

De nombreuses associations proposent des cours: aide et soutien aux familles, peinture, bricolage, rencontres culturelles, théâtre, yoga, gymnastique...

MAISON DE QUARTIER MONTREUIL - PRÉS-AUX-BOIS • 29, rue de l'École des Postes



Pente importante,

rez de chaussée accessible uniquement

01 39 53 00 32 • Fax : 01 39 07 26 88

Accueil du public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h

> Accompagnement à la scolarité (CLAS)

Primaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Collège et lycée : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h à 19 h



ENFANTS

- > **Accueil loisirs (Pour les 4 à 12 ans)**: Tous les mercredis de 13 h 30 à 18 h et pendant les vacances scolaires de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

ATELIERS

- > **Danse classique (5 - 7 ans)**: mercredi de 10 h 15 à 11 h 15.
(8 - 9 ans): mercredi de 11 h 15 à 12 h 15.
(+ 8 ans): samedi de 13 h 30 à 14 h 30.
(6 - 7 ans): samedi de 14 h 30 à 15 h 30.
(4 - 5 ans): samedi de 15 h 30 à 16 h 30.
- > **Danse modern' jazz (7 - 10 ans)**: mardi de 17 h à 18 h
(11 - 13 ans): mardi de 18 h 30 à 19 h 30.
- > **Arts plastiques (7-12 ans)**: Samedi de 10 h à 11 h 30.
- > **Éveil musical (4 - 5 ans)**: mercredi de 10 h à 11 h
(5 - 6 ans): mercredi de 11 h à 12 h.
- > **Expression théâtrale (7-9 ans)**: Mardi de 17 h à 18 h 30

JEUNES

- > **Accueil loisirs (Pour les 13 à 15 ans)**: tous les mercredis de 13 h 30 à 18 h et pendant les vacances scolaires de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Permanence d'écoute et de soutien: L'orientation, la scolarité, l'emploi, la justice, les droits et les devoirs, la formation, les loisirs, les démarches de la vie quotidienne.

ADULTES ET FAMILLES

- > **Sorties familiales**: Dix fois par an, une sortie familiale à la mer, dans des lieux touristiques.
- > **Week-end en famille**: Trois fois par an, un week-end en famille dans des gîtes collectifs.
- > **Permanences de la conseillère en économie sociale et familiale**: sur rendez-vous.

ATELIERS

- > **Atelier déco-brico**: Mardi de 19 h à 21 h.
- > **Cuisine des saveurs**: Premier et troisième lundi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h.
- > **Théâtre**: Vendredi de 18 h à 20 h 30.
- > **Informatique**: Débutants: mardi de 14 h à 16 h.
- > **Gymnastique d'entretien**: Lundi de 11 h 10 à 12 h 10.
- > **Gymnastique Tonic**: Samedi de 11 h 30 à 12 h 30.
- > **Terre-modelage**: Mardi de 9 h 15 à 11 h 15.

AÎNÉS

- > **Café-rencontre**: Un mardi par mois, rencontre autour d'un café.
- > **Déjeuner**: Un jeudi par mois.
- > **Sortie touristique**: Deux fois par an, visite d'une journée avec repas au restaurant.
- > **Pédivisite**: Une fois par mois, une visite à pied d'un monument Versailles et ses environs.
- > **Paris guidé**: Une fois par mois, une visite de Paris.

De nombreuses associations proposent des cours: alphabétisation, aide et soutien aux familles, peinture, patchwork, vitrail, cartonnage, italien, bricolage, rencontres culturelles, cuisine, théâtre, chorales, yoga, gymnastique, mosaïque, danse africaine, percussions, taï chi chuan...

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DE VERSAILLES

 7, rue Jean Mermoz • bâtiment B
Entrée de plain-pied

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, le vendredi de 9 h à 12 h 30

01 30 83 27 60 • Fax : 01 39 02 23 68 • mission-locale@mliu.reseau-idf.org • www.mliu.org

ANTENNE DE LA CELLE SAINT-CLOUD

29, avenue Gustave Mesureur • 01 30 78 11 99 • Fax : 01 30 82 00 88

La mission locale intercommunale de Versailles aide les jeunes de 16 à 25 ans qui ont interrompu leur scolarité à construire avec eux leur projet professionnel. Il s'agit de jeunes de 18 communes, qui sont accueillis en fonction de leur domiciliation.

Bilan d'orientation, découverte et expérimentation des métiers et des filières. Formations tous niveaux, pré-qualifiantes ou diplômantes, en alternance ou en continu. Entretiens individualisés, offres d'emploi, aide à la rédaction de C.V, d'une lettre de motivation. Prise de contact avec les entreprises.

Préparation aux entretiens. Accompagnement aux projets européens de mobilité (travail, SVE, stages,...)

Les accueils sans rendez-vous pour les nouveaux venus ont lieu tous les matins dans la mesure du possible.

Renseignements au 01 30 83 27 60.

PERMANENCES

Fontenay-le-Fleury: Hôtel de Ville (jeudi matin 01 30 14 33 56)

Saint-Cyr-L'École: 2, rue Jacques Decour (jeudi matin 01 30 45 44 24)

Vélizy-Villacoublay: info-jeunes (mardi matin 01 30 70 86 22)

VERSAILLES ASSOCIATIONS

 7, rue de Béarn • Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
rampe d'accès

01 30 21 84 85 • Fax : 01 30 21 05 40

versaillesassociations@wanadoo.fr • www.versaillesassociations.asso.fr

Versailles Associations vous aide, vous conseille pour la promotion de votre association et apporte son assistance aux porteurs de projets associatifs.

Les associations des villes qui forment Versailles Grand Parc peuvent adhérer à Versailles Associations.

Services proposés: reprographie, travaux de secrétariat, façonnage, timbrage du courrier et dépôt poste, domiciliation, prêts de bureau, dépôt d'affiches en Mairie, mise à disposition de salles, ateliers personnalisés (statuts, comptabilité...), internet, rencontres inter associatives...

L'espace des Matelots est à votre disposition toute l'année, sur réservation, pour l'hébergement des groupes en chambres. Sous tentes uniquement du 15 juin au 15 septembre.

Des salles pour les Associations sont aussi disponibles: de 20 à 200 personnes.

Un atelier d'artiste est disponible sur réservation.

Versailles Associations • allée des Matelots • 01 39 49 57 85



CONSEILS DE QUARTIER

- 62 CHANTIERS
NOTRE-DAME
- 63 BERNARD DE JUSSIEU
- 64 CLAGNY-GLATIGNY
MONTREUIL
- 65 PORCHEFONTAINE
- 66 SAINT-LOUIS
SATORY
- 67 INSTANCE DU CHÂTEAU



CHANTIERS

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - CHANTIERS

6, rue Edme Frémy

01 30 83 97 30 • Fax : 01 30 83 97 39

Président du conseil de quartier :

Michel Bancal

michel.bancal@versailles.fr



Dès l'origine, Chantiers a été un quartier populaire et industriel. Aujourd'hui malgré le handicap que constitue un axe de grande circulation en son cœur, le quartier des chantiers est resté un des plus vivants et des plus atypiques de Versailles. Deux points forts : Le dynamisme des commerçants du quartier et une des gares les mieux desservies d'Ile-de-France : De Chantiers, on est à 20 mn de la Défense, à 13 mn de Montparnasse, à 45 mn de la gare de Lyon...

De la clinique des Franciscaines et de Claire-Demeure, aux espaces un peu sauvages des étangs Gobert, des moulins de Versailles à l'église Ste-Élisabeth, du style néo-gothique de la mairie à celui art-déco de la gare, Chantiers est plus divers qu'il n'y paraît.

Sans oublier que c'est aux Chantiers, dans l'hôtel des Menus Plaisirs que la révolution a vu l'abolition des privilèges et la déclaration des droits de l'homme : Chantiers, un quartier historique encore en devenir.

NOTRE-DAME

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - NOTRE-DAME

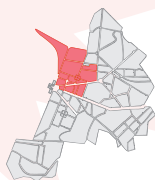
7, rue Sainte-Sophie

01 39 50 51 66 • Fax : 01 30 83 23 46

Présidente du conseil de quartier :

Marie Seners

marie.seners@versailles.fr



Le quartier Notre-Dame est le cœur de la ville. C'est dans ses rues animées, élégamment bordées d'immeubles XVIII^e, que se retrouvent les Versaillais pour faire leurs courses, prendre un verre, aller au cinéma, dîner ou encore assister aux nombreuses animations culturelles qui s'y déroulent tout au long de l'année.

Le marché qui se tient en son centre est un des plus beaux de la région ; avec les halles couvertes qui l'entourent c'est un lieu de convivialité remarquable où convergent habitants de la cité, voisins et touristes autour de la plus grande variété des meilleurs produits. À proximité, le passage de la Geôle et le baillage accueillent les amateurs d'antiquité, d'objets de curiosité et d'art.

Le quartier possède de nombreux bijoux d'architecture et d'urbanisme : l'église Notre-Dame, le Musée Lambinet, le théâtre Montansier, les écuries de Madame, ou encore la place Hoche, le boulevard de la Reine, l'avenue de St-Cloud, la rue des Réservoirs. D'autres secteurs du quartier sont résidentiels, comme le quartier des prés et l'Ermitage.

La gare Rive-droite et le réseau Phébus, les nombreuses et excellentes écoles publiques et privées et le prestigieux lycée Hoche ajoutent à la qualité de vie que les Versaillais y recherchent.

BERNARD DE JUSSIEU

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES -
BERNARD DE JUSSIEU -PETITS-BOIS - PICARDIE

6, rue Bernard de Jussieu

01 39 50 22 38 • Fax : 01 30 83 08 35

Présidente du conseil de quartier :

Liliane Hattry 06 17 83 68 91

liliane.hattry@versailles.fr



Le quartier Bernard de Jussieu est situé à l'ouest de Versailles sur les anciens terrains maraîchers et horticoles.

Composé en grande partie de bâtiments à vocation sociale et de zones pavillonnaires dont « Les Petits Bois » classées au patrimoine, sans oublier les jardins ouvriers. La diversité du quartier en fait toute sa richesse, un tissu associatif important y fait régner une atmosphère conviviale et fait de solidarité et d'entraide.

Les commerces, le marché du samedi matin, les 2 crèches, les 2 écoles maternelles et les 2 écoles élémentaires, le stade, le square Bonne aventure, la forêt toute proche sont pour beaucoup dans le fait que les habitants se sentent bien dans leur quartier.

La maison de quartier, lien entre les habitants, permet de pratiquer des activités culturelles, manuelles et sportives, les services offerts nombreux tels que le centre de protection maternelle, le multi accueil, le centre de soins, la bibliothèque, les permanences de la CAF, des assistantes sociales, le centre médico-psychologique et le cybersalles.

Le quartier est desservi par la gare de Montreuil, les lignes de Phébus C-O-R-U.





CLAGNY-GLATIGNY

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - CLAGNY-GLATIGNY

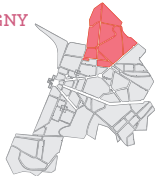
36, rue Louis Hausmann

01 39 51 40 16 • Fax : 01 30 83 23 43

Présidente du conseil de quartier :

Annick Bouquet

annick-francoise.bouquet@versailles.fr



Au Moyen Âge, le village de Versailles est le centre d'une grande paroisse englobant notamment les fiefs de Clagny et de Glatigny au nord. En 1665, Louis XIV achète le terrain et l'étang de Clagny et il fait construire une nouvelle demeure, le Château de Clagny, où loge sa favorite M^{me} de Montespan. Un siècle plus tard, l'étang est remblayé, le château démoli et cette partie de Versailles va donner naissance au futur quartier Clagny-Glatigny. Un essor particulier lui est donné avec l'arrivée du chemin de fer dès 1836 et de nouvelles constructions apparaissent autour de la rue du Parc de Clagny. L'urbanisation actuelle résulte de l'installation de la résidence Richard Mique et de plusieurs immeubles sur l'emplacement d'une ancienne pépinière.

Ce quartier, bordé au nord et à l'est par la forêt domaniale de Fausses-Reposes, possède aujourd'hui un tissu urbain largement résidentiel, discontinu et très aéré, associant des logements sociaux, des immeubles et des maisons individuelles dont certaines sont remarquables. Il se caractérise par une architecture extrêmement diversifiée, couvrant tous les styles du XIX^e et du XX^e siècles et par la présence de nombreux espaces verts privés ou jardins, souvent boisés. Le quartier Clagny-Glatigny abrite également des établissements scolaires publics ou privés allant de la maternelle au lycée ainsi que le stade Sans-Souci rénové, le gymnase Rémyilly et celui de Richard Mique dont la reconstruction redémarrera très prochainement.

MONTREUIL

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - MONTREUIL - PRÉS-AUX-BOIS

29, rue de l'École des Postes

01 39 53 00 32 • Fax : 01 39 07 26 88

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - MONTREUIL - VAUBAN

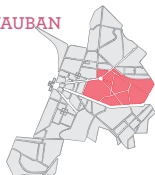
76, rue Champ Lagarde

01 39 50 73 92 • Fax : 01 30 83 97 57

Présidente du conseil de quartier :

Anny Bourachot-Roucaÿrol

anny.bourachot-roucaÿrol@versailles.fr



Le quartier de Montreuil, ancien village rural construit autour d'un monastère au VI^e siècle et rattaché à Versailles en 1787, constitue l'un des plus étendus et des plus peuplés de la ville. Bien desservi par quatre lignes d'autobus et la halte de Montreuil-Paris St Lazare, il offre à ses jeunes habitants de nombreux établissements scolaires publics et privés et d'excellentes installations sportives.

Le commerce se répartit entre la rue de Montreuil, Versailles Grand siècle, la place d'Isigny et la rue Montbauron. On y trouve une population très diversifiée qui peut profiter de jardins publics et de parcs permettant détente et promenades en famille. Son origine et sa position un peu excentrée font qu'on le dénomme toujours « village de Montreuil ».



PORCHEFONTAINE

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - PORCHEFONTAINE

86, rue Yves Le Coz

01 39 02 12 41

Présidente du conseil de quartier :

Martine Schmit

martine.schmit@versailles.fr



Lorsque l'on évoque le quartier de Porchefontaine, on parle souvent d'un village dans la ville. Il en a en effet toutes les qualités : ses commerces qui l'animent, sa place, le square Lamôme, où un marché convivial se tient deux fois par semaine, la Maison de quartier et ses propositions offertes à toutes les générations, l'église Saint-Michel, le chapiteau qui accueille les enfants pour des ateliers d'initiation au cirque et des représentations théâtrales, de beaux équipements sportifs ; le Centre de loisirs Primaire des Grands Chênes et un très agréable camping situés en lisière de bois.

Porchefontaine est surtout un quartier où il fait bon vivre, composé principalement de maisons individuelles, aux jardins soignés, qui participent aussi à l'agrément du cadre de vie. Il est devenu, au cours des années récentes, un lieu d'accueil de jeunes familles, par les plus anciens. Car d'un village, le quartier en a aussi l'âme : les animations soutenues par les bénévoles des associations (vide grenier, foire aux plantes, repas de quartier, loto des familles, muguet de l'espoir...) sont une tradition bien ancrée dans l'histoire du quartier, contée par le journal « L'Echo des Nouettes ». La fontaine des Nouettes, qui s'écoule doucement à lisière de la forêt, est un lieu emblématique du quartier où les enfants peuvent profiter des jeux installés à leur attention par la ville et les familles se rencontrer dans un site naturel préservé.



SAINT-LOUIS

MAISON DE QUARTIER VERSAILLES - SAINT-LOUIS

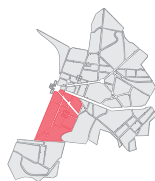
50, rue Royale

01 30 83 99 40 • Fax : 01 30 83 99 41

Présidente du conseil de quartier :

Marie-Laure Bourgoïn-Labro

marie-laure.bourgoïn-labro@versailles.fr



C'est le cœur historique de la ville, construit à l'emplacement de l'ancien « Parc aux Cerfs », qui correspondait à la réserve de chasse royale.

Le quartier offre à ses habitants une grande diversité de commerces et d'artisans, situés principalement rue du Vieux Versailles, de Satory, du Général Leclerc, Royale ainsi qu'autour des carrés Saint-Louis. Un marché s'y tient le jeudi et le samedi matin, place de la Cathédrale.

Il comporte des bâtiments pleins d'histoire, bien conservés à visiter (le Couvent des Récollets, la Salle du Jeu de Paume, l'Hôtel des Affaires étrangères et de la Marine, la bibliothèque municipale, l'Hôtel de la Guerre, le Grand Commun et la Cathédrale Saint-Louis).

La maison de quartier rue Royale permet de pratiquer un grand choix d'ateliers pour les enfants, les adolescents, sans oublier les crèches et garderies; également des animations pour les nombreux retraités actifs de notre quartier; ainsi qu'un grand choix d'activités sportives, culturelles ou de solidarité régies par des associations.

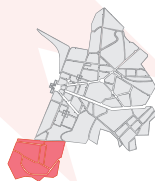
Au cours de l'année, de multiples manifestations font la joie des familles et permettent une meilleure convivialité entre les habitants.

SATORY

Présidente du conseil de quartier :

Anne-Marie Perreaux

anne-marie.perreaux@versailles.fr



Situé au sud-ouest de Versailles, le quartier de Satory est constitué de deux entités distinctes, séparées par la RD 91 :

- Satory-Ouest, zone d'activités en plein essor qui héberge des entreprises industrielles œuvrant dans les technologies des armements terrestres (Nexter, Renault Trucks Défense) ou du sport automobile (Citroën Sports) et, dans le cadre du pôle de compétitivité nationale Moveo, un ensemble à fort potentiel de développement comprenant des laboratoires de recherche (Livic, Inrets etc.) et des établissements de haut niveau voués à la recherche et au développement sur les transports et la sécurité routière,

- Satory-Est, camp militaire sur lequel sont implantés divers organismes et formations à vocation opérationnelle et logistique de l'Armée de Terre et de la Gendarmerie, qui comprend également plusieurs zones résidentielles exclusivement réservées au logement des ressortissants (militaires, personnels civils et leurs familles) du ministère de la Défense. L'essentiel des équipements du camp militaire de Satory relève des ministères de la Défense et de l'Intérieur depuis le transfert de la gendarmerie vers ce dernier.

Le quartier dont la population actuelle, de l'ordre de 5000 habitants, accueille plus de 800 enfants dans quatre écoles publiques maternelles et élémentaires.

La Ville a par ailleurs créé des garderies pré et post scolaires dans les écoles ainsi que des aires de jeux.



Les lignes A, K, X, ARC (à destination du collège Rameau) et W (vers le parc d'activités) desservent le plateau de Satory vers toutes les gares de Versailles. Les commerces et services essentiels à la vie du quartier sont regroupés dans un centre commercial doté d'un parking gratuit. Le quartier bénéficie également à proximité d'un Centre de Loisirs sans hébergement pris en charge par l'Action Sociale des Armées, d'équipements sportifs de qualité gérés par la gendarmerie (piste d'athlétisme, piscine, cours de tennis, gymnase) ainsi que d'un étang et de nombreux espaces boisés qui font la joie des cyclistes et des promeneurs. Compte-tenu de la spécificité du quartier, le suivi des dossiers et projets, en liaison avec les autorités compétentes de l'armée de Terre et de la Gendarmerie, est assuré par M. Michel Bernot, adjoint au maire délégué aux questions militaires, aux anciens combattants et à la vie quotidienne à Satory.

Une antenne administrative de la Mairie est également installée dans un local du centre commercial; des permanences y sont périodiquement assurées pour dispenser toutes les informations utiles aux résidents et aux nouveaux arrivants.

INSTANCE DU CHÂTEAU

Président du conseil de quartier :
Marc Nizan • marcnizan@orange.fr
marc.nizan@versailles.fr



Le quartier du Domaine de Versailles et des Trianons occupe une superficie de 874 hectares intra-muros limitée au nord par Le Chesnay et Rocquencourt, à l'ouest par St Cyr l'Ecole et Bailly, au sud par la A 86 et à l'est par les quartiers Notre-Dame, Satory et Saint-Louis.

Ce quartier est un lieu verdoyant où il y fait bon se promener, non seulement pour les touristes, mais aussi pour la plupart des Versaillais.

La majeure partie des infrastructures de ce quartier sont occupées par les personnels (tous niveaux sociaux confondus) de l'Établissement Public de Versailles.

Ces résidents sont répartis entre les dépendances du Château :

l'Hôtel des Réservoirs, l'Aile Sud et Nord des Ministres, la Grande et la Petite Écurie du Roi, le Pavillon de Massipe, le Petit Contrôle (rue de l'Indépendance Américaine), la Petite Orangerie, les Cent Marches, la Pièce d'eau des suisses, la Grange du Mail, les Pavillons des grilles de Neptune, du Dragon, des Jambettes et du Petit Pont...

Et les dépendances du Grand Parc :

Le Pavillon de la Grille des Matelots, la Ménagerie du Roi, le pavillon du Bouillon, le Pavillon de La Lanterne, les Communs de Trianon, les Pavillons de la Régie et de la Laiterie, le Pavillon et l'Orangerie de Jussieu, le Pavillon de Chateauneuf, le Hameau de la Reine, le pavillon de la Porte St-Antoine et le Pavillon de la Grille de la Reine.

De par son côté touristique, ce quartier est doté de commerces: restaurants, librairies, magasins de souvenirs, marchands de glace, location de vélos et de voitures électriques...

Enfin, deux associations existent: Château de Versailles Association et Cap Océane.






ACTIONS FAMILIALES & SOCIALES

- 70 SOLIDARITÉS
- 74 PETITE ENFANCE
- 77 SENIORS



SOLIDARITÉS

DIRECTION DES SOLIDARITÉS / CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

P  Bâtiment C • 6, impasse des gendarmes • Mairie de Versailles
RP 1144 • 78011 Versailles Cedex

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h

La Direction des Solidarités du Centre Communal d'Action Sociale grâce à son accueil centralisé et à ses permanences sociales spécifiques, remplit les fonctions suivantes:

- > Informer et orienter
- > Accéder aux droits
- > Délivrer les aides facultatives
- > Proposer un accompagnement social
- > Écouter et soutenir
- > Animer le réseau des partenaires de l'accès aux droits sociaux
- > Accueillir des associations et institutions pour des permanences sociales

INFORMER ET ORIENTER

L'équipe d'accueil central du CCAS vous informe et vous oriente concernant vos droits et démarches dans le domaine social, médico-social, du handicap, de la dépendance, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h au 6 impasse des Gendarmes (bâtiment C) ou par téléphone au 01 30 97 83 00.

ACCÉDER AUX DROITS

Le CCAS instruit des demandes dans les domaines suivants:

INSERTION

- > Domiciliation
 - > Revenu de Solidarité Active (RSA)
 - > Couverture Maladie Universelle (CMU) et CMU-C (complémentaire)
 - > Et vous informe sur vos droits annexes (aide au logement, aide au transport...)
- Renseignements: 01 30 97 83 31/ 83 38

Pour les personnes handicapées et âgées

- > Carte d'invalidité
- > Carte de priorité
- > Carte européenne de stationnement
- > Aide ménagère (sous conditions de ressources)
- > Aide sociale prise en charge des frais d'établissement spécialisé (sous conditions de ressources)

> Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) sous conditions d'âge, de ressources et de résidence
Renseignements: 01 30 97 83 26 / 83 25

Spécifiquement pour les personnes handicapées

- > Allocation compensatrice tierce personnes
 - > Prestation de compensation du handicap
 - > Reconnaissance travailleur handicapé et formation
 - > Allocation Adulte Handicapé
- Renseignements: 01 30 97 83 26

Spécifiquement pour les personnes âgées

> Allocation Personnalisée d'Autonomie:
Vous n'êtes plus autonome, vous souhaitez rester à votre domicile et vous avez besoin d'un soutien dans votre vie quotidienne, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie permet de financer en partie votre plan d'aide.

Vous pouvez instruire votre demande auprès du CCAS tous les matins.
Renseignements: 01 30 97 83 29

> Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) sous conditions d'âge, de ressources et de résidence
Renseignements: 01 30 97 83 25

Aides au transport

Les cartes Rubis et Améthyste permettent d'avoir réduction ou gratuité pour les personnes âgées ou titulaires de certaines cartes ou aides (invalidité, anciens combattants...)

Carte Blanche: carte annuelle payante pour les personnes âgées de plus de 65 ans imposables
Renseignements: 01 30 97 83 28



Information sur le dispositif de transport PAM 78 (Pour Aider à la Mobilité), service de transport à la demande adapté pour les personnes à mobilité réduite au **01 30 97 83 26**

Registre des personnes fragiles :
Vous pouvez demander à être inscrit ou faire inscrire un proche dans le registre mis à disposition du Préfet en cas de catastrophes climatiques (canicule, grand froid...)
Renseignements : **01 30 97 83 26**

DÉLIVRER LES AIDES FACULTATIVES
Ces aides sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année.

Prime de naissance :
À la naissance ou à l'adoption de votre troisième enfant ou plus, le CCAS vous offre des chèques multiservices d'une valeur de 144 €.
Pour en bénéficier, vous devez habiter

Versailles et vous présenter au CCAS avant le premier anniversaire de l'enfant, muni d'une photocopie et de l'original du livret de famille, d'un justificatif de domicile récent, de l'attestation récente de paiement des allocations familiales et d'une pièce d'identité.
Renseignements : **01 30 97 83 21**

Prime de Noël :
Elle est versée sous forme de chèques multiservices d'une valeur de 48 €. Elle concerne les enfants de moins de 16 ans dont les parents ont un faible revenu (plafond de ressources). Les dossiers sont instruits en novembre et décembre.
Une liste des documents à fournir est à votre disposition au CCAS.
Renseignements : **01 30 97 83 21**

Aide à l'abonnement téléphonique et à la consommation d'énergie :
Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, non imposables sur le revenu, bénéficiaires de l'Allocation Spécifique pour Personnes Âgées, de l'allocation spéciale vieillesse ou l'allocation supplémentaire.
Pour l'allocation énergie, les demandes doivent avoir lieu entre le 21 décembre et le 21 mars.
Renseignements : **01 30 97 83 00**

Autres aides :
Elles sont attribuées aux familles qui connaissent des difficultés passagères. Elles sont demandées par les services sociaux du département et accordées par la commission hebdomadaire des aides facultatives : secours exceptionnels, aide alimentaire, aide aux transports...
Renseignements : **01 30 97 83 21**





**PROPOSER
UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

Pour les personnes sans domicile fixe :
Deux travailleurs sociaux et deux accueillants spécifiques reçoivent durant des permanences de 9 h à 12 h le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi. Les personnes sont informées, orientées et peuvent être prises en charge, selon leur situation par un travailleur social.
Renseignements : 01 30 97 83 38

Pour les personnes handicapées :
Une assistante sociale peut accompagner les personnes handicapées de moins de 60 ans ou leur famille dans différentes démarches ou faire la liaison entre les institutions et les associations intervenant dans ce domaine. Disposant de notions en langue des signes, elle peut accueillir les personnes malentendantes.
Renseignements : 01 30 97 83 26

Pour les personnes sortant de prison :
Dans le cadre d'un partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Yvelines, les personnes sortant de prison sans domicile fixe peuvent bénéficier d'un accompagnement social le temps de la mesure judiciaire.
Renseignements : 01 30 97 83 35

ÉCOUTER ET SOUTENIR

Le PAEJ (Point Accueil Écoute Jeunes) et l'Espace Parents sont des lieux d'écoute psychologique, de soutien, d'accompagnement et d'orientation. L'accueil est gratuit, anonyme et confidentiel.

- Le PAEJ s'adresse aux jeunes de 10 à 25 ans qui peuvent venir rencontrer un(e) psychologue pour parler de leurs difficultés, prendre du recul sur leur situation et ainsi faire le point.

Plusieurs créneaux horaires sont possibles. Sur rendez-vous.
CCAS • 6, impasse des Gendarmes • Entrée D
Tél. : 01 39 51 25 25

- L'Espace Parents s'adresse à tout parent confronté à des interrogations, des difficultés autour de leur rôle parental et de la place de chacun au sein de la famille.

Entretiens sur rendez-vous du lundi au samedi matin
CCAS • 6, impasse des Gendarmes • Entrée D
Tél. : 01 39 51 25 25

**ANIMER LE SITE INTERNET
DÉDIÉ À L'ACCÈS
AUX DROITS SOCIAUX**

www.droits-sociaux.versailles.fr
Le site internet a été construit avec un grand nombre de structures intervenant dans le champ du social à Versailles : aide aux victimes, médiation, accueil des personnes sans abri, intervention auprès des jeunes, direction des personnes âgées, Conseil Général...

le site internet informe sur les démarches et structures qui peuvent aider autour des thèmes suivants : logement, handicap/dépendance, famille, santé, emploi, personnes sans abri, personnes étrangères, recours et soutien juridique face aux conflits.

Vous pouvez poser des questions sur vos droits et démarches. Une réponse vous sera apportée dans les 3 jours. Ce site a été construit par l'ensemble des associations et institutions de Versailles qui interviennent dans le champ de l'accès aux droits.

Plus spécifiquement tourné vers les personnes sans abri, le CCAS anime un réseau avec plusieurs associations du territoire, mettant en place des actions de coordination des interventions.

Renseignements : 01 30 97 83 59

**ACCUEILLIR DES ASSOCIATIONS
ET INSTITUTIONS POUR
DES PERMANENCES SOCIALES**

Plateforme d'information sur la Médiation Familiale :
La médiation familiale peut vous permettre de renouer le dialogue, de trouver des solutions et d'élaborer



ensemble des accords pour votre famille.

Pour vous informer sur la médiation familiale, des permanences ont lieu le mercredi de 10 h à 17 h au CCAS, 6 impasse des Gendarmes

Renseignements: 01 30 97 83 00

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 17 h au:

Tribunal de Grande Instance,



5 place André Mignot.

Renseignements: 01 39 07 36 07

Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) délivre des conseils et des informations à tous les Versaillais en matière juridique (droit des personnes, droit des biens), sociale (droit du travail, maternité, retraite...)

Une juriste vous informe tous les lundis de 14 h à 17 h sans rendez-vous.

CRESUS ILE-DE-FRANCE

• Permanence d'aide aux personnes surendettées le jeudi de 13 h à 17 h.

Renseignements: 01 30 97 83 00

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES

• Permanences au CCAS les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Une seule adresse postale et un seul numéro pour la CAF des Yvelines

1 rue La Fontaine

78201 Mantes la Jolie Cedex

0820 25 78 10

• Une borne interactive est à votre disposition pour effectuer votre Déclaration Trimestrielle de Ressources, faire une simulation de votre allocation logement, vous renseigner sur votre dossier... (elle est consultable avec votre numéro d'allocation et votre numéro confidentiel)

PERSONNES ÂGÉES

Direction des Solidarités

Centre Communal d'Action Sociale

Bâtiment C • 6, impasse des gendarmes

Ouvert du lundi au vendredi de

8 h 30 à 17 h

01 30 97 83 00

Adresse postale:

Mairie de Versailles • RP 1144

78011 Versailles Cedex



LA PETITE ENFANCE

DIRECTION PETITE ENFANCE ET FAMILLE

Hôtel de Ville (accueil polyvalent • rez-de-chaussée)

P  Cour pavée, accès par l'entrée secondaire, face à la caserne des pompiers.
Porte difficile à ouvrir

Accueil pour les inscriptions :

Les mardis et jeudis matin de 8 h 30 à 12 h, le mercredi de 8 h 30 à 17 h
et à la Goutte de lait • 3, rue Richaud • 01 30 83 00 70
les mardis et jeudis de 14 h à 17 h

Accueil pour les paiements (à l'hôtel de ville uniquement) :

Les lundis après midi de 14 h à 17 h et vendredis matin de 8 h 30 à 12 h

Informations du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h

au 01 30 97 83 77 ou 01 30 97 83 42 ou 01 30 97 83 70 ou 01 30 97 84 98.

Elle est composée d'établissements et de services d'accueil d'enfants de 3 mois à 6 ans : 16 établissements d'accueil collectif, une crèche familiale (accueil au domicile des assistantes maternelles), un Relais Parents Assistantes Maternelles (RAM) et un lieu d'accueil parents/enfants « Le Petit Square ».

L'ensemble des équipements municipaux concourt à l'intégration d'enfants porteurs de handicap soutenus par l'équipe spécialisée du pôle référent handicap qui contribue à faciliter cette intégration. L'accueil des jeunes enfants est également assuré par 4 établissements associatifs et au domicile des assistantes maternelles indépendantes, placées sous la responsabilité de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil Général.

QUEL MODE D'ACCUEIL CHOISIR ?

Vous hésitez ou vous souhaitez en savoir plus avant de vous décider ; des professionnels de la petite enfance sont là pour vous conseiller :

- > Au secrétariat de la Direction Petite Enfance et Famille (cité ci-dessus)
- > Au Relais Parents Assistantes Maternelles
La Goutte de Lait • 3, rue Richaud
01 30 83 00 70
- > Directement auprès des directrices des établissements

> Auprès des puéricultrices de PMI (Protection Maternelle et Infantile)

L'ACCUEIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS COLLECTIFS

L'accueil régulier :

Il s'agit d'un accueil « type crèche » qui nécessite l'établissement d'un contrat (à partir d'une journée de présence par semaine, temps réservé), pour une année scolaire, renouvelable. Ce contrat définit le nombre de jours et le nombre d'heures réservés par semaine. La durée hebdomadaire d'accueil est comprise entre 6 et 60 h.

L'accueil ponctuel :

Il s'agit d'un accueil occasionnel et soumis aux disponibilités des établissements. Cet accueil peut être hebdomadaire ou non, sur un temps variable, par séquences de 2 h consécutives minimum et jusqu'à 20 h, en fonction des places disponibles.

L'accueil d'urgence :

Il s'agit d'un accueil exceptionnel, pour un temps limité et non reconduit. Il concerne en général un enfant qui n'est pas connu de la structure. Les établissements multi-accueils (sauf le Jeu de l'Oie) assurent un accueil d'urgence à l'heure.



LES ÉTABLISSEMENTS

Les crèches collectives :

Ces établissements accueillent des enfants de 10 semaines à 3 ans. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 7 h à 19 h. L'accueil régulier des enfants s'effectue sur une amplitude journalière de 10 à 12 h. Les crèches ferment par roulement, un mois l'été et une semaine pendant la période de Noël et du jour de l'An.

La crèche familiale :

L'accueil des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans est assuré de 7 h à 19 h au domicile d'assistantes maternelles agréées par le Président du Conseil Général. Les assistantes maternelles sont employées par la Ville de Versailles. Elles peuvent accueillir de 1 à 3 enfants à leur domicile. Tous les enfants participent à des activités ludiques proposées par l'éducatrice de jeunes enfants lors des jardins d'éveil. La Crèche Familiale est fermée une semaine pendant la période de Noël et du jour de l'An ainsi que durant le mois d'août.

Les multi-accueils :

Les établissements multi-accueils assurent un accueil collectif, régulier et ponctuel. Les tranches d'âge des enfants accueillis, la capacité d'accueil ainsi que les jours et heures

d'ouverture sont différents suivants les établissements.

LES CRÈCHES COLLECTIVES MUNICIPALES

> Marie-Anne Boivin

2, rue Antoine Richard • 01 39 50 57 97

> Saint-Nicolas

9, rue Saint-Nicolas • 01 39 51 06 20

> Jacques Veslot

84 bis, rue Yves Le Coz • 01 39 02 12 40

> Chat Botté

99, boulevard de la Reine • 01 30 83 19 05

> Crèche du CCAS

6, impasse des Gendarmes • 01 30 97 83 41

LES CRÈCHES COLLECTIVES ASSOCIATIVES

> Le Petit Navire

151, boulevard de la Reine • 01 39 53 78 15

> Sainte-Claire

32, boulevard du Roi • 01 39 02 15 14

> Association La Maison des Enfants : La Flûte Enchantée

89, avenue Fourcault de Pavant

01 39 54 27 86

> Saint-Benoît

2, avenue de Vaucresson • 78150 Le Chesnay

01 39 55 47 53

LES ÉTABLISSEMENTS

MULTI-ACCUEILS MUNICIPAUX

Ouverts de 8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi.

> des Chantiers

53, rue des Chantiers • 01 39 53 63 76

A NOS ANGES

• Garde d'enfants • Soutien scolaire • Ménage, repassage
à domicile



Agence des Yvelines Sud
28, av. du 19 Mars 1962 • 78370 Plaisir
Tél. : 01 30 54 05 68

contact.plaisir@a-nos-anges.fr
www.a-nos-anges.fr

La Qualité pour le Bien-Être de nos Enfants

> **du Jeu de l'Oie**

21/23, rue Jean Mermoz • 01 30 83 19 60

Le multi-accueil du Jeu de l'Oie propose un atelier «espaces en jeux»: cet accueil a lieu le mercredi de 9 h à 12 h et est réservé aux enfants de 2 à 3 ans non scolarisés accompagnés d'un membre de la famille.

Les «espaces en jeux» vous permettront: de vivre au sein d'un service collectif aménagé, un temps d'écoute, de partage et de convivialité, d'expérimenter l'éloignement, chacun à son rythme. De mieux aborder, en son temps, l'école maternelle.

Ouverts de 8 h à 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis:

> **La Goutte de Lait**

3, rue Richaud • 01 30 83 00 75

> **Porchefontaine**

86, rue Yves Le Coz • 01 39 49 42 95

> **Prés-aux-Bois**

29, rue de l'École des Postes • 01 39 53 60 07

Ouverts de 8 h à 17 h le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Fermés toutes les vacances scolaires. (Accueil réservé aux enfants de plus de 2 ans):

> **Borgnis Desbordes**

1 bis, rue Borgnis Desbordes • 01 39 49 04 58

Ouverts de 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi. (Fermés la moitié des petites vacances scolaires):

> **Saint-Louis**

50, rue Royale • 01 39 49 43 05

(Réservé aux enfants jusqu'à 2 ans)

> **Clagny**

14, rue du Parc de Clagny • 01 39 53 96 18

> **Notre-Dame**

7, rue Sainte-Sophie • 01 39 53 94 66

Le multi-accueil Notre-Dame propose un atelier pour 15 enfants de 2 à 3 ans non scolarisés et qui fréquentent déjà le multi-accueil. L'atelier fonctionne le lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h. Les activités proposées permettront aux enfants de se préparer à l'école maternelle.

> **Petits Bois**

6, rue Bernard de Jussieu • 01 39 51 17 37

> **Vauban**

76, rue Champ Lagarde • 01 39 49 43 36

Le multi-accueil Vauban propose un

atelier pour les enfants de 2 à 3 ans non scolarisés et qui fréquentent déjà le multi-accueil. L'atelier fonctionne un lundi sur deux, les groupes réunissent les enfants qui iront dans la même école, ce qui leur permet d'avoir des repères à la rentrée.

LA CRÈCHE FAMILIALE

> **«Goutte de Lait»**

3, rue Richaud • 01 30 83 00 73

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Quel que soit le type d'accueil (régulier ou ponctuel) et sa durée, l'inscription s'effectue à la Direction Petite Enfance et Famille ainsi qu'au pôle d'accueil Petite Enfance à la Goutte de Lait.

- Pour un accueil régulier supérieur à 2 jours, l'inscription s'effectue à partir du 4^e mois de grossesse.
- Pour un accueil régulier inférieur ou égal à 2 jours et un accueil ponctuel, l'inscription s'effectue après la naissance de l'enfant.

TARIFICATION ACCUEIL RÉGULIER ET PONCTUEL

La participation financière due par la famille varie selon ses revenus et le nombre d'enfants à charge, suivant un barème établi par la Caisse d'Allocations Familiales. Le paiement est mensualisé et recouvré à terme échu.

Pour un accueil d'urgence, le paiement se fait à l'heure selon un tarif spécifique.

AUTRES ADRESSES UTILES CONCERNANT L'ACCUEIL DES PETITS

Les coordonnées des assistantes maternelles du secteur libre sont communiquées par les puéricultrices de PMI: celles-ci tiennent des permanences dont vous pouvez connaître les lieux, dates et horaires en contactant la DASDY.

Pour les quartiers Jussieu, Chantiers, Porchefontaine, Vauban, Montreuil, Moser, Prés-aux-Bois

Versailles 1

46- 50, rue de Rémyilly • 01 30 83 14 00

Secrétariat des puéricultrices :

M^{me} Kettingring



Pour les quartiers Satory, Saint-Louis, Clagny-Glatigny, Notre-Dame Versailles 2

46- 50, rue de Rémilly • 01 30 83 14 00
Secrétariat des puéricultrices :
M^{me} Mathieu

Soutien à la famille

LE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Informe les parents sur les différents modes d'accueil, les accompagne dans leur choix, lors de réunions d'information et/ou d'entretiens individuels (sur RdV).

Accueille et informe les assistantes maternelles indépendantes et les employées à domicile (droits et obligations).

Organise des ateliers d'éveil pour les enfants confiés aux assistantes maternelles indépendantes.

R.A.M. – La Goutte de Lait
3, rue Richaud • 01 30 83 00 70

LIEU D'ÉCOUTE

Le Petit Square

7, rue Sainte-Sophie • 01 39 02 72 16
Lieu d'accueil de rencontre et de jeux, anonyme et gratuit, pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent, d'un grand-parent, d'une assistante maternelle.
Ouvert le mardi et le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 17 h 30 (fermé pendant toutes les vacances scolaires).

SENIORS

DIRECTION DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES ÂGÉES

Bât. A • 6, impasse des Gendarmes • Mairie de Versailles • RP 1144 • 78011 Versailles Cedex



Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h sans interruption
01 30 97 83 40 • seniors@mairie-versailles.fr

La ville de Versailles et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) gèrent un ensemble de services et de prestations, notamment en direction des retraités et des personnes âgées.

services

MAINTIEN À DOMICILE

Portage de repas à domicile

Pour toute personne âgée de plus de 60 ans ou handicapée (incapacité de 80 % et plus) dans l'impossibilité de cuisiner, ce service livre à domicile des repas équilibrés avec la possibilité de régimes ou de « textures modifiées ». Tarifs en fonction des revenus.
Renseignements: 01 30 97 83 55/85 56

Téléassistance

Un système de téléassistance assure 24 h sur 24 votre sécurité.



Un opérateur répond à tout appel. Si nécessaire, il alerte les services de secours compétents.
Abonnement mensuel • tarif unique + forfait d'installation.
Renseignements: 01 30 97 83 55/85 56

Portage de livre

Vous bénéficiez du portage de repas à domicile ou êtes abonnés à la téléassistance ; vos livres peuvent vous être portés à domicile
Renseignements: 01 30 97 83 55/85 56

Pédicurie

Séances de pédicurie pour les personnes âgées de 60 ans et plus, non imposables. Ces soins sont prodigués par des pédicures libéraux ayant conventionné avec le CCAS.

Tarif unique.

Renseignements: **01 30 97 83 55/85 56**

Animation

Des activités régulières ou spécifiques sont organisées tout au long de l'année dans le but d'entretenir la forme physique et intellectuelle des seniors et aussi de favoriser les contacts et les échanges.

Renseignements: dans chaque maison de quartier

Écoute personnalisée

Les personnes âgées isolées ou en souffrance, peuvent faire appel à ce service qui propose une écoute personnalisée pour rompre la solitude (visites à domicile) et qui offre la possibilité de sorties en petits groupes accompagnées par des professionnels « Assistants Qualité de Vie ».

Renseignements: **01 30 97 83 46/84 74**

Été-Amitié/Yvelines-Étudiant-Senior

Durant les mois de juillet et août, les personnes âgées isolées peuvent recevoir la visite de bénévoles et d'étudiants qui leur proposeront des moments partagés de conversation, sortie, promenade, visite...

du lundi au vendredi: de 10 à 17 h

Téléphone: **01 30 97 84 80**

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'HÉBERGEMENT

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES GÉRÉS PAR LE C.C.A.S.

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

> Fondation Lépine-Providence:
45, rue des Chantiers • **01 39 07 09 20**
Cet établissement habilité à l'aide sociale, assure une prise en charge totale des personnes âgées, semi-valides et dépendantes, seules ou en couple

(hébergement, soins, repas, entretien du linge, animation).

Foyer-logement André Mignot

Réservé aux personnes âgées de plus de 60 ans, valides et autonomes, il leur permet de vivre de façon indépendante, dans un logement meublé par leurs soins, tout en bénéficiant de services collectifs et de l'accompagnement d'un personnel attentif.

Résidence A. Mignot: 1 rue Borgnis Desbordes • **01 39 53 90 30**

SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)

Chez vous, une équipe d'aides-soignants et d'infirmières dispense, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et infirmiers.

Renseignements: **01 30 97 83 83**

LES ÉTABLISSEMENTS DÉPENDANT DU CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES

EHPAD Richaud

(ancienne Maison Espagne)

1, rue Richaud • 78000 Versailles

01 39 63 91 33

Établissement habilité à l'aide sociale

Hôpital Richaud unité de long séjour

1, rue Richaud • 78000 Versailles

01 39 63 91 33

LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'HÉBERGEMENT

Établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD)

> Maison des Augustines

23, rue Edouard Charton • **01 39 20 19 39**

> Maison Saint-Louis

24 bis, rue du Maréchal Joffre • **01 39 07 25 25**

> Espérance et Accueil

4, rue Monseigneur Gibier • **01 39 50 13 11**

> La Clarté

29, rue de l'Ermitage • **01 39 55 18 35**

> Hôtelia, résidence hôtelière médicalisée

14, bd Saint-Antoine • Le Chesnay

01 39 23 34 34



**Établissements de long séjour
et soins palliatifs**

- > Claire Demeure :
unité d'accueil pour personnes en
état végétatif ou pauci-relationnel
12 rue de la Porte de Buc • 01 39 07 30 00
- > Résidence Hôtelière
Les Buissonnets
2 bd de Glatigny • 01 39 23 18 50

Résidences avec services

- > Les Hespérides des Manèges
8 av. du Général de Gaulle • 01 39 53 23 04
- > Résidence Les Templitudes
18 rue du Refuge • 01 39 53 31 89
- > Résidence Médéric
53/55 rue Exelmans • 01 30 83 82 00
- > Les Symphoniales
11 rue Pierre Clostermann (angle Fnac)
Le Chesnay • 01 39 55 09 09

Le Centre Communal d'Action Sociale
vous accueille du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 17 h

Bâtiment C • 6, impasse des Gendarmes
01 30 97 83 00

Adresse postale:

CCAS de Versailles
Direction des Solidarités
Mairie de Versailles
RP 1144 • 78011 Versailles Cedex

**La Direction des Solidarités du
C.C.A.S.** répond à toutes vos
démarches concernant des demandes
d'aide sociale et de cartes de transport.

**Aide sociale légale:
elle concerne principalement :**

- le placement en maison de retraite
- les aides ménagères
- la carte d'invalidité
- les tarifs préférentiels pour les repas
en résidence foyer
- l'Allocation Personnalisée
d'Autonomie (APA)

Renseignements sur l'instruction de
ces aides ou le suivi d'un plan d'aide :
01 30 97 83 74 ou 01 30 97 83 29



Location et Vente
Votre partenaire en **Ile de France**

➤ Matériel Médical

➤ pour les particuliers



➤ pour les professionnels







19 rue du Pont Colbert / **78000 Versailles** / matmedic2@free.fr
Tél. : 01 30 83 19 24 – Fax : 01 39 20 92 08

2 ave. Maximilien Robespierre / **94400 Vitry-sur-Seine** / matmedic@free.fr
Tél. : 01 47 26 50 50 – Fax : 01 47 26 74 43

P Assuré

www.matmedic.fr

Aide sociale facultative :
elle est versée sous conditions de ressources, et concerne :

- abonnement téléphonique
- aide à la consommation d'énergie
- aide aux loyers pour les résidents des foyers logements
- aide aux vacances
- aide à la réhabilitation de l'habitat
01 30 97 83 74
- cartes de transport : les personnes âgées bénéficient de réductions particulières au travers de trois cartes spéciales (Blanche, Rubis, Améthyste)
01 30 97 83 28

**Coordination
Gérontologique**

6 avenue du Maréchal Franchet d'Esperey •
01 39 63 74 15

La Coordination Gérontologique Intercommunale du Territoire Est Yvelines COGITEY, située à l'entrée de la Clinique médicale de la Porte Verte, est un CLIC, centre local d'information et de coordination, destiné aux personnes de plus de 60 ans, à leur entourage et aux professionnels. Elle informe sur les aides et les droits. Elle est la structure référente pour l'instruction et le plan d'aide des demandes d'APA (allocation personnalisée d'autonomie). Elle évalue les besoins des personnes au domicile, organise et coordonne les actions de soutien à domicile et en

effectue le suivi.
Elle prépare à une entrée en établissement.
Elle participe à la prévention et au traitement des situations de maltraitance.
Elle participe à des actions de lutte contre l'isolement.

Aide à domicile

Trois secteurs peuvent être habilités à gérer l'aide à domicile : le privé associatif, le privé lucratif, le public. Ces listes sont données à titre indicatif sans prétention d'exhaustivité et sans aucun engagement sur la qualité des services proposés.

Toute personne souhaitant bénéficier des services d'aide à domicile est en droit de demander communication du règlement intérieur de fonctionnement, ainsi que l'exemplaire du contrat liant l'organisme et le particulier.

ASSOCIATIONS

ADAPEI des Yvelines • Agrément simple
01 39 24 08 45 • www.adapei78.com

ALLO DOMUSERVICES
Agréments simple et qualité
01 39 49 12 12 •
www.allodomuserVICES.com

*Geneviève ne se sent plus seule
Margaux, étudiante, est une aide précieuse*

**Un logement en échange
de présence et de services**

ensemble  générations

*vous assure une mise en relation et un suivi adapté
(logement gratuit, économique ou avec loyer)*

Isabelle Etienne
31 av. de Villeneuve l'Étang
78000 Versailles

06 27 39 78 41
www.ensemble2generations.fr





AMDOMI 78
(CPAM • FMP La source)
(Assistance Ménagère à Domicile
des Malades Isolés) Interventions
ponctuelles • **01 39 53 03 62**

ASADAVE • agrément qualité
(conventionnée avec la CNAV) •
01 39 07 24 50

ASP YVELINES • Accompagnement
en soins de support et en soins palliatifs.
Adhérent à la charte des soins
palliatifs et de l'union
des associations de soins palliatifs
01 39 49 09 55 • www.aspyvelines.org

CHANTIERS YVELINES
Association intermédiaire
01 39 07 25 35
chantiers.yvelines.free.fr

DOMICIL • agrément qualité
01 39 54 46 54

FMP La Source • agrément qualité
01 39 53 03 62 • www.fmp.fr

Accompagnement transport

SECTEUR PUBLIC

PAM 78 (Pour Aider à la Mobilité)
dispositif payant de transport adapté,
mis en place par le Conseil général,

accessible sur conditions:
0810 0810 78

ASSOCIATIONS

VERSAILLES PORTAGE
80, rue de la Paroisse
versailles.portage@wanadoo.fr
Livre gratuitement chez vous vos
achats ou vous accompagne chez l'un
des commerçants adhérents au dispo-
sitif.

SOCIÉTÉS PRIVÉES

ADHAP (Aide à Domicile, Hygiène
et Assistance aux Personnes)
certification Qualicert
01 39 02 27 50 • www.adhapservices.fr

AETAS (Le Chesnay)
01 39 55 11 11

ÂGE D'OR SERVICES (Viroflay)
Gilles Lefranc franchisé • agrément
qualité
06 60 74 35 23
versailles@agedorservices.com

QUIETIS (Garches)
agrément qualité en cours
01 47 41 57 60

LES SYMPHONIALES
du Chesnay
Pour bien vivre votre retraite

Une résidence conviviale et raffinée située entre le parc du Château de Versailles
et le Centre Commercial Party 2

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE DU STUDIO AU 3 PIÈCES

ACCUEIL • SÉCURITÉ • RESTAURATION

7 JOURS SUR 7 • Une équipe de professionnels à votre service

RENSEIGNEMENTS SUR PLACE
01 39 55 09 09

11, rue Pierre Clostermann 78150 Le Chesnay

www.symphoniales.com

GESTION **Sapregl**
N°1 des Résidences Services

Berlitz

vitaminez votre carrière !

- 25 LANGUES ENSEIGNÉES
- FORMATIONS LINGUISTIQUES POUR ENTREPRISES ET PARTICULIERS
- SPÉCIAL VACANCES ANGLAIS POUR LES JEUNES
- FORMULES DIF
- FORMATION INTERCULTURELLES
- FORMATIONS MANAGEMENT
- CERTIFICATION PAR LE TEST TOEIC®

Berlitz
www.berlitz.fr

Renseignements :
01 39 50 08 70
E-mail : versailles@berlitz.fr



Cnam Versailles - 1 rue Royale - 78000 Versailles



Rentrée février

- Inscriptions dès janvier
du lundi au vendredi de 14h à 19h et le samedi matin

Cours du soir
et à distance

Rentrée octobre

- Inscriptions de juin à septembre
du lundi au vendredi de 14h à 19h et le samedi matin

**Les cours du soir
près de chez vous !**

en Economie et gestion
Sciences sociales
Informatique / électronique



Cnam
UNIVERSITÉ
DES
NIVEAUX

www.cnam-versailles.fr - 01 39 07 13 13
www.cnam-idf.fr

ilesiFranco

Adressée par la Mairie de Paris
01 42 97 41 18



Pour vos publicités dans les supports édités par la mairie de Versailles (Magazine Versailles, guides : Guide pratique, Guide des Seniors, Guide de la petite enfance, Guide de l'enfance et Guide des associations), contactez Sylvie Cior au 01 30 21 18 20.



ÉDU CATION

- 84 ÉCOLES MATERNELLES
ET ÉLÉMENTAIRES
(INSCRIPTIONS)
- 85 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
- 86 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
PUBLIC ET PRIVÉ
- 88 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS
- 89 SCOLARISATION DES ENFANTS
EN SITUATION DE HANDICAP
- 91 RESTAURATION
ÉTUDES SURVEILLÉES
- 92 ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
- 93 ACCUEILS DE LOISIRS
- 94 SÉJOURS DE VACANCES
- 95 CARTE FAMILLE



INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES



Les inscriptions scolaires s'effectuent en mairie, auprès de la direction de l'éducation, de janvier à mars.

• Direction de l'Éducation

Hôtel de Ville • 4, avenue de Paris • Bureau 221
01 30 97 84 78



Cour pavée, porte d'entrée
secondaire difficile à ouvrir

Lundi mercredi, jeudi et vendredi :

de 8 h 30 à 17 h

Mardi : de 8 h 30 à 19 h

Samedi : de 9 h à 11 h 30

(Pas de permanence le mardi soir et le samedi matin aux mois de juillet et août).

Il vous faut présenter :

- Le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée pour les élèves déjà scolarisés.
- La copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant, et le cas échéant, pour les parents divorcés ou séparés, les documents établissant l'autorité parentale.
- La copie des pages du carnet de santé attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge pour la délivrance d'un certificat de vaccination par le service Prévention-Santé de la direction de l'Environnement.
- Pour l'inscription en classe maternelle, un certificat du médecin de famille constatant que l'enfant est apte à la vie collective en milieu scolaire.
- La copie d'un justificatif de domicile récent, au nom du responsable de l'enfant (facture EDF, téléphone...).
- Une enveloppe timbrée au nom et adresse du responsable de l'enfant.
- En cas d'inscription à une activité périscolaire, faire établir une carte famille (voir modalités pages suivantes) et remplir un dossier de pré-inscription annuelle (de janvier à mars).

Un certificat d'inscription scolaire sera établi par la direction de l'Éducation. Il vous sera envoyé par courrier avec le certificat de vaccination établi par le service Prévention-Santé de la Mairie (Renseignements : 01 30 97 81 37).
Présentez ces certificats à la directrice ou au directeur de l'école dans laquelle votre enfant a été inscrit.



SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'entrée à l'école maternelle ou élémentaire de votre enfant est une étape importante qui doit être préparée. En dialoguant avec les services municipaux et les équipes éducatives, vous choisirez le mode de scolarisation qui lui sera le plus adapté.

L'INSCRIPTION SCOLAIRE

Elle est identique à celle des autres enfants. Inscrivez votre enfant à la mairie, Direction de l'Éducation. Informez alors vos interlocuteurs des problèmes spécifiques de votre enfant et prenez contact avec l'enseignante référente de l'éducation nationale pour la scolarisation des élèves handicapés.

LE MILIEU ORDINAIRE

- Prenez contact avec le directeur de l'école pour organiser l'accueil de votre enfant dans les meilleures conditions.
- Au sein de l'école, pour assurer le meilleur suivi de votre enfant, vous collaborerez avec l'équipe éducative, le médecin de l'Éducation Nationale, le psychologue scolaire, le référent de scolarisation et les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Vous participerez ainsi avec cette équipe à la définition des modalités de scolarisation sous la forme d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS):
- Mise en place éventuelle, si la nature et le degré du handicap le justifient, sur décision de la CDAPH, d'une aide humaine: auxiliaire de vie scolaire.
- Aménagement du rythme scolaire ou de la scolarité.
- Mise en place d'une aide technique (matériel adapté, aménagements architecturaux).

La scolarité peut se dérouler en CLIS (Classes d'Intégration Scolaire):

L'inscription dans une CLIS (Classe d'Intégration Scolaire) est subordonnée à une décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Ces classes permettent l'accueil dans une école primaire ordinaire d'un petit groupe d'enfants (12 maximum) présentant le même type de handicap. Elles accueillent les enfants dont le handicap ne permet pas d'envisager une intégration individuelle continue dans une classe ordinaire mais pouvant bénéficier, dans le cadre d'une école, d'une forme ajustée d'intégration:

- Un temps d'enseignement adapté au sein de la CLIS,
- Un temps d'activités dans les classes de l'école.

LES CLIS À VERSAILLES

Depuis la rentrée scolaire 2004, l'école le Village de Montreuil accueille une CLIS de 12 élèves pour les enfants présentant des troubles cognitifs relevant du handicap.

LES ÉCOLES PRIVÉES DISPOSENT AUSSI DE CLIS

Une à l'école Saint-Symphorien et deux à l'école Sainte-Marie des Bourdonnais.

RESTAURATION SCOLAIRE ET ÉTUDES SURVEILLÉES

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Hôtel de Ville • 4, avenue de Paris • Bureau 221 • 01 30 97 84 78

education@versailles.fr

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 17 h

Mardi : de 8 h 30 à 19 h - Samedi : de 9 h à 11 h 30

(Pas de permanence le mardi soir et le samedi matin en juillet et en août).



Toutes les écoles maternelles et élémentaires proposent un service de restauration scolaire.

Toutes les écoles élémentaires disposent d'une étude surveillée de 16 h 30 à 18 h, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. À l'initiative des directeurs d'école, une étude surveillée prolongée peut être proposée de 16 h 30 à 18 h 30.

Dans la mesure des places disponibles et en priorité, sont inscrits :

- les enfants dont les parents, ou le parent seul, travaillent, ou sont inscrits comme demandeurs d'emploi.
- les enfants de familles nombreuses.

L'abonnement est proposé pour 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine pour l'année (restauration scolaire et/ou études

surveillées); il peut être modifié deux fois en cours d'année (prévenir au plus tard le 20 pour le mois suivant). Les tarifs sont fixés en fonction du nombre de jours de l'abonnement choisi et de votre quotient familial (Carte Famille). Les règlements sont mensuels et s'effectuent par prélèvement automatique.

MENUS

Vous pouvez consulter les menus de la semaine sur le site de la Ville : www.versailles.fr.

Un menu établi pour deux mois, diffusé par le directeur de l'école, vous est remis par l'intermédiaire de votre enfant.

Renseignements au 01 30 97 08 20.



CARTE FAMILLE

La carte famille permet de moduler votre participation financière en fonction de votre quotient familial, qui est déterminé en tenant compte de la composition de la famille.

Pour l'élaboration de votre Carte famille 2010, adressez à la Direction de l'Éducation les documents suivants :

- le formulaire de demande de Carte Famille 2010 dûment rempli et signé (téléchargeable sur le site de la Ville : www.versailles.fr)
- la copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- la copie de l'intégralité de votre avis d'impôt sur les revenus 2008
- le cas échéant, la copie de la carte COTOREP (adulte handicapé) ou CDAPH (enfant mineur handicapé)
- la copie d'un justificatif de la situation familiale (livret de famille, extraits d'actes de naissance de l'enfant et, le cas échéant, tout document établi par le juge des Affaires Familiales)

Par courrier :

Mairie de Versailles • Carte Famille
RP 1144 • 78011 Versailles Cedex

Ou en vous déplaçant :

L'Hôtel de Ville
4, avenue de Paris

Par Fax :

Mairie de Versailles • Carte Famille
01 30 97 84 27

Ou par courriel :

carte.famille@versailles.fr

Rappel :

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les familles comptant 3 enfants et plus, fiscalement à charge, bénéficient d'une réduction tarifaire « famille nombreuse »

Pour tout renseignement concernant la Carte Famille, vous pouvez :

- consulter le site internet de la Ville : www.versailles.fr
- nous contacter par courriel : carte.famille@versailles.fr
- ou par téléphone : 01 30 97 84 78



Garde d'enfants
& Soutien scolaire
à domicile



Family
Sphere

Ensemble, au service de vos enfants

Agence de Versailles
58 rue Pottier
78150 LE CHESNAY

Family
Sphere

01 39 23 44 04

contact@versailles.fr / www.family-sphere.com

ALCADOM Sarl (agrément par l'Etat N190407F0785180), RCS Versailles 454 977 713 / entreprise indépendante membre du réseau Family Sphere

galerie vanaura

ART MODERNE ET CONTEMPORAIN



peinture
sculpture
photographie

- 13, rue Royale - 78000 Versailles
Tél. : 01 39 24 03 44
- du mardi au samedi
10 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h
et sur rendez-vous



Ferme de *Gally*

- Tous les produits pour le jardin
(végétaux, objets de décoration, produits
du terroir)
- Une cueillette en libre service ouverte
d'avril à novembre
- Une ferme pédagogique pour découvrir
la nature au travers d'ateliers pratiques



www.gally.com

Route de Bailly - 78210 St-Cyr-l'École



CULTURE LOISIRS TOURISME

- 98 DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES
- 99 MOIS MOLIERE
- 100 MUSÉE LAMBINET
- 101 BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES
- 103 ARCHIVES COMMUNALES
- 104 CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT RÉGIONAL
- 106 THÉÂTRE MONTANSIER
- 107 UNIVERSITÉ INTER-ÂGES
- 108 ÉCOLE DES BEAUX-ARTS
- 109 CENTRE
DE MUSIQUE BAROQUE
- 110 OFFICE DE TOURISME
- 111 CHÂTEAU
- 114 ACADÉMIE
DU SPECTACLE ÉQUESTRE
- 115 POTAGER DU ROI
- 116 PALAIS DES CONGRÈS
- 117 CINÉMAS / LUDOTHÈQUE

CULTURE ET LOISIRS

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Hôtel de Ville • 4, avenue de Paris

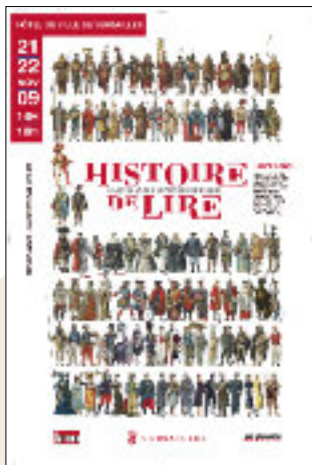
01 30 97 85 28 • Fax : 01 30 97 85 45

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

En matière culturelle, la Ville a pour objectif de développer une offre riche et de qualité. Elle s'adresse à un très large public et couvre les différents champs artistiques.

Le calendrier annuel s'articule autour de grandes manifestations culturelles récurrentes, d'événements culturels nationaux et d'actions ponctuelles, développées en relation avec les institutions et les associations culturelles versaillaises.

Au travers de ses établissements culturels et de son tissu associatif, la Ville encourage les pratiques artistiques amateurs comme professionnelles.



La Direction des Affaires culturelles

a pour missions :

- de coordonner l'activité des divers services culturels municipaux (musée, bibliothèques, école des Beaux-Arts, conservatoire, université Inter-âges, archives communales) afin de favoriser la cohérence de leur action et de contribuer à la lisibilité d'une politique culturelle globale,
- d'organiser et de contribuer à la conception des manifestations culturelles de la Ville
- de soutenir et d'agir en tant que force de proposition pour les activités des partenaires culturels basés sur Versailles
- d'assurer le relais entre les associations culturelles et la Ville.



BLIN S.A.

5, rue Lamartine
78000 Versailles
blin-sa@wanadoo.fr
Sur rendez-vous

LOCATION DE MATÉRIEL
POUR RÉCEPTION
ÉVÉNEMENT

Teate - Structure
Plancher - Podium
Vaisselle - Mobilier
Chauffage - Éclairage
Sonorisation
Décoration éphémère
Plante - Patinoire
Cloisons

Devis envoyé
sur simple appel
ou sur www.blin-sa.com

01 39 50 02 29



LE MOIS MOLIERÈRE



Durant tout le mois de juin, plus de 200 spectacles de théâtre, de musique et de danse envahissent la ville, qui devient pour l'occasion une gigantesque scène à ciel ouvert.

Chaque année, le festival propose un véritable voyage à travers les genres, les pays et les pratiques artistiques. Créateur de liens entre les différents quartiers, le public et les artistes, l'histoire et la création, il invite à la découverte d'un théâtre festif et accessible à tous.

Dans les Grandes et Petites Écuries, le Potager du roi, le Théâtre Montansier, les parcs et jardins de la ville... se produisent troupes dynamiques et ensembles virtuoses, professionnels comme amateurs.

Avec la plupart de ses représentations en entrée libre ou à prix réduit, Le Mois Molière est une occasion incontournable pour s'immerger dans une « ébullition créative » qui ne peut laisser personne indifférent.

À partir du 17 mai, informations et billetterie à :

Maison du Mois Molière • Carré à la Farine • Place du marché Notre-Dame

Tous les jours de 10 h à 18 h

01 30 21 51 39 • www.moismoliere.com





MUSÉE LAMBINET

54, boulevard de la Reine

Tél. : 01 39 50 30 32 • Fax : 01 39 51 90 88 • www.musee-lambinet.fr

Mardi, jeudi, samedi, dimanche : de 14 h à 18 h / Mercredi : de 13 h à 18 h / Vendredi : de 14 h à 17 h / Pour les fermetures exceptionnelles, consulter le site Internet ou contacter l'équipe du musée.



Accessible aux personnes à mobilité réduite. Entrée par la porte cochère, allée pavée, prévenir de votre arrivée, ascenseur adapté.



Dans 35 salles d'un bel hôtel particulier du XVIII^e siècle, classé par les monuments historiques, sont présentées des œuvres d'artistes originaires de Versailles pour certains : sculptures de Pajou, Houdon, Lemoyne, esquisses de Collin de Vermont, peintures de Demachy, Lajoue, pastels de Boze...

Des meubles estampillés, des céramiques, des objets d'art (tabatières, miniatures, montres), de rares plaques de cuivre pour l'impression des toiles de Jouy complètent cette présentation. La période médiévale est évoquée par deux crosses des abbayes royales du Lys et de Maubuisson, chefs-d'œuvre d'orfèvrerie. Le musée retrace la mémoire de la Ville et de sa région. Une salle est consacrée à la manufacture d'armes de Nicolas Boutet, créée en 1793. La section révolutionnaire, qui évoque les débuts de la Révolution à Versailles, présente une iconographie importante sur Marat et Charlotte Corday.

L'artiste nabi Georges Lacombe et le paysagiste Henri le Sidaner ont respectivement illustré les personnalités et les sites versaillais. Des paysages du XIX^e siècle par Corot, Isabey, Lambinet, côtoient des scènes de genre comme les deux pendants d'époque Louis-Philippe par Boilly. Le musée présente également une quarantaine d'œuvres post-impressionnistes : Maillol, Luce, Loiseau, Signac, ainsi qu'une importante collection de l'artiste orientaliste André Suréda.

Des animations se déroulent tout au long de l'année :

- Visites pour adultes sur rendez-vous
- Visites-ateliers pour scolaires et centres sociaux
- Un mercredi pas comme les autres, un anniversaire au musée pour les 6-12 ans
- Mercredis du musée, visite atelier à thème pour les individuels de 6 à 12 ans
- Versailles en poésie, rencontre avec Jehan Despert, poète versaillais
- Visites commentées pour les groupes et les scolaires





BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SON RÉSEAU

La bibliothèque municipale de Versailles est l'une des plus importantes bibliothèques municipales françaises. Achats et dons, au cours des deux derniers siècles, sont venus enrichir les fonds, tant pour les XVII^e et XVIII^e siècles avec la donation Lebaudy que pour le XX^e siècle avec l'entrée de la bibliothèque et des manuscrits littéraires de l'écrivain Claude Aveline. La bibliothèque de Versailles est également très riche en documents du XIX^e siècle sans oublier la presse locale, l'histoire de Versailles et de la Seine-et-Oise. C'est ainsi que les titres de la presse locale ont été numérisés en partenariat avec les Archives départementales.

Pôle d'excellence pour les XVII^e et XVIII^e siècles (imprimés, manuscrits, musique du Roi), elle est pôle associé de la Bibliothèque nationale de France pour la musique. Elle apparaît également comme un partenaire privilégié du « Centre de recherche du Château de Versailles » créé autour de la vie de Cour.

Elle conserve près de 700 000 documents dont 100 000 volumes de livres anciens et de nombreux titres de périodiques.

Non seulement bibliothèque d'étude et de recherche, elle est également ouverte à un large public et propose un vaste choix de documents dont plus de 40 000 volumes en libre accès : ouvrages de référence, documentaires, romans, bandes dessinées, manuels pratiques, revues... La bibliothèque de Versailles, c'est également un réseau qui comprend : une discothèque (28 000 enregistrements disponibles), neuf bibliothèques de quartier, dont deux réservées uniquement aux enfants. Soit près de 200 000 documents en libre accès.

a Adultes **j** Jeunes

> Bibliothèque municipale **a**

5, rue de l'Indépendance américaine • 01 39 07 13 20



Porte d'entrée difficile à ouvrir,
sonnette pour aide, cour pavée

www.bibliotheques.versailles.fr • bibliotheque@versailles.fr

Mardi : 14 h - 19 h / Mercredi : 10 h - 18 h / Jeudi : 14 h - 19 h /

Vendredi : 14 h - 18 h / Samedi : 10 h - 18 h.

> Discothèque

5, rue de l'Indépendance américaine • 01 39 07 13 21

Mercredi et Samedi : 10 h - 18 h / Jeudi : 14 h - 19 h.

> Bibliothèque de l'Heure Joyeuse **j**

3, allée Pierre de Coubertin • 01 39 02 01 45

Mardi : 16 h - 18 h 30 / Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h /

Vendredi : 16 h - 18 h 30 / Samedi : 10 h - 17 h.

> Clagny-Glatigny **a**

9, rue Dauthiau • 01 39 55 53 19

Jeudi : 10 h - 12 h et 14 h - 19 h / Samedi : 10 h - 12 h.


> Notre-Dame (Dans les locaux de la maison de quartier) **a**

7, rue Sainte-Sophie • 01 39 50 31 49

Mardi : 14 h - 19 h / Jeudi : 12 h - 17 h / Samedi : 9 h 30 - 12 h 30.

› **Petits-Bois** (Dans les locaux de la maison de quartier) **a j**

6, rue Bernard de Jussieu • 01 39 50 55 55

 porte d'entrée étroite,
accès uniquement au RDC

Mardi: 15 h - 18 h 30 / Mercredi: 10 h - 12 h et 16 h - 18 h 30 /
Jeudi: 15 h - 18 h 30 / Vendredi: 15 h - 18 h 30 / Samedi: 10 h - 12 h.

› **Porchefontaine** (Dans les locaux de la maison de quartier) **a j**

86, rue Yves Le Coz • 01 39 50 60 03

Mardi: 15 h - 19 h / Mercredi: 10 h - 12 h et 13 h 30 - 19 h /
Jeudi: 15 h - 19 h / Vendredi: 15 h - 19 h / Samedi: 9 h 30 - 12 h 30.

› **Prés-aux-Bois** (Dans les locaux de la maison de quartier) **a j**

29, rue de l'École des Postes • 01 39 51 21 99

 Pente,
Accès uniquement au RDC

Mardi: 15 h - 19 h / Mercredi: 10 h - 12 h 30 et 15 h - 18 h /
Vendredi: 15 h - 18 h 30 / Samedi: 9 h - 12 h 30.

› **Saint-Louis** (Dans les locaux de la maison de quartier) **j**

50, rue Royale • 01 30 83 99 48

Mardi: 16 h - 18 h 30 / Mercredi: 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 18 h 30 / Vendredi: 15 h - 18 h 30.

› **Université Inter-Âges** **a**



Impasse des Gendarmes • 01 30 97 83 95

     trottoir pavé

Lundi, Mercredi et Vendredi: 12 h - 17 h / Mardi et Jeudi: 10 h - 12 h et 14 h - 19 h.

› **Vauban** (Dans les locaux de la maison de quartier) **a j**

76, rue Champ Lagarde • 01 39 25 02 37

  Annexe de Vauban

Mardi: 16 h - 20 h / Mercredi: 10 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h 30 (réservé aux jeunes
et à leurs parents) / Jeudi: 15 h - 18 h / Vendredi: 15 h - 18 h / Samedi: 14 h - 17 h.

a Adultes **j** Jeunes





ARCHIVES COMMUNALES

Grande Écurie du Roi • 1, avenue de Paris

Adresse postale : Hôtel de Ville. 4 avenue de Paris. RP 1144. 78011 Versailles cedex

01 39 20 67 90 • Fax. : 01 39 20 67 95 • e-mail : archives.communes@versailles.fr

UNE PETITE PLACE



Archives communales
VERSAILLES

Mémoire vivante de la commune, les Archives communales collectent, classent et inventorient, partagent et mettent en valeur le patrimoine écrit de la Ville, sous toutes ses formes : registres paroissiaux depuis 1545 et état-civil ancien, délibérations du conseil municipal formé en 1787, documents budgétaires ou électoraux, recensements de population, archives hospitalières, documents d'urbanisme.

Les documents collectés auprès des services municipaux côtoient les dossiers des établissements publics communaux ainsi que les fonds d'archives privées, la presse locale ou les collections figurées : gravures, cartes postales, photographies, plans et dessins d'architecture... Par ailleurs, les Archives communales présentent régulièrement des expositions liées à l'histoire ou au patrimoine de Versailles.

Horaires d'ouverture de la salle de consultation :

Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermeture annuelle du 1^{er} au 31 août et du 26 au 31 décembre.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

24, rue de la Chancellerie

01 39 50 24 53 • fax : 01 39 51 26 81

conservatoire@versailles.fr • www.conservatoire.versailles.eu

Héritier de l'École des Pages du Roi, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles, l'un des plus vieux bâtiments de la ville, est situé dans l'Hôtel de la Chancellerie, en face du Château de Versailles.

Construit en 1670 pour le Grand Chancelier de France, l'Hôtel devient demeure particulière puis est acheté par la Ville en 1951 pour abriter le Conservatoire de musique.

École nationale de musique en 1956, il devient Conservatoire National de Région le 8 janvier 1971 par convention avec le Ministère de la Culture.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional est aujourd'hui un établissement territorial d'enseignement artistique administré par la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc. L'État est garant de l'organisation et de la qualité des études proposées ainsi que du haut niveau de recrutement de ses enseignants. Par son aide financière, le Conseil général des Yvelines contribue à son fonctionnement et à son rayonnement.

Structuré en trois départements - musique, danse et art dramatique, le Conservatoire se donne pour mission première de permettre à tous d'accéder à l'art. Il offre des parcours artistiques approfondis, riches et ouverts, favorisant le partage avec d'autres artistes, des publics variés et le monde professionnel.

Près de 100 professeurs, pour la plupart concertistes de renom, forment chaque année plus de 1 300 élèves, jeunes enfants, amateurs et futurs professionnels. Un quart d'entre eux bénéficie d'horaires aménagés leur permettant de suivre des études musicales ou chorégraphiques parallèlement à leurs études générales. La qualité de l'enseignement de haut niveau dispensé permet au Conservatoire d'accueillir des étudiants de Versailles, de l'hexagone, et au-delà.





L'instrument Roi est à Versailles !

Une sélection exceptionnelle de pianos YAMAHA
du b1 au S6

Les plus beaux fleurons de la facture européenne
en occasion

STEINWAY & SONS, BÖSENDORFER, FAZIOLI...



De gauche à droite: Jean-Michel MERYGLOD,
Juliana QUILICI, Jacques MASSON, Thomas MERYGLOD

"Nous accordons
à la justesse
une importance majeure :
à celle de nos pianos
comme à celle
de nos prix".

Jacques Masson

JUSTE UN PIANO - 2 bis, rue Royale - 78000 Versailles
Chargé d'entretien, fournisseur du Conservatoire
de Musique de Versailles
01 30 21 49 49 - 06 50 24 11 17



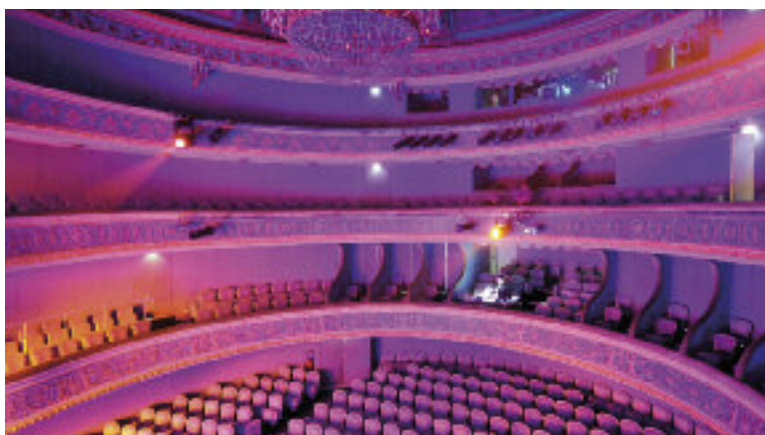
THÉÂTRE MONTANSIER

13, rue des Réservoirs



Prévenir par téléphone de votre arrivée,
passage par l'entrée secondaire

Tél. : 01 39 20 16 16 • Fax : 01 39 53 43 21 • www.theatremontansier.com



HISTOIRE

Il est peu de théâtres du XVIII^e siècle en France à avoir conservé intact le cadre d'un passé aussi prestigieux et original que celui de Versailles.

L'inauguration du Théâtre Montansier eut lieu le 18 novembre 1777, en présence de Louis XVI et de Marie-Antoinette, sous l'impulsion de la Montansier.

Si, dans l'esprit du grand public, le nom de Montansier est aisément associé à celui du théâtre de cette ville, beaucoup ignorent que Marguerite Brunet, devenue dans le Paris de Louis XV Mademoiselle de Montansier pour le bon plaisir de ces messieurs, fut avant tout un chef d'entreprise hors du commun.

Son irrésistible ascension est celle d'une femme ambitieuse, libre et généreuse qui sut allier des talents d'intriguante à ceux d'une véritable femme d'affaires. À une époque où le théâtre était un formidable moyen d'expression, elle dirigea les spectacles à la suite de la Cour de Louis XV, puis de Louis XVI et Marie-Antoinette et sut obtenir, grâce à différents privilèges, le monopole des représentations théâtrales pour toutes les provinces allant de la Bretagne à la Champagne et de la Picardie à la Touraine.

LE THÉÂTRE AUJOURD'HUI

Appelé en 1999 par la Mairie de Versailles pour animer le mois Molière, Jean-Daniel Laval crée la Compagnie de la Reine avant d'être nommé à la direction du théâtre l'année suivante.

En neuf saisons, il a insufflé à cette salle historique un esprit neuf et ambitieux, grâce à une programmation éclectique et audacieuse, mêlant la danse, la musique mais avant tout le théâtre sous toutes ses formes. Dans des spectacles alternant têtes d'affiches parisiennes et jeunes talents, la dramaturgie classique côtoie des textes plus contemporains. La Compagnie de la Reine interprète toujours avec le même enthousiasme chacune des créations, en résidence ou en tournées, et compte à son actif près d'une vingtaine de pièces qui ont fait le bonheur du public versaillais.



Le programme complet de la saison 2009/2010 est consultable sur www.theatremontansier.com ou disponible sur simple demande.

RÉSERVER

Réservations sur place les mardi, vendredi et samedi de 17 h à 19 h, par téléphone du mardi au samedi de 14 h à 17 h ou encore 24 h/24 sur répondeur : 01 39 20 16 10.

TARIFS

Tarifs réduits pour les seniors et les étudiants.

Le Passeport offre à son titulaire la priorité de réservation, des réductions, des avantages.

Le Carnet de Voyage permet de bénéficier du tarif réduit en famille ou entre amis.

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES



6 impasse des Gendarmes • Entrée B
Accès rue pavée

Tél. : 01 30 97 83 90 • Fax : 01 39 53 04 74 • e-mail : uia@versailles.fr

Créée en 1978, l'Université Inter-Âges de Versailles a misé dès le début sur l'intergénérationnel, elle n'a cessé de se développer et accueille aujourd'hui près de 3 000 étudiants chaque année.

L'U.I.A. propose des cycles de conférences, des ateliers, des cours de langue.

Les conférences sont données par des professeurs d'universités ou conférenciers de renom, ils abordent différents thèmes : l'histoire, la musique, le monde contemporain, l'art, la littérature, l'histoire des civilisations, les sciences, la physique, la géographie, la philosophie, les problèmes de notre temps et leur actualité.

Les ateliers proposent des activités artistiques : peinture, reliure, théâtre, un atelier de culture vocale, des cours de cuisine, de l'informatique et divers ateliers comme celui de l'apprentissage de la photo et du jardinage, ainsi que la découverte des parfums.

Les cours de langue sont multiples : Anglais, Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Latin et Russe.



Plus particulièrement, l'UIA propose des cours de langue des signes mais aussi l'apprentissage du français pour les étrangers, en journée ou en soirée. Ces cours s'adressent aux « jeunes filles au pair » mais aussi aux expatriés. Les cours de remise à niveau en grammaire ou en orthographe s'adressent à tous ceux qui veulent progresser dans leur vie personnelle ou professionnelle français ou d'origine étrangère. Pour les plus sceptiques, quelques conférences libres d'accès sont proposées le vendredi à 17 h tout au long de l'année.

Programme sur demande



ÉCOLE DES BEAUX-ARTS



11, rue Saint-Simon

01 39 49 46 14 • Fax : 01 39 49 46 27

e-mail : Beaux.arts@versailles.fr • www.eba-versailles.com



Ouverte à un large public, l'École des Beaux-Arts de Versailles assure au sein de ses deux sections, temps complet et temps partiel, un enseignement de haut niveau délivré par des professeurs diplômés d'état, enseignants-créateurs.

FORMATION À TEMPS COMPLET

(recrutement à partir de 18 ans avec le Bac ou niveau Bac, sans limite d'âge) s'articule en deux cycles : Le premier cycle, d'une durée de 2 ans, prépare aux concours d'entrée des Écoles Nationales Supérieures (École Nationale Supérieure des Beaux-Arts - École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs - École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Arts). Il est sanctionné par un « Certificat de fin d'études basiques ». Le second cycle, d'une durée de 2 à 4 ans, propose des ateliers de spécialités : dessin, gravure, infographie et traitement d'images, peinture, photographie, vidéo, sculpture, pluridisciplinaire. Un « diplôme de fin d'études plastiques » (diplôme d'école) est délivré en fin de cursus. L'entrée en Ateliers de spécialisation se fait sur équivalences ou sur présentation de dossier et entretien.

La formation à temps complet permet le statut étudiant (Sécurité Sociale, C.R.O.U.S.).

Cette formation peut être suivie par des « auditeurs libres » en nombre limité.

ATELIERS À TEMPS PARTIEL

Les cours sont accessibles à tout public. Ils permettent de s'initier et de se confirmer dans les techniques du dessin et du croquis, de la peinture et de la sculpture.

Les ateliers proposés : atelier enfants (7-14 ans), peinture et dessin adolescents (14-17 ans), reliure, dessin, modèle vivant, peinture (adulte), sculpture, gravure, infographie et illustration bandes dessinées. L'atelier de reliure offre aussi la préparation au CAP de reliure-doreur sur 3 ans à temps partiel.

L'École des Beaux-Arts organise également des expositions d'art contemporain dans la galerie de l'école.

Portes ouvertes :

samedi 20 mars 2010 de 10 h à 18 h.

Le secrétariat est ouvert en cours d'année scolaire.

Lundi et mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

Mardi et jeudi de 9 h à 12 h 30.

Fermeture pendant les vacances scolaires.



CENTRE DE MUSIQUE BAROQUE

CENTRE DE MUSIQUE BAROQUE DE VERSAILLES



Hôtel des Menus-Plaisirs • 22, avenue de Paris

Rampe pour accéder à la bibliothèque

01 39 20 78 10 • Fax : 01 39 20 78 01 • e-mail : accueil@cmbv.com / www.cmbv.fr

Le Centre de Musique Baroque de Versailles s'impose depuis sa création en 1987 à l'initiative du Ministère de la Culture, comme une institution profondément originale, par sa mission d'étude et de diffusion du patrimoine musical français des XVII^e et XVIII^e siècles et par la constitution d'une véritable chaîne des métiers rassemblant chercheurs, éditeurs, pédagogues et musiciens.

L'atelier de recherche, en partenariat avec le CNRS, s'attache ainsi à retrouver et restaurer les œuvres oubliées ou incomplètes qui ont fait les grands moments de l'histoire musicale de Versailles et de la France. L'édition des partitions de ces œuvres et d'ouvrages fondamentaux permet une large diffusion de ce répertoire auprès du public et des professionnels.

Le Centre de Musique Baroque organise également chaque année, au château de Versailles (en collaboration avec l'Établissement Public et sa filiale, Château de Versailles Spectacles), mais aussi depuis 2006 dans les lieux de patrimoine de la Ville, une saison de concerts qui est devenue l'événement musical incontournable de la diffusion de la musique baroque française.

Enfin, le département de la Maîtrise rassemble à Versailles une école de chant reconnue et un ensemble de renom : Les Pages et les Chantres.

Elle accueille les enfants dès 4 ans pour un éveil musical et vocal (hors temps scolaire), puis à partir du CE2 jusqu'à la 4^e dans le cadre des classes à horaires aménagés de l'Éducation Nationale (école Wapler et collège Rameau). Pour les adultes, elle est également devenue un centre majeur de formation professionnelle et de spécialisation dans l'interprétation du répertoire baroque. Adolescents et adultes se rassemblent dans le chœur des Pages et des Chantres, dirigé par Olivier Schneebeli, dont les nombreux concerts et enregistrements sont salués unanimement par le public et la critique.





OFFICE DE TOURISME

OFFICE DE TOURISME DE LA VILLE DE VERSAILLES



2 bis, avenue de Paris à Versailles
Label tourisme & handicap

01 39 24 88 88 • Fax : 01 39 24 88 89

e-mail : tourisme@ot-versailles.fr • www.versailles-tourisme.com

Ouvert 7 jours sur 7, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

D'octobre à mars: du mardi au samedi de 9 h à 18 h, dimanche et lundi de 11 h à 17 h

D'avril à septembre: du mardi au dimanche de 9 h à 19 h, lundi de 10 h à 18 h

L'Office de Tourisme de la Ville vous renseigne :

- sur les activités versaillaises, (sites touristiques et culturels, hébergement, restauration, manifestations...)
- sur le département des Yvelines et la région Ile-de-France, leurs sites touristiques et culturels.

L'OFFICE DE TOURISME VOUS PROPOSE DES VISITES CONFÉRENCES

Un programme très riche et varié tout au long de l'année pour mieux connaître la Ville et ses richesses. Programme disponible à l'Office de Tourisme ou sur www.versailles-tourisme.com

L'OFFICE DE TOURISME VOUS PROPOSE ÉGALEMENT

- des billets de spectacles sur Versailles
- le Passeport Château (accès libre à tous les sites du domaine de Versailles)
- des livres, objets et produits rattachés à l'histoire de Versailles pour des idées cadeaux.
- des itinéraires touristiques balisés piétonniers dans la ville complétés par un guide touristique intitulé « Versailles, côté ville » proposé à 3 € à l'Office de Tourisme.

SERVICES PLUS

- un bureau de change
- un bureau d'information touristique régional vous informe sur les grands événements en Ile-de-France et vous propose la billetterie de sites et produits touristiques (Disney, cabarets parisiens, croisières...)





CHÂTEAU

Ouvert tous les jours, sauf le lundi et certains jours fériés

Haute saison : de 9 h à 18 h • Basse saison : de 9 h à 17 h

www.chateauversailles.fr • renseignements et réservations : 01 30 83 78 00



Contact pour les personnes en situation de handicap : 01 30 83 75 05

email : handicap@chateauversailles.fr

Attention, cour pavée, une allée centrale

permet un cheminement plus aisé



Visite des Grands Appartements, Appartements de la Dauphine/du Dauphin (prince héritier), des Appartements de Mesdames, filles de Louis XV, (le week-end) et des Galeries de l'Histoire de France.

Expositions :

« LOUIS XIV, L'HOMME ET LE ROI »

Dates : 20 octobre 2009 - 7 février 2010 (Salles d'Afrique et de Crimée)

« VERSAILLES PHOTOGRAPHIÉ 1850-2009 »

Dates : 26 janvier - 25 avril 2010 (Galerie de Pierre Haute Aile Nord)

« TRICENTENAIRE DE LA CHAPELLE ROYALE DE VERSAILLES »

Dates : 20 avril - 18 juillet 2010 (Appartement de Maintenance)

« SCIENCES ET CURIOSITÉS À LA COUR DE VERSAILLES »

Dates : 26 octobre 2010 - 27 février 2011 (Aile Nord - Salles d'Afrique)

DANS LE CADRE DE

« VERSAILLES OFF » : MURAKAMI

Dates : 14 septembre - 12 décembre 2010.

Tarifs billets Château

- 18 ans et plus (26 ans : ressortissants U.E.) : 15 € (plein tarif), 13 € (tarif réduit)
- Abonnement annuel Musée et châteaux : 50 €.
- Gratuité pour les moins de 18 ans (26 ans : ressortissants U.E.), les personnes handicapées (tous types de handicap) et les publics spécifiques (personnes bénéficiaires de l'aide sociale - attestation Assedic - RSA - : 01 30 83 75 05 • public.specifique@chateauversailles.fr).

Domaine de Marie-Antoinette et Châteaux de Trianon



© Jean-Marc Manai

Horaires d'ouverture :

HAUTE SAISON

Ouvert tous les jours, sauf le lundi et certains jours fériés (et lors de cérémonies officielles) : de 12 h à 18 h 30 (espaces intérieurs : fermeture à 18 h). Visite du Grand Trianon, du Petit Trianon et des jardins, de la Chapelle, du Hameau de la Reine, des fabriques.

BASSE SAISON

Ouvert tous les jours, sauf le lundi et certains jours fériés (ou lors de cérémonies officielles) : de 12 h à 17 h 30 (espaces intérieurs : fermeture à 17 h). Visite du Grand Trianon, du petit Trianon et des Jardins.

Tarifs

- 18 ans (26 ans : ressortissants U.E) et plus : 10€ (plein tarif), 6€ (tarif réduit).
- Abonnement annuel : 30€
- Gratuité pour les moins de 18 ans (26 ans : ressortissants U.E) et les personnes à mobilité réduite (tous types de handicap) et les publics spécifiques (personnes bénéficiaires de l'aide sociale -attestation Assedic - RSA- : 01 30 83 75 05 • public.specifique@chateauversailles.fr).

Billet passeport

Tarifs

- 18 ans (26 ans : ressortissants U.E) et plus : 18 €.
- En haute saison : week-ends, certains mardis et/ou jours fériés : 25€ - incluant le spectacle des Grandes Eaux Musicales et des Jardins Musicaux.

Jardin

HAUTE SAISON

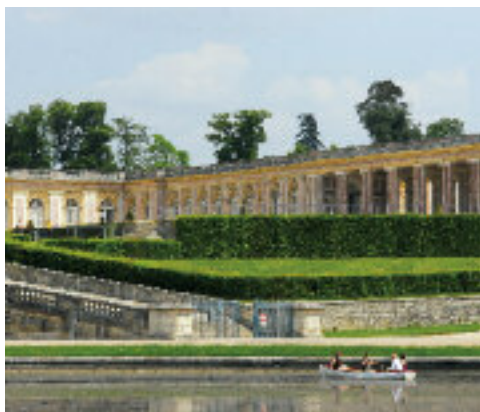
Ouvert tous les jours
de 8 h à 20 h 30

BASSE SAISON

Ouvert tous les jours
de 8 h à 18 h

Accès gratuit

(hors Grandes Eaux Musicales, Jardins Musicaux et Grandes Eaux Nocturnes) les autres jours.





© Jean-Marc Manai

« Activités éducatives »

Jeunes individuels (à partir de 5 ans)
Familles

Renseignements et réservations: 01 30 83 78 00
Inscription obligatoire par téléphone.

Activités pendant les vacances scolaires

10 h 30 - 12 h : Visites pour les 8-11 ans

10 h 30 - 12 h 30 : Visites-ateliers pour les 8-11 ans

11 h - 12 h : Histoire de... pour les 5-7 ans

11 h - 12 h, 13 h 30 - 15 h et/ou 15 h 30 - 17 h : Activités en famille

Spectacles au Château

saison 2009-2010

www.chateauversailles-spectacles.fr

CHÂTEAU DE VERSAILLES SPECTACLES

Pavillon des Roulettes

Grille du Dragon • 78000 Versailles

Renseignements: 01 30 83 78 89

Les Grands Concerts de Versailles

Du mois de septembre 2009 au mois de juin 2010, des artistes de renommée mondiale se produisent dans les lieux les plus prestigieux du Château, notamment à l'Opéra royal, récemment ouvert après deux ans de travaux de rénovation.

Les Grandes Eaux Musicales

- Grandes Eaux Musicales les samedis et dimanches d'avril à octobre.
- Grandes Eaux Musicales les mardis de mai et juin, de 9 h à 17 h 30.
- Jardins musicaux les mardis de juillet à septembre.

Les Grandes Eaux Nocturnes

Chaque samedi, du 19 juin au 28 août 2010, de 21 h à 23 h 30.

Les Fêtes de Versailles

- 24 juin 2010 - 21 h 30: Haendel: Musique pour les feux d'artifice royaux (*Bassin de Neptune*).



ACADÉMIE DU SPECTACLE ÉQUESTRE

DIRECTION BARTABAS



MANÈGE DE LA GRANDE ÉCURIE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

Avenue Rockefeller • 78000 Versailles

Informations / Réservations : 0892 681 891 (0,34 €/mn)

www.acadequestre.fr • www.fnac.com

LA VOIE DE L'ÉCUYER

Spectacle équestre chorégraphié par Bartabas pour les écuyers de l'Académie du spectacle équestre de Versailles. Carrousel des Lusitaniens, Sorraïas aux longues rênes, escrime à cheval et improvisation équestre s'enchaînent sur des musiques de J-S Bach.

Durée 1 h 15.

Les samedis à 18 h (20 h mai à juillet)

Les dimanches à 15 h*.

Spectacle tout public à partir de 5 ans.

Le Spectacle est suivi de la visite libre des Écuries.

Tarifs : 16 € à 25 €.



© Alfons Alt



© Alfons Alt

LES MATINALES DES ÉCUYERS

Entrez dans l'intimité de ces séances de dressage présentées au public sur des musiques baroques.

La visite des Écuries est associée aux Matinales des écuyers.

Les samedis et dimanches à 11 h 15*.

Tarifs : 6,50 € à 12 €.

LES VISITES

Découvrez la Grande Écurie du Château de Versailles, achevée par Jules Hardouin-Mansart en 1683 et réhabilitée pour l'Académie du spectacle équestre par Patrick Bouchain en 2003. Elle accueille aujourd'hui une quarantaine de chevaux. Les jeudis de 10 h à 12 h (dernière admission 11 h 30)*.

Tarifs : 5 € à 6 €.



© Alfons Alt

Possibilité de billet jumelé Académie du spectacle équestre / Château de Versailles pour Les Matinales des écuyers et Les Visites. Les Versaillais peuvent bénéficier d'un tarif particulier uniquement au guichet de l'Académie (sur présentation de la carte famille ou d'une attestation de domicile).

*Les dates et horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent changer en fonction des tournées de l'Académie du spectacle équestre. Merci de se renseigner sur www.acadequestre.fr ou au 0892 681 891 (0,34€/mn).



LE POTAGER DU ROI

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DU PAYSAGE



10 rue du Maréchal Joffre • 01 39 24 62 62
Jardin et potager en terre battue

Construit entre 1678 et 1683 à l'emplacement de l'ancien «Étang puant», le Potager du Roi, sous la direction de Jean-Baptiste de la Quintinie, avait pour mission de fournir à la table royale des fruits et des légumes dignes de Louis XIV. Figes, melons, asperges, petits pois, laitues et fraises en toutes saisons figuraient parmi les produits réputés du Potager du Roi.

Cultivé sans interruption pour les souverains successifs, le Potager du Roi a accueilli de 1874 à 1995 l'École nationale supérieure d'horticulture. L'École nationale supérieure du paysage y est créée en 1976.

Ouvert à la visite depuis 1991, le Potager du Roi assure également la vente de ses fruits et légumes, bruts ou transformés, ainsi que de livres traitant du paysage et de l'art des jardins. Des événements y sont organisés plusieurs fois par an.



Ouverture du Potager du Roi et de la boutique:

D'avril à octobre: du mardi au dimanche, y compris jours fériés 10 h - 18 h.

De novembre à mars: mardi, jeudi 10 h - 13 h.

Tarif plein: 4,50 € en semaine, 6,50 € le week-end.

Groupes toute l'année sur réservation.

Renseignements: 01 39 24 62 62.
www.potager-du-roi.fr



PALAIS DES CONGRÈS DE VERSAILLES

10, rue de la Chancellerie • 78000 Versailles



rampe à l'entrée

Renseignements : VIPARIS • 2, place de la Porte Maillot • 75853 Paris Cedex 17

Tél. : 01 40 68 22 22 • fax : 01 40 68 20 26

e-mail : commercial@viparis.com • www.viparis.com



Lieu d'événement de caractère, le Palais des Congrès de Versailles, situé sur la place du Château, propose des espaces modulables, à taille humaine pour l'organisation de congrès, conventions, séminaires, soirées, expositions, concerts...

- Amphithéâtre Richelieu : 400 à 1 200 places avec balcon.
- Jusqu'à 10 salles de sous-commissions de 15 à 250 personnes
- Possibilité d'exposition jusqu'à 1 800 m²

La restauration au Palais des Congrès est assurée par les traiteurs référencés :

- Duval
- Lenôtre
- Passion Traiteur
- Riem Becker
- Raynier Marchetti
- Fauchon

Ils nous ont fait confiance en 2009 :

Fédération Française du Judo, Convention Internationale Mc Donalds'S, Syndicat National de l'Édition, Convention Tellindus, Congrès d'Ophthalmologie, Congrès de Pédiatrie, Congrès de Dermatologie, Convention CNSA, EADS, CRCC, Sun Microsystems, Conseil Régional des Notaires, CCIV, Show Coiffure Vog, Convention Aastra, Groupama, Tecomah, Conférence SIG, Réunion des DG des Collectivités Territoriales, Colloque International EUCASS, 100^e anniversaire de l'ICAM, 5^e Conférence Internationale « Tumor Microenvironnement », Colloque International de Radioprotection des Patients en Radiothérapie...



Palais des Congrès de Versailles



C3M

CENTRE D'ACTION CULTURELLE C3M

3, rue des Missionnaires

01 39 51 01 27 • Fax: 01 39 51 34 36 • e-mail: c3m.octroi@wanadoo.fr • www.c3moctroi.com

CENTRE D'ACTION

CULTURELLE C3M

Activités pour les enfants, les jeunes et les adultes:

- Danse, gymnastique, yoga, musique, ateliers corporels, cours de théâtre.
- Atelier de fabrication et manipulation de marionnettes, arts plastiques.

THÉÂTRE DE L'OCTROI

Créations contemporaines par des compagnies professionnelles:

Théâtre • Danse • Musique

Artistes en résidence.

Demandez le programme au secrétariat du C3M.

CINÉMAS

Le Cyrano (8 salles)

7, rue Rameau

Programmation : 0892 687 025

Standard : 01 39 50 22 22

Roxane (4 salles dont 3 accessibles aux handicapés)

6, rue Saint-Simon

Programmation : 0892 687 026

Standard : 01 30 84 28 60

SALLE D'EXPOSITION

Carré à la Farine

Marché Notre-Dame • 70 bis, rue de la Paroisse • 01 39 51 52 04

LUDOTHÈQUE

LUDOTHÈQUE DE VERSAILLES

3, allée Pierre de Coubertin

 01 30 21 60 13 • ludo.versailles@neuf.fr • www.ludoversailles.org

La ludothèque accueille tous les enfants:

Le mardi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 16 h à 18 h

Le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Accueil de groupes et de structures spécialisées le Jeudi

Prêt de jeux, location de DVD et jeux sur place

aux heures d'ouverture

Aux heures d'ouverture de la Ludothèque, les enfants peuvent jouer sur place.

De façon ponctuelle, animation Kapla le mercredi toute la journée.

Accueil des enfants handicapés le jeudi.

Accueil petite enfance (0 - 4 ans)

Mardi et vendredi 9 h 30 - 11 h 30

Quatre agences à votre service

CIC Versailles Chantiers

2, rue des Chantiers

☎ : 0820 010 312*

📧 : 10312@cic.fr

CIC Versailles Château

26, avenue de Saint-Cloud

☎ : 0820 000 587*

📧 : 10902@cic.fr

CIC Versailles Rive Droite

49, rue du Maréchal Foch

☎ : 0820 010 431*

📧 : 10431@cic.fr

CIC Versailles Montreuil

27, rue de Montreuil

☎ : 0820 058 759*

📧 : 10861@cic.fr



Parce que le monde bouge.

* 0,12 € TTC/mn

cic.fr

CAPTONIC

FITNESS CLUB

VERSAILLES

81 RUE DE LA PAROISSE

☎ 01 30 97 01 10

PLUS D'INFOS SUR

www.captonic.com

Au top de la forme !

nager

tonifier

éliminer

relaxer

partager

muscler

préservier

N°1
EN FRANCE

COACHING

MEMBRE DU GROUPE HERE
SOURCE IRISA SAN DIEGO



| SPORT |

120 DIRECTION DES SPORTS
CENTRE
D'INITIATION SPORTIVE
SPORT VACANCES
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
STADES, GYMNASES, PISCINES

122 ASSOCIATIONS SPORTIVES



DIRECTION DES SPORTS

CENTRE SPORTIF DE PORCHEFONTAINE



63, rue Rémont

01 30 97 00 84 • Fax. 01 30 97 41 88

sports@versailles.fr

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h, vendredi de 8 h 30 à 17 h

Centre d'initiation sportive

LE MARDI OU LE VENDREDI

LE MERCREDI

Enfants de 3 à 5 ans

Éveil moteur de l'enfant par le biais de disciplines associées, sous format de jeux et parcours.

9 h à 9 h 45 pour les 3 ans

10 h à 10 h 45 pour les 4 ans

11 h à 11 h 45 pour les 5 ans

Porchefontaine • Salle Alain Pougault

Saint-Louis • École la Quintinie

Satory • École Clément Ader

Montreuil/Jussieu • « Le Bateau »

Notre-Dame • École Les Marmousets

Enfants de 6 à 8 ans

13 h 30 à 15 h 30 ou 16 h à 18 h

au complexe Montbauron

Découverte des activités physiques et sportives sur 5 cycles: activités gymniques, athlétiques, sports collectifs, activités aquatiques, jeux d'opposition.

Enfants de 9 à 11 ans

Initiation à la pratique sportive:

3 cycles proposés sur différents sites.

17 h - 18 h 30.

Sport vacances / Activ'Ado sport

Pendant les vacances scolaires

De 3 à 11 ans

10 h à 11 h 30 de 3 à 5 ans

13 h 30 à 15 h et/ou 15 h 30 à 17 h

de 6 à 11 ans

2 activités par après-midi

Enfants de 12 ans révolus à 16 ans

Activ'Ados Sports: concept d'activité à la carte.

(voile, patinoire, accrobranche - VTT)

Par créneau de 1 h 30

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

GYMNASES

Montbauron 1 et 2

17, rue Jacques Boyceau



Douches
accessibles

Rémilly



50 bis, rue Rémilly
Douches accessibles

Henri Simon

33, rue Henri Simon

Sévigé

rue d'Auvergne

Yves Le Coz



149, rue Yves le Coz
WC adapté

Colonel de Bange

4, rue du Colonel de Bange

En cours de mise en accessibilité

La Source

3, rue Saint-Nicolas

Dit « des Pompiers »



4 bis, avenue de Paris



Notre-Dame du Grandchamp

22, rue Henri de Régnier

Marie Curie

33, rue de Vergennes

Rameau

3 bis, rue Champ Lagarde

Edme Frémy

16, rue Edme Frémy

STADES

Stade Montbauron

01 39 50 70 14



24, allée Pierre de Coubertin

Stade de Porchefontaine

01 39 51 09 79



Salle Alain Pougault

53, rue Rémont



Stade des Chantiers

01 39 50 38 81

53, rue des Chantiers



WC extérieur accessible uniquement en été

Stade Sans Souci

01 39 54 72 92 • 4, place de la Brèche

Stade des Francine

Place des Francine

Stade Bernard de Jussieu

rue Bernard de Jussieu

Centre sportif de Porchefontaine

63, rue Rémont



Douches accessibles

Halle d'athlétisme, salle d'escrime, dojo, salle de gymnastique volontaire, salle de remise en forme

AUTRES INSTALLATIONS

Académie Royale de Billard

01 39 50 68 56 • 1, rue de Montbauron

Tir National de Versailles

01 39 50 12 19
WC adapté



Terrain des Mortemets

2, route de Saint-Cyr • RN 10

Tennis Club du Grand Versailles

01 39 50 26 52 • 57, rue Rémont

Club Hippique de Versailles

01 39 51 17 02 • 59, rue Rémont

Salle de sport Albert Thierry

2, rue des Petits-Bois

Salle de sport

Jean et Jérôme Tharaud

29, rue Saint-Louis

Salle de sport La Quintinie

3 bis, rue Saint-Louis

Salle de sport Vauban

89, avenue de Paris

PISCINES

Piscine Montbauron

7, rue Léon Gatien

Entrée 17, rue Jacques Boyceau

Douches accessibles



01 39 24 83 15

Fax : 01 39 24 83 18

<http://www.vert-marine.com>

Piscine de Satory

38, rue de la Martinière

01 39 67 20 95

Cette piscine est accessible à des conditions particulières. Se renseigner sur place.





ASSOCIATIONS SPORTIVES

A AÉROMODÉLISME

Aéro Modèle Club des Yvelines

M^{me} Menget • 01 69 20 42 56

www.amcy.net

Entraînements : aéro – modélodrome.

Terrain de Tremblay-sur-Mauldre (vol extérieur).

Conditions : à partir de 11 ans

AÉRONAUTIQUE

Aéro Club de Versailles

01 30 45 00 95 • 06 71 07 75 71

<http://acversailles.free.fr/index.htm>

info@aeroclub-versailles.com

Entraînements :

aérodrome de Saint-Cyr l'École

Conditions : à partir de 15 ans

AIKIDO

Aikido Club Traditionnel Culture et Harmonie

M. Dalet • Tél./fax. : 01 39 58 73 96

aikidominik@free.fr

Entraînements :

Centre sportif de Porchefontaine.

Salle de sport Albert Thierry

Conditions: filles et garçons de tous âges

ART MARTIAL CHINOIS

(wing chun)

Association sportive lee Siu Lung

M. Niel • 01 30 21 75 19 • 06 89 55 00 42

erniel@wanadoo.fr • www.lesiu lung.com

Entraînements: Salle Alain Pougault /

Salle de sport J. de la Quintinie

ART MARTIAL JAPONAIS

(Kendo – Iaido)

Versailles Budo

<http://versaillesbudo.free.fr/>

Entraînements :

gymnase des Pompiers

Conditions : à partir de 13 ans

ART MARTIAL VIETNAMIEN

(Khi-Cong-Vo)

École versaillaise Van An phai

M. le Tan • 06 18 67 46 79

<http://vananphai.free.fr>

Entraînements :

salle de sports Albert Thierry

Conditions : à partir de 6 ans

ATHLÉTISME

Union Athlétique de Versailles

M^{lle} Bécaert • 06 22 94 70 72

<http://uav.athle.org>

uav.versailles@gmail.com

Entraînements :

stade Montbauron Centre sportif

et stade de Porchefontaine

Conditions : à partir de 3 ans

AVIRON

Cercle Nautique de Versailles (C.N.V)

01 30 21 10 96

<http://cnversailles.org>

Entraînements :

parc du Château - La Petite Venise

Conditions : à partir de 11 ans

B BADMINTON

Versailles Badminton

<http://versailles.badminton.free.fr>

versaillesbad@free.fr

Entraînements: gymnase Henri Simon

Conditions : à partir de 8 ans

BASKET-BALL

Entente Le Chesnay Versailles 78 Basket

01 39 02 36 13 • <http://elcv78basket.com>

Entraînements: gymnase Rémyilly

gymnase Montbauron

Conditions : à partir de 4 ans



Club Bonne Aventure sports et loisirs

M^{me} Forbice • 06 81 71 89 37
 forbice.corinne@numericable.fr
<http://www.club-bonneaventure.over-blog.com>
 Entraînements : gymnase La Source
 Conditions : à partir de 8 ans

BILLARD FRANÇAIS

Académie Royale de Billard de Versailles
 01 39 50 68 56 • <http://arbversailles.fr>
 Entraînement :
 Académie Royale de Billard
 Conditions : à partir de 11 ans

BOULES

Racing Club de Versailles
 M. Raffaelli • 01 39 50 65 44
 M. Simian • 06 81 95 76 17
 Entraînement :
 boulodrome • stade des Chantiers
 Conditions : à partir de 11 ans

BOXE FRANÇAISE

Versailles Boxe Française
 M. Jorge Da Silva • 06 13 71 13 15
<http://www.versaillesboxe.fr>
 Entraînements : gymnase Sévigné 2
 Conditions : école de boxe : 8 – 13 ans
 adultes : + de 15 ans

C CANOË – KAYAK

Club de Canoë – Kayak de Versailles
info@cckayakversailles.com
<http://www.cckayakversailles.com>
 Entraînement : piscine Montbauron
 Rivières touristiques ou sportives
 Conditions : à partir de 13 ans

CAPOEIRA

MA.CA.CO
 M. Pernalonga
 06 62 62 57 01
<http://macacocapoeira78.free.fr>
macaco_versailles@yahoo.fr
 Entraînements :
 Centre sportif de Porchefontaine
 Conditions : à partir de 12 ans

CYCLISME / CYCLOSPORTIF

Versailles Sportif
 M. Cordova
 01 39 20 08 63 • 06 71 70 03 16
<http://versailles-sportif.blogspot.com>
 Entraînements et compétitions
 Conditions : à partir de 13 ans

CYCLOTOURISME

Club Cyclotouriste Versailles-
 Porchefontaine (C.C.V.P)
 M. Brossard
 01 39 53 71 40 • 06 71 87 47 21
<http://ccvp.asso.fr>
 Entraînements :
 Randonnées route
 Conditions : à partir de 18 ans

Amicale Cyclotouriste Versaillaise
 M. Poncet • 01 39 54 57 39
<http://versailles-cyclo.net>
 Entraînements :
 départ dimanche Place d'Armes,
 angle avenue de Saint-Cloud
 Conditions : à partir de 18 ans

**D DANSE**

Club Bonne Aventure sports et loisirs
M^{me} Forbice • 06 81 71 89 37
forbice.corinne@numericable.fr
<http://www.club-bonneaventure.over-blog.com>
Entraînements:
gymnases Albert Thierry • La Source

Corps et Âme

(Danse moderne, contemporaine)

<http://www.corpsame.free.fr>**01 30 57 13 51**

Entraînements:

Salle de sport école J.-J. Tharaud,
Maisons de Quartier Porchefontaine
et Saint-Louis

Conditions : à partir de 4 ans

Rockamadour

(Danses de salon, rock, salsa swing, danse orientale, flamenco, samba brésilienne)

01 39 51 09 02<http://rockamadour.info>

Entraînements:

Salle A. Pougault et JJ-Tharaud

Conditions : à partir de 15 ans

Versailles Swing Danse**01 39 02 12 41**<http://www.versailles-swing-danse.org/>

Entraînement:

Maison de Quartier Porchefontaine

E ÉQUITATION**Club Hippique et Poney Club de Versailles**<http://www.c-h-v.fr>**01 39 51 17 02***clubhippiqueversailles@wanadoo.fr*

Entraînements:

59, rue Rémont

Manège, carrière, forêt

Conditions : à partir de 5 ans

ESCALADE**Escalade Club de Versailles**

M. Blanc • 06 80 51 01 75

<http://ec.versailles.free.fr/>

Entraînements:

gymnase Montbauron et Yves Le Coz

Conditions : à partir de 7 ans

ESCRIME**Cercle d'Escrime Versaillais**

M. Demonfaucou

01 39 54 59 38*ceversaillais@free.fr*

Entraînements:

Centre sportif de Porchefontaine

Conditions : à partir de 7 ans

F FOOTBALL**Football Club de Versailles 78**M^{me} Hourselle**01 30 24 81 47 • 01 39 50 77 00**

sauf mercredi

fcversailles78@9business.fr

Entraînements: Stade Sans Souci

et stade de Porchefontaine

Conditions : à partir de 6 ans

Amicale Richard Mique*amicale.richard.mique@gmail.com*

Entraînements: Stade Sans Souci

Conditions : à partir de 6 ans

Association Sportive Versailles Jussieu*asvj@lpiff.fr*

Entraînements: Stade Bernard de Jussieu

Conditions : à partir de 6 ans

FRISBEE ULTIMATE**Friselis Club Ultimate Versailles**

M. Garros • 06 69 05 87 04

<http://friselis.free.fr/>*friselisclubversailles@gmail.com*

Entraînements:

gymnase Rameau, stade Sans-souci

G GYMNASTIQUE AUX AGRÈS**Entente Sportive Versaillaise**

M. Bruno

01 39 50 21 52 • 09 62 34 85 44<http://esv78.e-monsite.com/>

Entraînements: gymnase Rameau

Conditions : à partir de 6 ans



Gymnastique Pour Enfants

Bébé Gym

M^{me} Salamon

01 45 27 35 18 • 06 60 76 46 57

bebegym@hotmail.fr

Entraînements:

Centre sportif de Porchefontaine

Conditions: à partir de 1 an

Entente Sportive Versaillaise

(Baby Gym Éveil Gymnique)

M. Bruno

01 39 50 21 52 • 09 62 34 85 44

http://esv78.e-monsite.com

Entraînements: gymnase Rameau

Conditions: 3-5 ans

Amicale Laïque des Écoles

Publiques de Porchefontaine

M^{me} Caudron

06 86 66 34 29

alepp.porchefontaine@laposte.net

Entraînements:

gymnase Yves Le Coz

Conditions: à partir de 3 ans

Club Bonne Aventure Sports et Loisirs

M^{me} Forbice

06 81 71 89 37

forbice.corinne@numericable.fr

http://www.club-bonneaventure.over-blog.com

Entraînements: salle Albert Thierry

Conditions: à partir de 4 ans

Gymnastique D'Entretien

Entente Sportive Versaillaise

M. Bruno

01 39 50 21 52 • 09 62 34 85 44

http://esv78.e-monsite.com

Entraînements: gymnase Rameau

Conditions: à partir de 16 ans

Gymnastique volontaire

Clagny-Glatigny

M. Davené

06 12 78 00 84

Entraînements:

Annexe Maison de Quartier

Clagny-Glatigny

Conditions: à partir de 15 ans

Gymnastique Volontaire

de Porchefontaine

M. Bacqué

06 18 73 22 68

gvporchefontaine@yahoo.fr

Entraînements:

Centre sportif de Porchefontaine

Conditions: à partir de 18 ans

Gymnastique Volontaire Vauban

M^{me} Apicella

06 75 60 75 50

gymvauban@hotmail.fr

Entraînements: gymnase Sévigné 2

Maison de Quartier Vauban

Conditions: à partir de 18 ans

Gymnastique Rythmique

Entente Sportive Versaillaise

M. Bruno

01 39 50 21 52 • 09 62 34 85 44

http://esv78.e-monsite.com

Entraînements: gymnase Rameau

gymnase La Source

Conditions: à partir de 6 ans

Amicale Laïque des Écoles

Publiques de Porchefontaine

M^{me} Caudron

06 86 66 34 29

alepp.porchefontaine@laposte.net

Entraînements: gymnase Yves Le Coz

Conditions: à partir de 6 ans

H HAND BALL

Versailles Hand Ball club

06 68 41 19 93

http://rcvhandball.free.fr/

Entraînements: gymnase Montbauron 2

Conditions: à partir de 8 ans

HANDISPORT

Omnisports des sourds de Versailles

Badminton, football, judo, pétanque, boules lyonnaises, volley ball

M. Davault

01 43 85 70 62 (fax)

http://www.osversailles.org/

Conditions et entraînements:

se renseigner



Versailles Handi Sport Adapté

M. Lecom

01 30 21 52 77

laurent.lecom@wanadoo.fr

Entraînements:

Natation : piscine Montbauron

Conditions : à partir de 7 ans

HOCKEY SUR GAZON

RCF - Hockey sur gazon

M. Updesh

01 39 50 59 41

<http://www.ffhockey.org/>

Entraînements:

Golf de la Boulie - Pont Colbert

Conditions : à partir de 6 ans

J JUDO

Judo Ju-Jitsu Karaté Club de Versailles (JKCV)

M^{me} Geslain • 06 23 58 08 41

<http://www.jkcv.fr/>

Entraînements:

Gymnase du Colonel de Bange •
Centre sportif de Porchefontaine

Conditions : à partir de 4 ans

Amicale Laique des Écoles Publiques de Porchefontaine

M^{me} Caudron

06 86 66 34 29

alepp.porchefontaine@laposte.net

Entraînements:

Gymnase Yves Le Coz

Conditions : à partir de 5 ans

Judo Self-défense Versailles

M. Seclet

06 60 42 18 08 • 06 76 89 04 50

<http://www.jsdv.fr/>

Entraînements:

Salle de sport Albert Thierry

Conditions : à partir de 4 ans

JU-JITSU (SELF DÉFENSE)

Judo Ju-Jitsu Karaté Club de Versailles (JKCV)

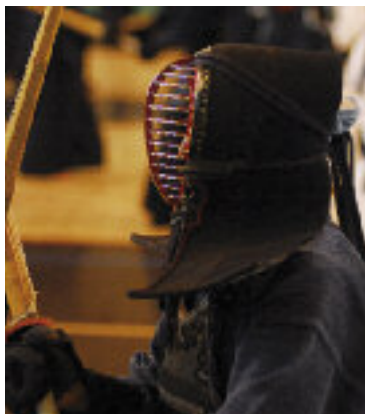
M^{me} Geslain • 06 23 58 08 41

<http://www.jkcv.fr/>

Entraînements:

Centre sportif de Porchefontaine

Conditions : à partir de 12 ans



Judo Self-défense Versailles

M. Seclet

06 60 42 18 08 • 06 76 89 04 50

<http://www.jsdv.fr/>

Entraînements:

Salle de sport Albert Thierry

Conditions : à partir de 4 ans

K KARATÉ

Judo Ju-Jitsu karaté club de Versailles (JKCV)

06 11 78 48 71

<http://www.jkcv.fr/>

Entraînements:

gymnase du colonel de Bange

Centre sportif de Porchefontaine

Conditions : à partir de 8 ans

KRAV MAGA

Association Versaillaise de Krav Maga

06 64 42 56 34

<http://www.krav-maga-versailles.com/>

Entraînements:

Centre Sportif de Porchefontaine

Conditions : à partir de 18 ans

KUNG-FU

Versailles Kung-Fu Club

M. Lamaille

06 99 75 12 09 • 09 54 11 98 09

lam.kung-fu-club@laposte.net

Entraînements:

gymnase Yves le Coz

Conditions : à partir de 13 ans



M MUSCULATION

Versailles Remise en Forme
M. Roux
01 39 50 90 33 • 06 75 24 78 09
<http://www.versaillesforme.com/>
Entraînements:
centre sportif de Porchefontaine
Conditions : à partir de 16 ans

N NATATION

Société de Natation de Versailles
06 77 80 23 24
<http://www.snversailles.fr>
Entraînements:
piscines Montbauron et Satory
Conditions : à partir de 3 ans

P PARACHUTISME

Parachutisme Club de Versailles
M. Lavis
01 39 50 82 51
Entraînements: Aérodrome de
Château Thierry et de Royan
Conditions : à partir de 16 ans

PÉTANQUE

La Versaillaise
M^{me} Delalande • 06 29 57 08 99
M. Neuvraumont • 06 12 16 34 79
v-delalande@hotmail.fr
Conditions : à partir de 6 ans

PLONGÉE SUBAQUATIQUE

Centre d'Activités Subaquatiques de
Versailles (C.A.S.V)
M^{me} Bondoux • 01 30 21 88 92
M. Gril • 01 39 02 72 87
<http://casv.free.fr/>
Entraînements: piscine Montbauron
Conditions : à partir de 16 ans

R RANDONNÉE PÉDESTRE

Versailles Randonnée
M^{me} Gouhinec • 01 39 43 65 13
versaillesrandonnee@orange.fr
Entraînements: région Ile-de-France
Conditions : à partir de 12 ans

RUGBY

Rugby Club de Versailles
M. Fournil • 01 34 65 35 95
M^{me} Redon • 06 84 48 75 15
<http://www.rugby-versailles.org/>
Entraînements:
stade de Porchefontaine
Conditions : à partir de 6-7 ans

Père et fils Rugby

<http://www.pereetfilsrugby.com>
contact@pereetfilsrugby.com
Conditions : inscriptions en ligne
uniquement

T TAEKWONDO

Action Taekwondo de Versailles
M. Bouillon • 06 61 49 60 61
<http://www.chez.com/atkdv/>
Entraînements: gymnase Edme Frémy
Conditions : à partir de 6 ans

Club Bonne Aventure Sports et
Loisirs

M^{me} Forbice • 06 81 71 89 37
forbice.corinne@numericable.fr
<http://www.club-bonneaventure.over-blog.com>
Entraînements: salle de sport Albert
Thierry, gymnase La Source
Conditions : à partir de 6 ans

TAI-CHI CHUAN

Club de Tai Chi Chuan de Versailles
M^{me} Grimal • 06 20 45 65 54
<http://www.taichi-versailles.com/>
Entraînements: gymnase Colonel
de Bange, gymnase Sévigné
Conditions : à partir de 18 ans

TAISO

(gymnastique japonaise)

Judo Self-défense Versailles

M. Seclet
06 60 42 18 08 • 06 76 89 04 50
<http://www.jsdv.fr/>
Entraînements:
Salle de sport Albert Thierry
Conditions : tous âges

TENNIS**Tennis Club du Grand Versailles**

M. Ghaleb • 01 39 50 26 52

tcgv78@wanadoo.fr

Entraînements: Tennis Club

Conditions: à partir de 6 ans

Tennis - SLICE

M. Rogez

01 39 02 36 24 • 06 11 42 13 47

www.slice-tennis.com

Entraînements:

11, rue Exelmans (Forest Hill)

Conditions: à partir de 4 ans

TENNIS DE TABLE**Sporting club de Versailles Tennis de Table**

M. Jaud • 06 47 08 45 16

http://www.versaillestennisdetable.com

Entraînements:

gymnase Henri Simon

Conditions: à partir de 8 ans

TIR À L'ARC**Tir National de Versailles**M^{me} Haenn • 01 60 10 47 63*sophie.haenn@sfr.fr**http://tnv.archers.free.fr/*

Entraînements: Gymnase Yves Le

Coz – Tir National de Versailles

Conditions: à partir de 10 ans

TIR À LA CIBLE**Tir National de Versailles**

01 39 50 12 19

http://www.tir-national-de-versailles.fr/

Entraînements:

Tir National de Versailles

Conditions: à partir de 10 ans

TRIATHLON**Versailles triathlon**

M. Kerhervé • 06 10 95 97 35

*www.triathlonversailles.over-blog.com/**thibautker@yahoo.fr*

Entraînements:

Natation - Piscine Montbauron

Piste d'athlétisme du Stade Montbauron

Conditions: à partir de 10 ans

V VÉLO TOUT TERRAIN**Club cyclotourisme Versailles**

Porchefontaine (C.C.V.P)

M. Divan

06 74 45 07 90

http://www.ccvp.asso.fr/ • vtt@ccvp.asso.fr

Entraînements:

RDV Parking du stade de Porchefontaine

Conditions: à partir de 11 ans

VOILE**Centre Nautique de La Minière**

M. Delsol • 01 30 44 10 77

Entraînements: Étang du Moulin à

Renard, Forêt Domaniale de Versailles

Conditions: de 5 à 15 ans

VOLLEY-BALL**Versailles Volley-ball**

M. Bruand • 06 62 77 15 32

http://www.versaillesvb.com/

Entraînements:

gymnase Notre Dame du Grandchamp

Conditions: à partir de 8 ans

Y YOGA**Atelier Versaillais de Yoga**M^{me} Christin • 06 60 85 15 91M^{me} Daudin • 01 46 60 22 42

Entraînements:

Maison de Quartier Prés-aux-Bois.

Conditions: à partir de 16 ans

Horizon Yoga

01 39 53 10 20

http://www.horizon-yoga.com/

Entraînements: Salle de sport de

La Quintinie, Maisons de Quartier,

Notre-Dame, Porchefontaine,

Clagny-Glatigny.

Mademoiselle
Lunettes

COLLECTION EXCLUSIVE



R.CLAUDE

VERSAILLES

Verres progressifs - Lentilles de contact - Basse Vision

20, avenue de Saint-Cloud - Tél. 01 39 50 24 07

versailles@krys.com - Du lundi au samedi, journée continue de 9h à 19h

Offrez-vous "le bien entendre" !

Bien entendre c'est être bien dans sa vie.
Retrouvez la "Zen Attitude" avec Entendre.



Pour avoir la certitude de bien entendre, offrez-vous les compétences des Experts audioprothésistes Entendre.

Un environnement de plus en plus bruyant sollicite tous les jours davantage notre oreille.

Si l'on sait tous ce qu'est la presbytie, savez-vous ce qu'est la presbycusie ?

C'est une diminution naturelle de l'audition au fil des années souvent accélérée par le bruit environnant.

N'attendez plus pour une visite et un **test auditif gratuit***, notre expertise est à votre disposition pour vous donner entière satisfaction.

* Test auditif à visée non médicale.

LABORATOIRE R. CLAUDE

1, rue Saint-Simon
78000 VERSAILLES
01 30 21 13 30

entendre
L'INNOVATION AUDITIVE
www.entendre.com



CLINIQUE MÉDICALE DE LA PORTE VERTE

6, avenue du Maréchal Franchet d'Espérey
78000 VERSAILLES

Tél. : 01 39 63 74 00 • Fax : 01 39 63 74 58

www.cliniqueporteverte.com

Association loi 1901 gérée par la caisse de prévoyance
Malakoff Médéric.

Hôpital de 234 lits et places participant au service public.

QUATRE PÔLES DE COMPÉTENCES EN HOSPITALISATION

- **Médecine court séjour :**
70 lits d'hospitalisation à orientation gériatrique
hôpital de jour de gériatrie
- **Oncologie court séjour :**
20 lits d'hospitalisation
4 places d'hôpital de jour de chimiothérapie
- **Soins de suite moyen séjour :**
45 lits d'hospitalisation à orientation gériatrique
15 lits d'hospitalisation à orientation oncologique
- **Rééducation fonctionnelle :**
50 lits d'hospitalisation complète
20 lits d'hospitalisation de semaine
10 places d'hôpital de jour
centre de balnéothérapie

LES CONSULTATIONS (SUR RENDEZ-VOUS)

- Consultation mémoire labellisée : ☎ 01 39 63 74 06
- Consultation d'oncologie : ☎ 01 39 63 74 87
- Consultation de médecine physique et de rééducation :
☎ 01 39 63 74 96

SUR LE SITE DE LA PORTEVERTE (SUR RENDEZ-VOUS)

- Un centre d'ostéodensitométrie : ☎ 01 39 07 93 13
- Un centre d'accueil de jour pour les patients présentant des troubles cognitifs : 12 places de jour ☎ 01 39 63 74 91
- La coordination gérontologique intercommunale du territoire Est Yvelines (COGITÉY) : ☎ 01 39 63 74 15
- Le Scanner et l'IRM ouverte haut champ : ☎ 01 39 23 13 39

Directrice : Cécile Spender • Médecin Chef : Jean-Pierre Aquino



Scanner / IRM Porte Verte

6, avenue du Maréchal Franchet d'Espérey

78000 VERSAILLES

Tél. : 01 39 23 13 39

Horaire : 8h45 - 19h

Sur le site de la Clinique de la Porte Verte, en partenariat avec la clinique de la Maye et les cabinets libéraux de radiologie de Versailles Rive Droite, Grand Siècle, la Celle St Cloud, Vélizy et Rambouillet :

DEUX ÉQUIPEMENTS A VOTRE SERVICE



SCANNER



IRM OUVERTE HAUT CHAMP

- Réalisation de tous types d'examen
- Installation accueillant tous les patients externes quel que soit leur âge
- Examens réalisés sur rendez-vous
- Spécificité de l'IRM ouverte, spécialement recommandée pour les patients anxieux, claustrophobes et âgés.

Au cœur de Versailles, Votre Quincaillerie

Ets. REVERT



3 Rue Rameau

Bois & Verre sur mesure - Tablettes - Tasseaux - Moulures
Peintures - Vernis - Traitement du Bois - Mastics - Enduits
Colles - Plâtre - Encadrements - Réfection de sièges
Petits articles pour la maison - Petit électroménager
Chauffage - Climatisation - Aspirateurs & Sacs

Tel 01 39 07 29 20

www.revert.fr

Tel 01 39 07 29 29

Parking place du marché • SAV 12 Rue Carnot 01 39 20 05 18

53 Rue de la Paroisse

Électricité - Outils à main - Outils électriques - Tringles
à rideaux - Chaînes & Cordages - Luminaires Abat-jour
Adhésifs - Abrasifs - Piles - Ampoules - Plomberie - Robinetterie
Accessoires Salle de Bains - Jardinage - Visserie - Serrurerie
Ameublement - Quincaillerie - Cle minute - Colles & Mastics



| SANTÉ |

- 132 ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX
- 133 PROTECTION MATERNELLE
ET INFANTILE
VACCINATIONS
- 134 CHIRURGIENS DENTISTES
- 135 DIÉTÉTICIENS
- 136 INFIRMIERS
LABORATOIRES D'ANALYSES
MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
- 138 MÉDECINS GÉNÉRALISTES
- 139 MÉDECINS SPÉCIALISTES
- 145 ORTHOPHONISTES
- 146 ORTHOPTISTES
OSTÉOPATHES
- 147 PHARMACIES
- 148 PODOLOGUES
PSYCHOLOGUES
- 149 SAGES-FEMMES LIBÉRALES
VÉTÉRINAIRES



ÉTABLISSEMENTS MÉDICAUX

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS PUBLICS

Hôpital André Mignot
177, rue de Versailles • 78150 Le Chesnay
01 39 63 91 33
Urgences
01 39 63 86 26

Hôpital Richaud
Gériatrie-psychiatrie
80, boulevard de la Reine
01 39 63 91 33

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS PRIVÉS

Clinique du Château de la Maye
49, rue du Parc de Clagny
01 39 23 33 33

Clinique des Franciscaines
7 bis, rue de la Porte de Buc
0826 303 333
Urgences
01 30 97 33 18

Clinique du Docteur Aumont
Uniquement service de radiologie
52 ter, avenue de Saint-Cloud
01 30 21 96 80

**Clinique médicale
de la Porte Verte**
6, avenue Franchet d'Esperey
01 39 63 74 00
Rendez-vous scanner - IRM
01 39 23 13 39

CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE

2, rue Jean-Louis Forain
78150 Le Chesnay
01 39 23 45 40

SOINS INFIRMIERS - CENTRES DE SOINS

**Centre de soins
Saint-Vincent de Paul**
44, avenue de Saint-Cloud
01 39 50 74 14

Association des Petits-Bois
6, rue de Jussieu
01 39 51 33 43

SSIAD
Service de soins infirmiers à domicile
6, impasse des Gendarmes
01 30 97 83 83

SERVICE DE LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME ET LES TOXICOMANIES

**Association Nationale de Prévention
en Alcoologie et Addictologie -
ANPAA 78 yvelines**
19, rue Berthier • 01 39 50 76 50

**Centre de Cure Ambulatoire en
Alcoologie**
79 bis, boulevard de la Reine
01 30 83 21 40

**Centre Départemental
d'Aide aux Toxicomanes
C.E.D.A.T.**
79 bis, boulevard de la Reine
01 30 83 21 00
Consultations jeunes usagers et parents •
01 39 51 34 94 (cannabis)

MÉDECINE SOCIALE DU TRAVAIL A.C.M.S.

51, rue d'Anjou • 01 39 50 03 42
18, rue Richaud • 01 39 50 17 83
2 bis, avenue de Sceaux • 01 39 49 90 16

YVELINES SANTÉ TRAVAIL Y.S.T.

70, rue des Chantiers • 01 39 20 98 83

**CENTRES MÉDICO-PSYCHO-
PÉDAGOGIQUES**

Institut médico éducatif
de la Croix Rouge «IME le Rondo»
7, passage Pilâtre de Rozier
01 39 50 24 44

**CENTRES MÉDICO
PSYCHO PÉDAGOGIQUES**

C.M.P.P
24, rue du Maréchal Joffre • 01 39 51 17 14
ARISSE • Siège social
1 bis, rue d'Anjou • 01 30 83 25 50

**CENTRE MÉDICO
PSYCHOLOGIQUE ENFANT**

C.M.P.E
11 bis, rue de Jouvencel • 01 39 63 90 90
(pour adolescents)
50, rue Berthier • 01 39 63 90 90
(pour enfants)

**CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE
DES PETITS BOIS**

6, rue Bernard de Jussieu • 01 39 49 07 13

**CENTRE MÉDICO
PSYCHOLOGIQUE ADULTE**

C.M.P.A
2, passage Roche • 01 39 02 02 65

**CENTRE D'ACTION
MÉDICO SOCIALE PRÉCOCE
CAMSP**

50, rue Berthier • 01 39 63 94 88

**Centres de vaccination
et de protection maternelle
et infantile (P.M.I.)****CENTRE DE P.M.I.
ET PLANIFICATION**

3 bis, impasse des Gendarmes
01 39 50 30 49
PMI : consultations pédiatriques
sur rendez-vous : mardi 9 h - 12 h /
jeudi 14 h - 18 h / vendredi 9 h - 12 h
Permanence puéricultrice
sans rendez-vous :
mardi - vendredi 13 h 30 - 16 h
Planification sur rendez-vous :
lundi 12 h - 17 h 30 / jeudi 9 h - 12 h
Protection maternelle - consultation
femmes enceintes sur rendez-vous :
mercredi 9 h - 13 h

CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE

33, rue du Parc de Clagny
01 39 50 23 49
Quelle que soit la commune
de résidence et à partir de 6 ans
vaccination gratuite et sans rendez-
vous, pour connaître les dates et
horaires de permanences, contacter
le 01 30 97 84 88 ou 01 30 97 81 37.
Uniquement pour les vaccins sui-
vants : ROR, diphtérie, tétanos, polio,
tétracoq, hépatite B (vaccin fourni)
et pour antigrippal, hépatite A (vac-
cin non fourni).

CENTRE DE P.M.I SAINT-LOUIS

50, rue Royale • 01 39 49 00 12
Enfants de 0 à 6 ans :
médecin sur rendez-vous lundi 14 h -
17 h 30, jeudi 9 h - 12 h
Permanence puériculture (pesée)
sans rdv : mercredi 9 h 30 - 12 h 30,
vendredi 10 h - 12 h 30

CENTRE DE P.M.I

76, rue Champ-Lagarde • 01 39 02 31 02
Sur rendez-vous, enfants de 0 à 6 ans :
lundi 9 h - 12 h et 13 h 40 - 17 h,
mercredi 13 h 40 - 17 h.
Permanence puériculture (pesée) :
mardi 9 h - 12 h.

CENTRE DE P.M.I

6, rue Bernard de Jussieu • 01 39 25 03 70
Sur rendez-vous, mardi et mercredi
8 h 30 - 12 h 30
+ permanence puériculture (pesée)
lundi 9 h - 12 h.

**FOYER D'ACCUEIL FUTURES
ET JEUNES MAMANS**

Centre maternel départemental •
porchefontaine
46, rue Lamartine • 01 39 24 12 50

**SERVICE PRÉVENTION SANTÉ :
enregistrement des vaccinations
en vue des inscriptions scolaires**

56, avenue de Saint-Cloud
01 30 97 84 88

Venez déguster de véritables crêpes et galettes bretonnes
au cœur du quartier historique Saint-Louis.

Le Carré aux Crêpes



- ☪ Salle à l'étage
- ☪ Formule midi
- ☪ Accueil de groupes sur réservation
- ☪ Terrasse d'été



*Laurent Roux,
chef du
Carré aux Crêpes,
est l'auteur du livre
"Le tour du monde
des crêpes"*

Ouvert du mardi au vendredi de 12 h à 14 h et de 19 h à 22 h,
le samedi de 12 h à 14h30 et de 19 h à 22h30,
fermé dimanche et lundi.

Le Carré aux Crêpes ☪ 22, rue d'Anjou 78000 Versailles
www.lecarréauxcrepes.com ☪ Réservations : 01 39 49 30 47

Brasserie La Taverne de Maître Kanter



Face au Château de Versailles
5 rue Colbert, Versailles

Fruits de Mer, Poissons,
Choucroutes, Viandes Grillées
Formule Rapide
à partir de 16,20€



Salles climatisées

Tél. 01 39 500 250

www.tavernekanterversailles.com
www.salonshoteldefrance.com



Terrasses extérieures

Pour vos publicités dans les supports édités par la mairie
de Versailles (Magazine Versailles, guides :
Guide pratique, Guide des Seniors, Guide de la petite
enfance, Guide de l'enfance et Guide des associations),
contactez Sylvie Cior au 01 30 21 18 20.



PLAN
DE
VERSAILLES

N



JCDecaux

17, RUE SOYER - 92523 NEUILLY CEDEX
Reproduction interdite
Tous droits réservés pour tout pays

LE CHESNAY



A

B

C

D

E

F





A

B

C

D

E

F



A
B
C
D
E
F

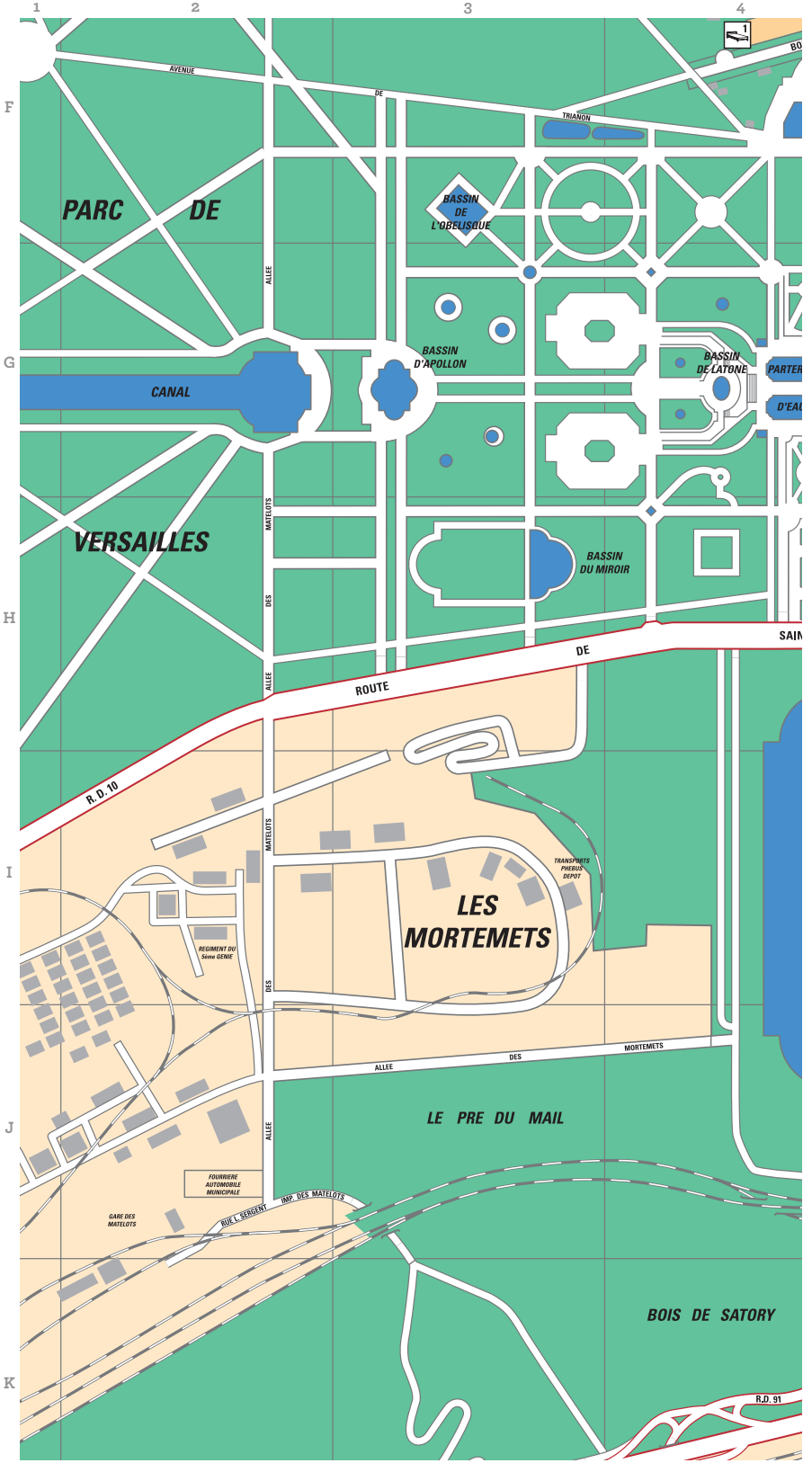
VILLE D'AVRAY

**PARIS
PAR
SAINT-CLOUD**

VIROFLAY

**VIROFLAY
PARIS
PONT DE
SEVRES**





F
G
H
I
J
K

1 2 3 4

PARC DE

CANAL

VERSAILLES

BASSIN DE L'OBÉLISQUE

BASSIN D'APOLLON

BASSIN DE LATONE

BASSIN DU MIROIR

ROUTE DE

R.D. 10

LES MORTEMETS

LE PRE DU MAIL

BOIS DE SATORY

R.D. 91

FOURNIÈRE AUTOMOBILE MUNICIPALE

GARE DES MATELOTS

BOULEVARD L. SERGENT

IMP. DES MATELOTS

TRANSFÈRES PHIBUS DEPOT

REGIMENT DU SAINT GENE

ALLEE

MATELOTS

DES

ALLEE

MATELOTS

DES

ALLEE

DES

TRIANON

PARTER

D'EAU

SAIN

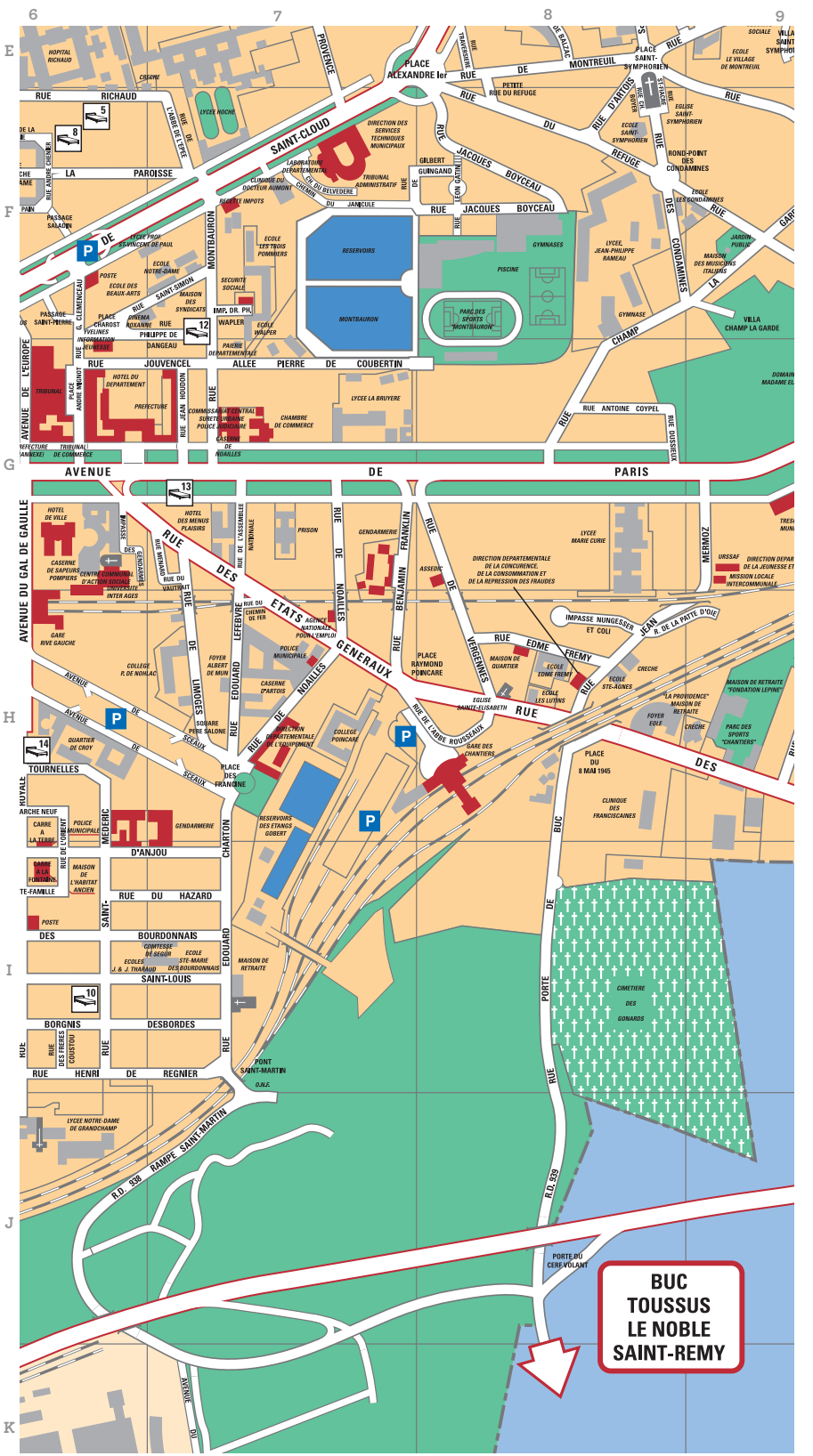
DE

MORTEMETS

DES

BOIS DE SATORY

R.D. 91

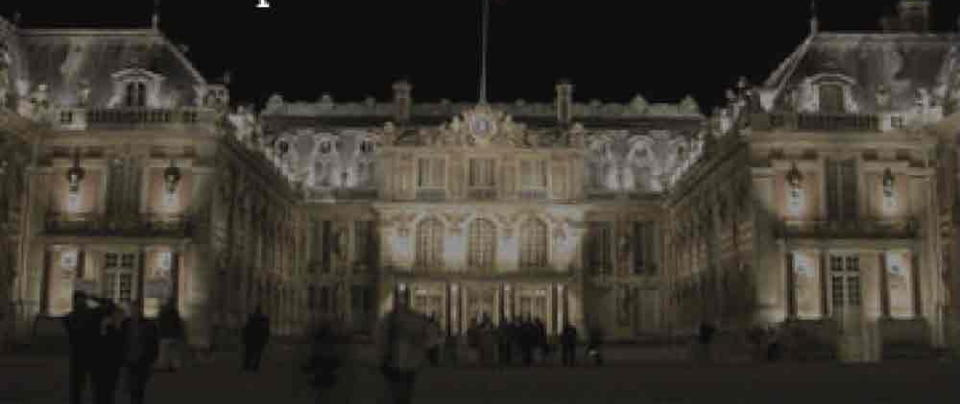


**BUC
TOUSSUS
LE NOBLE
SAINT-REMY**



Le Comptoir de Magellan

1^{ère} Épicerie Fine Bio à Versailles



Le Comptoir de Magellan vous accueille au cœur de la cour du passage des Deux Portes du :

Chocolats* & Confiseries*

Épices* & Aromates*

Thés* & Fruits Secs*

Caviar & Foie Gras

...

Livraisons :

Versailles & Rueil Malmaison



7-9, Rue des Deux Portes
78 000 VERSAILLES
01.79.29.05.69

www.maisonmagellan.com



* Produits issus de l'agriculture biologique
Le logo AB, propriété du Ministère de l'Agriculture, est la garantie d'un achat bio

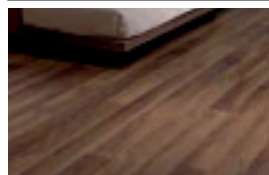
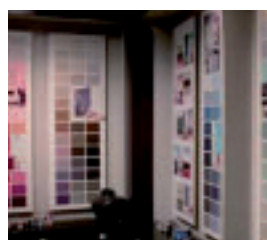


Couleurs de TOLLENS

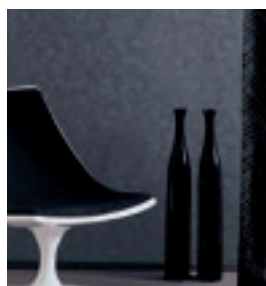
CONSEILS ET PRODUITS DE PRO POUR VOTRE DÉCO



CHOIX



MARQUES
DE QUALITÉ



PROJETS

peinture



papier peint



tissus



parquet



moquette



matériel



3 magasins proches de chez vous :

VERSAILLES
9 rue des Chantiers
Tél : 01 39 50 75 07

RAMBOUILLET
74 rue Groussay
Tél : 01 34 83 01 94

BOULOGNE
109 bis route de la Reine
Tél : 01 46 03 81 91